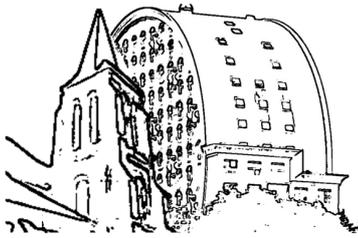


Le Bulletin de NLGH

Numéro 18

Date de parution : Septembre 2022



NLG Histoire

NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou

8-10 rue du Docteur Sureau

93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :
contact@nlghistoire.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

Le mot du président
Page 1

Alain Bourguignat : *Le bon docteur Sureau à Noisy-le-Grand : Médecin de campagne ? Notable ? - 2^e partie.*
Page 3

Michel Jouhanneau : *La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy-le-Grand - 2^e partie.*
Page 43

Claudine et Alain Bourguignat : *Précisions sur l'article à propos d'Émile Coquillard.*
Page 81

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Amis lecteurs et lectrices, amateurs d'histoire locale, j'ai le plaisir de vous présenter le numéro 18 de notre *Bulletin* qui apporte la suite de deux des articles du numéro précédent.

Dans le premier texte, le narrateur relate la vie du docteur Sureau, depuis son arrivée à Noisy en 1832 jusqu'à sa mort. L'auteur nous avait présenté, dans le dernier numéro de notre *Bulletin*, la jeunesse, les études et le début de la vie professionnelle de ce personnage incontournable de l'histoire noiséenne. Il nous expose maintenant la vie de celui qui allait devenir « le bon docteur Sureau » après son installation dans le village. En effet, ce praticien était aimé de tous, autant des notables locaux et des alentours que des cultivateurs et des ouvriers à qui il faisait parfois, pour les plus désargentés, grâce de ses honoraires. On verra comment il a passé plus de cinquante années à exercer sa pratique au service de tous les Noiséens jusqu'à sa mort en 1884.

Dans le deuxième article, l'auteur reprend la narration des événements de la guerre franco-prussienne de 1870, que Victor Hugo baptisa « l'Année terrible ». On se souviendra que le village de Noisy avait été presque entièrement détruit par les tirs des canons français sur les troupes allemandes et leur artillerie installées à Noisy. On suivra ensuite la sanglante bataille de Champigny, affrontement important de ce conflit aux limites sud de notre commune. On verra le retour des Noiséens chez eux et comment, après la défaite française, ils ont vécu l'occupation du village pendant un an quasiment jour pour jour. On retrouvera d'ailleurs dans un de ces épisodes, le vénérable docteur Sureau, victime des brutalités de l'armée d'occupation. On survolera également un événement majeur qui, bien que s'étant déroulé hors de Noisy, est incontournable dans l'histoire de l'époque : « La Commune de Paris » et son terrible dénouement qui est resté dans les mémoires sous le nom de « La Semaine sanglante ».

J'espère, amis lecteurs et lectrices, que ces travaux vous permettront de mieux connaître l'histoire de notre commune et que vous n'hésitez pas à faire part à leurs auteurs de vos remarques et de vos suggestions mais aussi d'informations complémentaires dont vous pourriez disposer sur ces sujets historiques. Comme lors de chaque parution, je vous renouvelle mon invitation à aller visiter notre site internet www.nlghistoire.fr, où vous trouverez, entre autres documents historiques, une version imprimable et en couleurs de tous nos *Bulletins*.

Je tiens à remercier tous ceux, amateurs d'histoire, associations diverses et municipalité, qui nous apportent un précieux concours moral et matériel dans la poursuite de ce *Bulletin de NLGH*. Sans oublier nos adhérents attentifs qui relisent et corrigent nos articles avant leur parution.

Michel Jouhannau

LE BON DOCTEUR SUREAU À NOISY-LE-GRAND MÉDECIN DE CAMPAGNE ? NOTABLE ? 1832-1884

Émile Jean Mathieu Sureau s'installe à Noisy-le-Grand en 1832, sous le régime de la Monarchie de Juillet ; il a 37 ans et un parcours déjà très riche.

Il naît en 1795, alors que la Terreur prend fin et que débute le Directoire.

Sous le premier Empire, il est officier de santé pharmacien au sein du service de santé de la Garde Impériale. Licencié de l'armée après la défaite de Waterloo, il passe son baccalauréat, indispensable étape pour entreprendre des études de médecine.

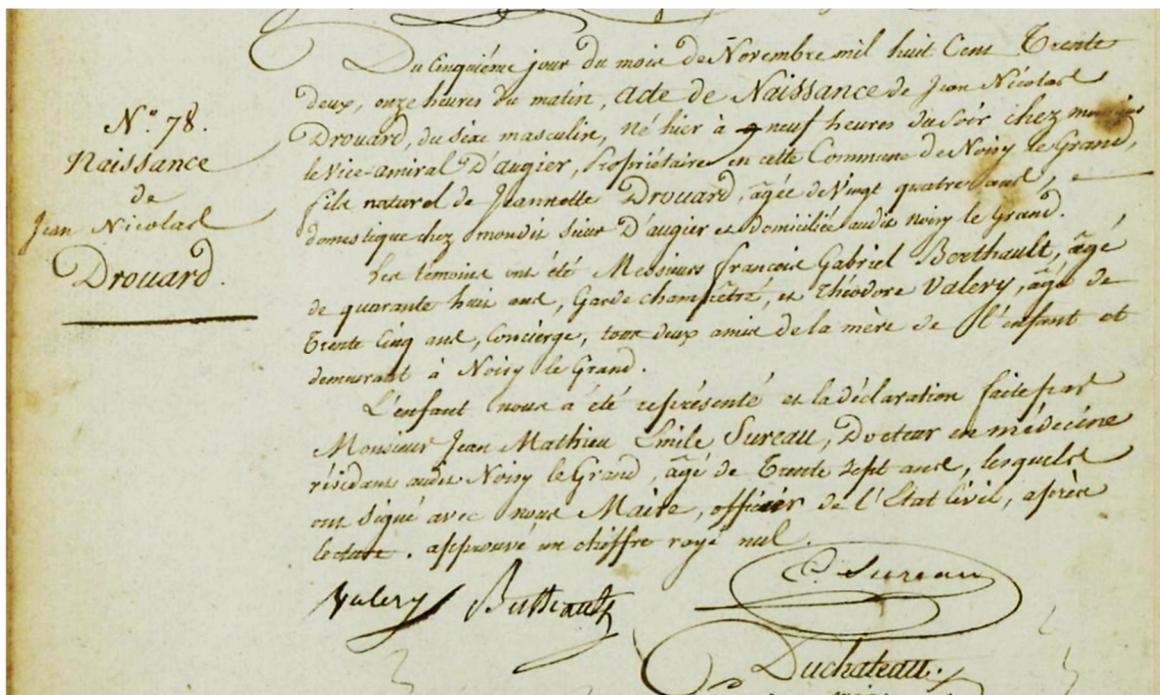
Fraîchement bardé du titre de Docteur en Médecine, il effectue un séjour (Initiatique ? Humanitaire ? Mercantile ?) d'une dizaine d'années en Haïti. C'est à son retour qu'il s'installe dans notre ville.

La famille Sureau à Noisy-le-Grand.

On peut retrouver les preuves suivantes de sa présence à Noisy-le-Grand à partir de 1832.

Il est « résident » de Noisy le 5 novembre 1832 comme le montre l'acte de naissance d'un enfant qu'il déclare à l'état civil :

« Du cinquième jour du mois de novembre 1832, onze heures du matin, Acte de Naissance de Jean Nicolas Drouard.... L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par Monsieur Jean Mathieu Émile Sureau, Docteur en Médecine, résidant au dit Noisy le Grand, âgé de 37 ans ... »¹



Acte de naissance d'un enfant déclaré par Émile Sureau le 5 novembre 1832

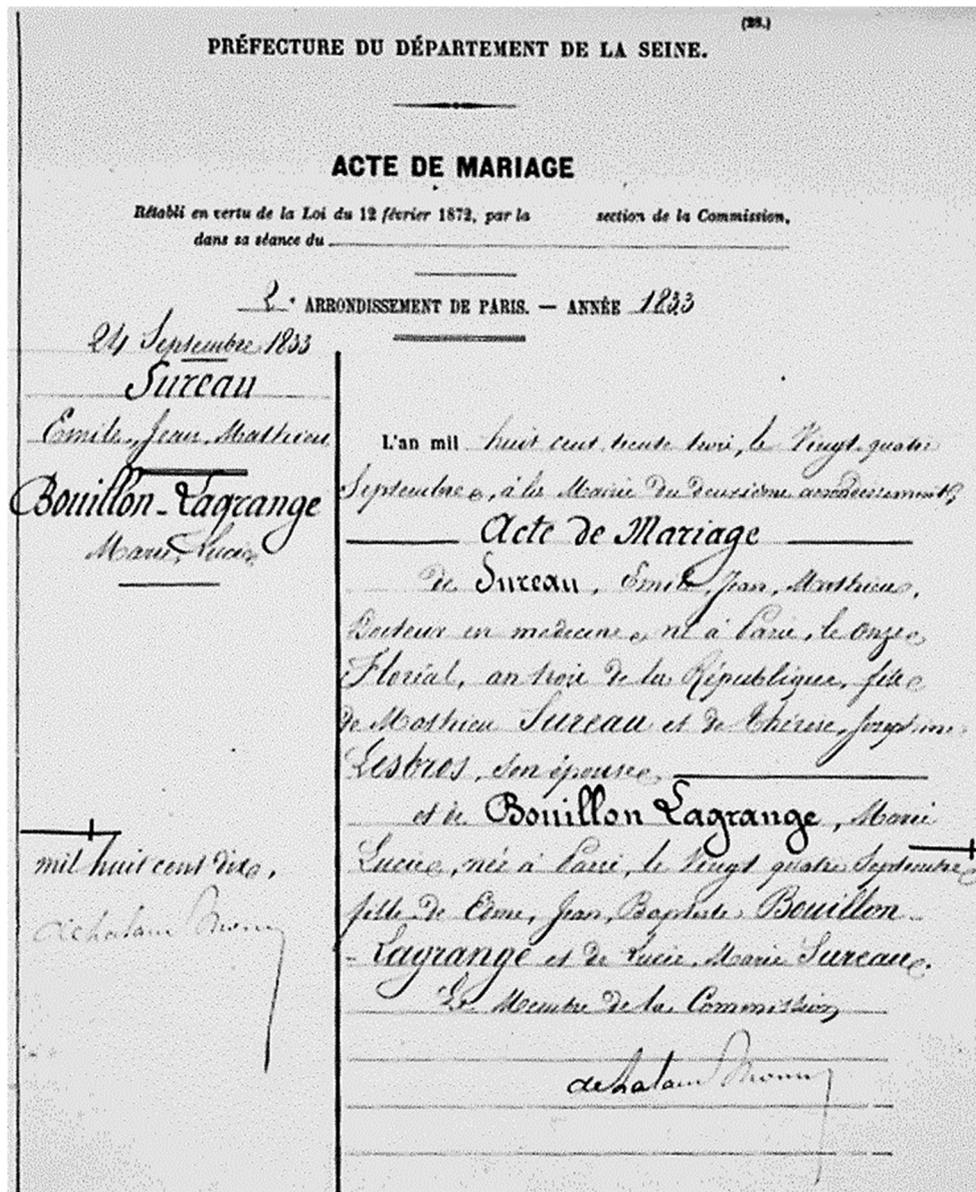
¹ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

Il épouse, le 24 septembre 1833, à Paris (2^e arrondissement), Marie Lucie Bouillon Lagrange, née le 24 septembre 1810 à Paris (11^e arrondissement ancien). Elle est la fille de :

Edmée Jean Baptiste Bouillon Lagrange (1794-1844), pharmacien, médecin, professeur à l'École de Pharmacie*

Et de Lucie Marie Sureau (1786- 1855), la cousine d'Émile Sureau.² Elle est la fille de son oncle François Gaspard Sureau (1756 – 1813), maître en chirurgie.

* Edmée Bouillon Lagrange est veuf, en premières noces, de Jeanne Lucie Sureau, tante d'Émile Sureau



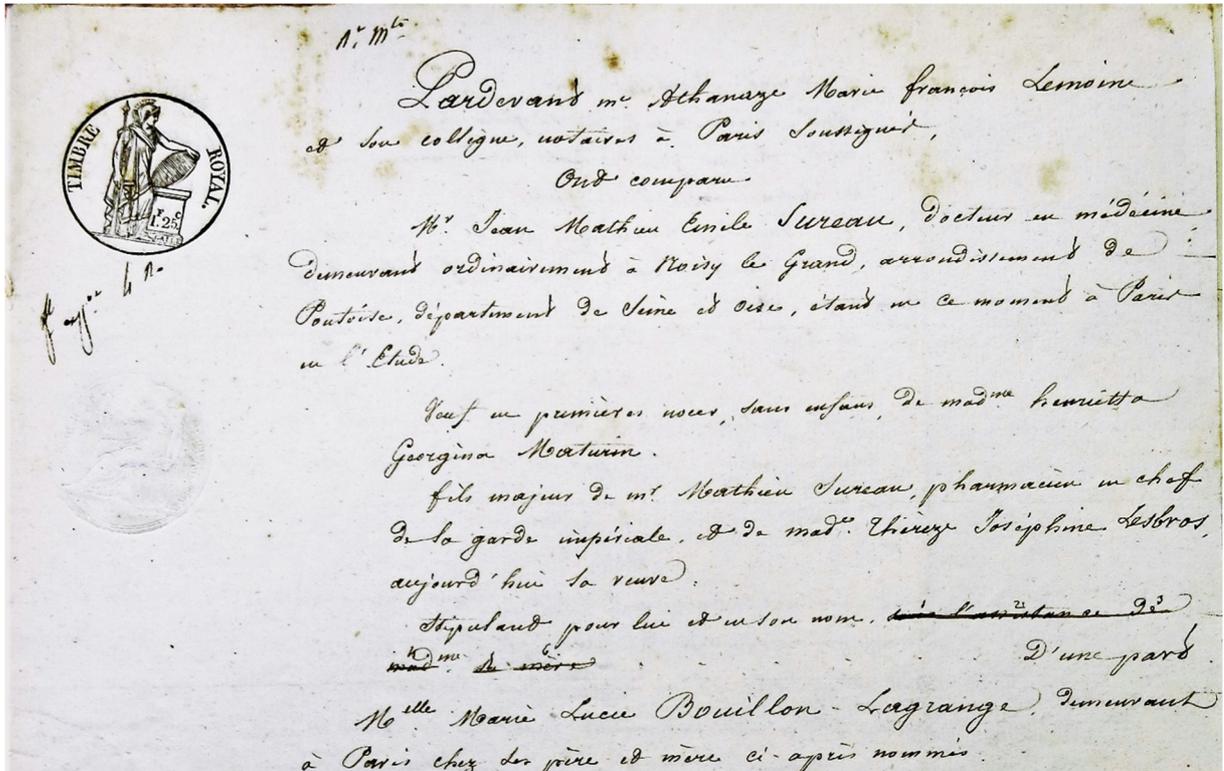
Acte de mariage d'Émile Sureau et de Marie Lucie Bouillon Lagrange

Le mariage est précédé de la signature d'un contrat de mariage le 21 septembre 1833³. On y apprend qu'il réside bien à Noisy-le-Grand et qu'il est veuf en premières noces :

² Fichiers de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives numérisées de la ville de Paris.

³ Contrat de mariage Sureau Bouillon Lagrange, CARAN, MC/ET/CX/853, Archives Nationales.

« Par devant nous Maître Athanase Lemoine, notaire à Paris ... ont comparu :
Mr Jean Mathieu Émile Sureau, docteur en Médecine, demeurant ordinairement à Noisy le Grand, arrondissement de Pontoise, département de Seine et Oise, étant en ce moment à Paris en l'étude, veuf en premières noces, sans enfans (sic), de Mme Henrietta Georgina Maturin et Mlle Marie Lucie Bouillon Lagrange demeurant à Paris chez ses père et mère... »

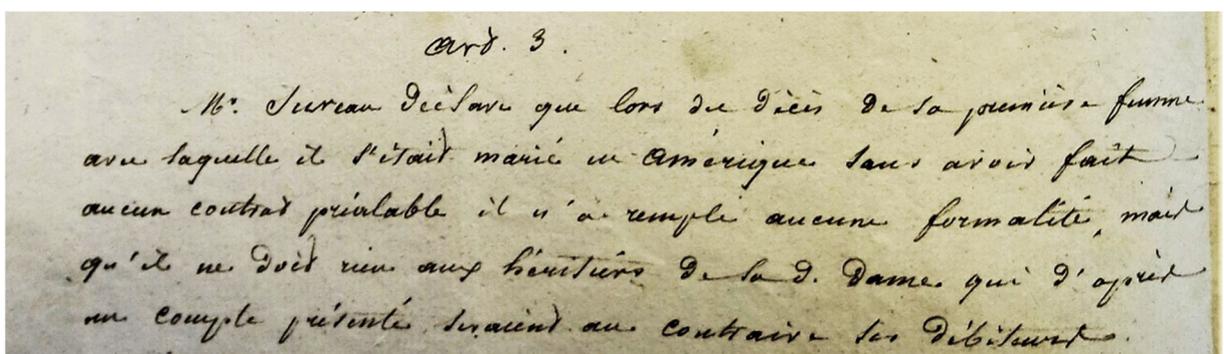


Extrait 1 du contrat de mariage

Le premier mariage a été célébré en Haïti, la mariée était vraisemblablement métisse*.

« Mr Sureau déclare que lors du décès de sa première femme avec laquelle il s'était marié en Amérique sans avoir fait aucun contrat préalable il n'a rempli aucune formalité ... »

* Le mariage n'est pas déclaré auprès des archives du ministère des affaires étrangères.



Extrait 2 du contrat de mariage

Du couple Sureau naissent deux fils :

Le premier, Joseph, Edmond : né le 25 juin 1834 à Noisy-le-Grand, décédé le 3 août 1907 à Pavillons-sous-Bois.^{4 5}

Ce premier fils est de caractère instable, il mène une « vie déréglée », ponctuée de plusieurs séjours en milieu psychiatrique pour une « dépression mélancolique » (1888, 1889, 1890, 1895)⁶ ; il épouse le 14 décembre 1870 Marie Geneviève Volleck (1848- 1929), contre l'avis de son père et après enregistrement d'un acte respectueux.⁷

Le couple a deux filles :

Marie Louise née le 3 octobre 1868, à l'Hôpital de la Charité à Paris, reconnue le 14 décembre 1870, décédée le 15 juillet 1887, sans enfants.^{8 9}

Lucie Emilia née le 8 août 1876, à Paris 18^e arrondissement, décédée à Chaumes-en-Brie (77) le 13 octobre 1944 qui, à la suite de son mariage avec Marie Pierre Adrien Lebœuf le 9 janvier 1902, sera à l'origine d'une descendance encore active de nos jours*.^{10 11}

**La plupart des représentants de la famille Lebœuf-Sureau est inhumée au cimetière de Bondy.*

Le second Auguste, Émile, Charles : né le 17 juillet 1844, à Noisy-le-Grand¹², est considéré comme « aliéné » pensionnaire sous tutelle des hôpitaux psychiatriques de la Seine.

Charles est atteint de « démence » (*le terme a été inventé et le syndrome défini par Pinel puis Esquirol au début du XIX^e siècle ; il a été ensuite démembré en plusieurs entités au cours de la période pour aboutir à un cadre nosologique moderne comme celui qui apparaît dans le dossier de son frère*)*.

** Remarque : on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre les pathologies touchant les deux frères et l'indiscutable degré de consanguinité existant entre les parents.*

Il est, vraisemblablement, hospitalisé à l'hôpital Sainte Anne vers 1887*, puis à l'asile de Maréville (Laxou près de Nancy, Meurthe et Moselle) de 1889 et 1905, enfin à la colonie familiale de Ainay-le-Château (Allier) en 1905 d'où il s'évade le 27 mai 1917 ! Il décède sans postérité à une date et en un lieu inconnus à ce stade de recherche^{13 14}

** En 1887, il est domicilié à Paris, rue Cabanis (adresse de l'hôpital Sainte Anne).*

La maison du docteur Sureau

Sur le premier recensement de population disponible, celui de 1836, il est impossible d'identifier son adresse ; en effet la liste des habitants semble avoir été faite au hasard, sans classement par rue ou par quartier ni ordre alphabétique. Le premier habitant de la liste est le maire Jean Baptiste Ruffin, Émile Sureau n'apparaît qu'en 1078^e position sur 1179 habitants.¹⁵

En revanche, sur le recensement de 1841¹⁶, il est domicilié :

⁴ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

⁵ Registres des actes de l'État civil de Pavillons-sous-Bois, Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

⁶ Asile clinique Sainte Anne, Bureau d'admission et de répartition des aliénés du département de la Seine. Registres de la loi. Placement d'office et volontaire des hommes et femmes. Inventaire D3X3, Archives de la ville de Paris.

⁷ Registres des mariages de la ville de Paris. Archives numérisées de la ville de Paris.

⁸ Registres des naissances de la ville de Paris. Archives numérisées de la ville de Paris.

⁹ Registres des décès de la ville de Paris. Archives numérisées de la ville de Paris.

¹⁰ Registres des naissances de la ville de Paris. Archives numérisées de la ville de Paris.

¹¹ Registres des décès de Chaumes-en-Brie. Archives départementales de Seine-et-Marne.

¹² Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

¹³ Fiche matricule de placement à l'asile de Maréville, de Charles Auguste Sureau (n° 12 387, 1855 W, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

¹⁴ Registre des entrées et des sorties de la colonie familiale de Ainay-le-Château (Allier), Archives du Centre hospitalier de Ainay-le-Château.

¹⁵ Recensements de population de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

¹⁶ Recensements de population de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

« Grande Rue à droite en venant de Paris (Bry) jusqu'à la rue de Beauvais ». Il y vit accompagné de son épouse, de son fils Joseph, de sa mère Joséphine Lesbros Veuve Sureau et d'une domestique.

		La Grande Rue à droite en venant de Paris jusqu'à la rue de Beauvais		
1	1	Sureau	Luile Mathieu	un d'écien
2	1	Bouillon la Grange	Marie Lucie	
3	1	Sureau	Joseph Bernard	
4	1	V ^e Sureau	Joséphine Lesbros	
5	1	Bluyes	Lucyque	

Extrait du recensement de Noisy-le-Grand de 1841

Il s'agit d'une maison récente, en effet sur le cadastre napoléonien (établi pour Noisy en 1819), cette zone est agricole et non urbanisée dans le quartier des Mastrais.¹⁷

La maison est construite « dans les années 1830 » par les époux Bernard (Antoine Bernard [1787-1864]



Extrait du cadastre napoléonien de Noisy-le-Grand

et Marie Rose Rossignol [1787-1867]) sur un terrain réunissant deux parcelles de terre labourable acquises en 1830 et 1831.¹⁸

¹⁷ Cadastre napoléonien (1819). Atlas de l'architecture et du patrimoine. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

¹⁸ État déclaratif après le décès de Antoine Bernard (19 janvier 1864), étude de Maître Charles Carré, Neuilly-sur-Marne. Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Sur l'inventaire après décès d'Antoine Bernard on peut lire :

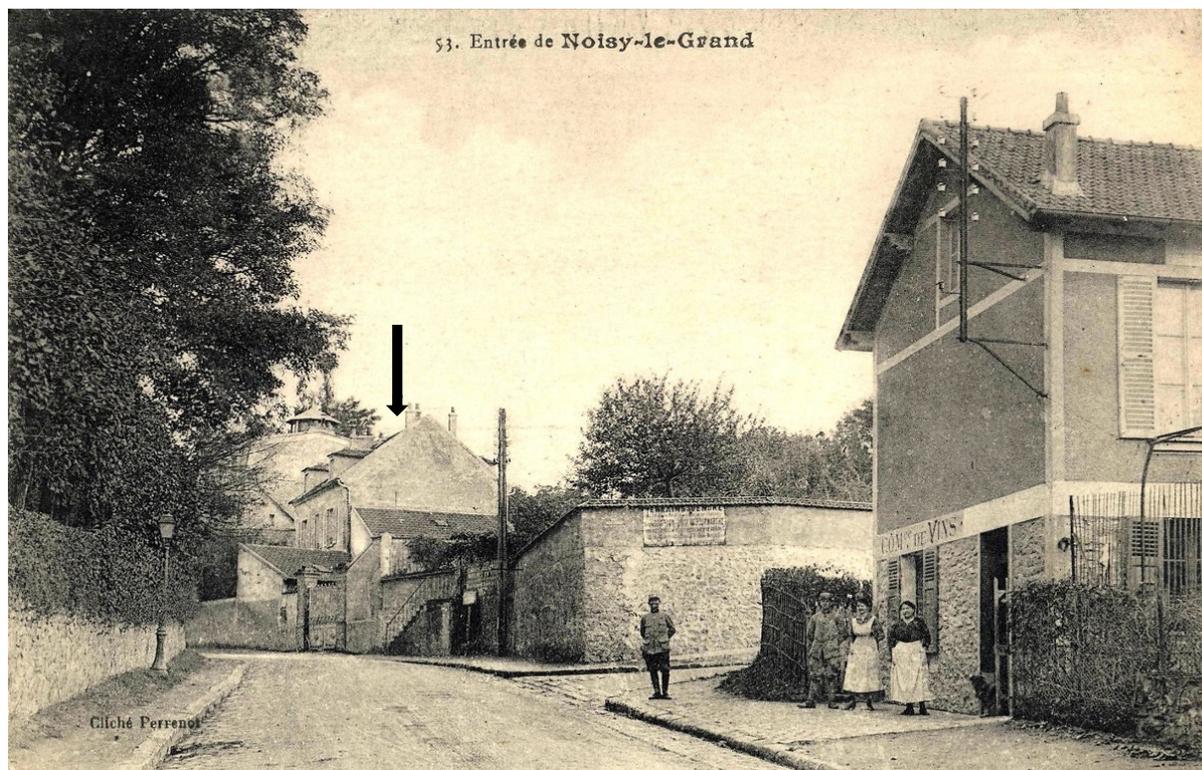
« Mme Bernard déclare que son mari et elle ont fait construire, dans le courant de l'année 1830, une petite maison bourgeoise entre cour et jardin, comprenant en bas, quatre pièces dont cuisine, salle à manger, cabinet de travail et petit salon. Cave dessous.

Au premier étage de quatre pièces, au second chambre lambrissée et grenier à côté, couvert de tuiles ».

« Laquelle est occupée par M. Sureau, médecin à Noisy-le-Grand qui paye un loyer annuel de 460 frs »

Ce n'est que le 7 mai 1868, après le décès de Mme Rossignol Vve Bernard, que la propriété est vendue à Émile Sureau par les héritiers Bernard, suite à l'adjudication du 24 septembre 1867 au prix de 7800 frs¹⁹.

On peut trouver l'image de la maison sur une carte postale (début du XX^e siècle) et sur un permis de démolition en 2002.



Maison du Dr Sureau, années 1900 (collection C. Lassarat)

¹⁹ Vente par les héritiers Bernard à M. Sureau (7 mai 1868), étude de Maître Charles Carré, Neuilly-sur-Marne. Archives départementales de Seine-Saint-Denis.



Maison du Dr Sureau avant sa démolition, 2002, (Service urbanisme)

La maison était située à l'actuel emplacement du 92 rue Pierre Brossolette.

L'arrivée du médecin

À l'arrivée d'Émile Sureau, un officier de santé est déjà installé à Noisy.

Il s'agit de Urbain, Auguste, Théophile Bayard, né à Chaulnes (Somme) le 15 novembre 1799, marié à Caix (Somme) le 5 septembre 1824²⁰. Il a un fils Urbain Philippe Théophile, né à Noisy le 29 juin 1825, qui deviendra médecin à son tour²¹.

Il est officier de santé, ne bénéficie que d'une formation médicale incomplète, ne soutient pas de thèse et ne peut donc se prévaloir du titre de Docteur en Médecine.

On découvre sa présence lors d'une réunion du Conseil Municipal le 15 février 1835 où il fait la demande suivante aux autorités locales :

« Monsieur le Maire, comme président du Bureau, Comité de bienfaisance de la commune, je vous prie de me conserver la place de médecin attaché au dit Bureau que j'exerce depuis 13 ans (1822) »

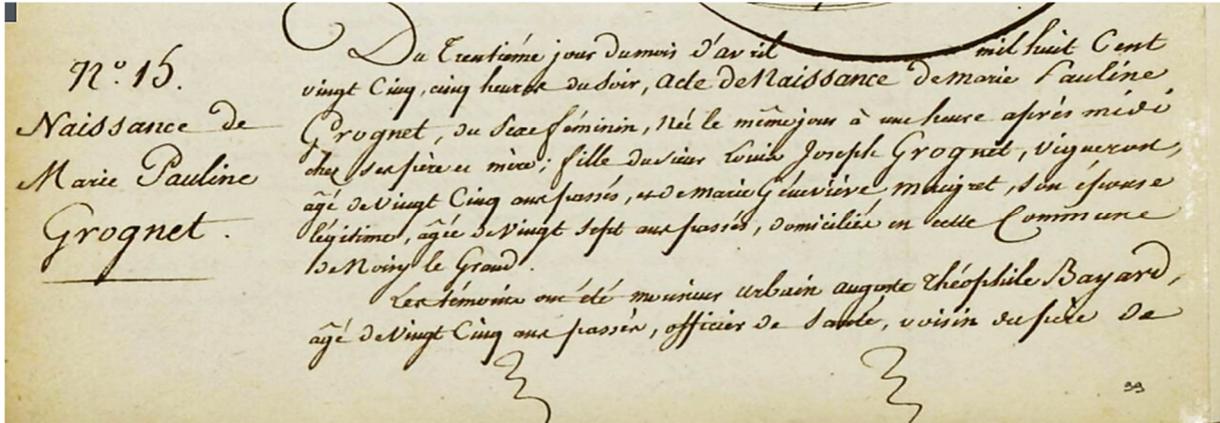
Il est effectivement noiséen sur son acte de mariage en 1824 et il est cité dans un acte de naissance datant de 1825 :

*« Du troisième jour du mois d'avril mille huit cent vingt-cinq, cinq heures du soir, acte de naissance de Marie Pauline Grognet ... Les témoins ont été Urbain Auguste Théophile Bayard, âgé de vingt-cinq ans passés, officier de santé, voisin du père ... ».*²²

²⁰ Registre des mariages de la commune de Caix. Archives départementales numérisées de la Somme.

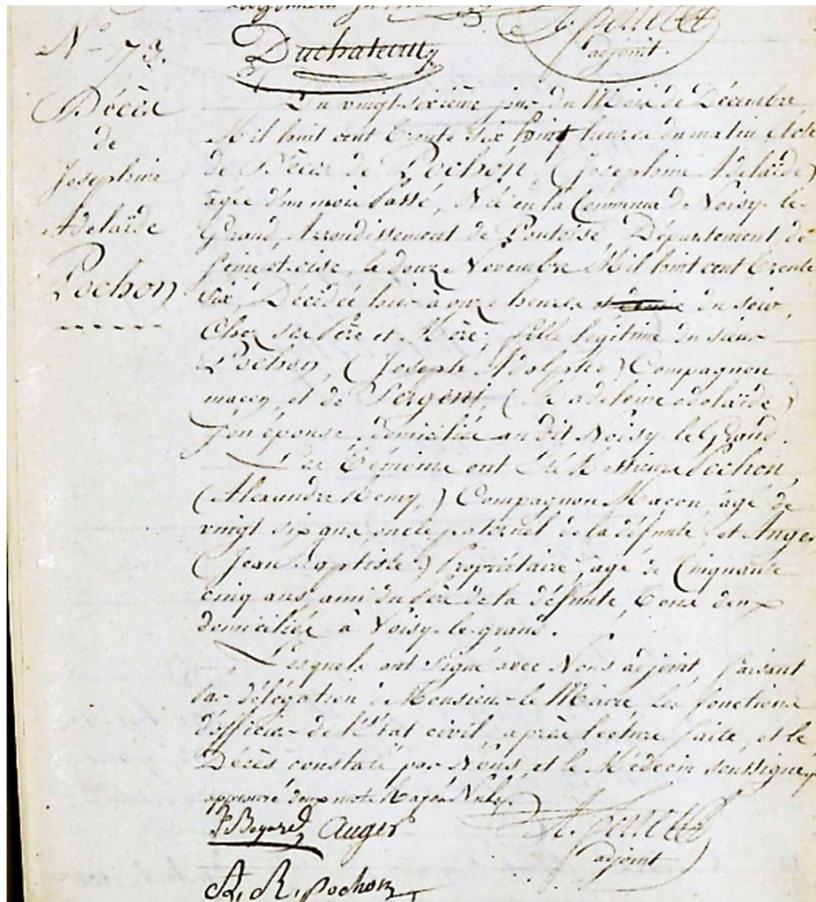
²¹ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

²² Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.



Acte de naissance d'un enfant où Urbain Bayard apparaît comme témoin le 3 avril 1825

La dernière trace de sa présence à Noisy est retrouvée sur un acte où il constate un décès le 26 décembre 1836.²³



Acte d'un décès constaté par Urbain Bayard le 26 décembre 1836

Il décède à Villiers-sur-Marne le 15 janvier 1837²⁴.

²³ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

²⁴ Registres des actes de l'État civil de Villiers-sur-Marne. Archives départementales numérisées du Val-de-Marne.

L'exercice de la médecine

Émile Sureau et Urbain Bayard, qui exercent ensemble pendant quatre ans, doivent-ils être considérés comme des praticiens ruraux ?

Pour répondre à la question, il est possible, à partir des recensements de population, de réaliser un portrait sociologique de Noisy-le-Grand.

Professions liées à l'agriculture dont vigneron	36%
Manouvriers (ouvriers manuels à la journée, essentiellement en agriculture)	29.5%
Commerçants	9%
Ouvriers et artisans	21%
Rentiers, propriétaires	11%

Activités déclarées, recensement de 1836

Ce profil est donc plus proche de celui d'une commune rurale.

Pendant la vie noiséenne d'Émile Sureau, la population de la commune augmente discrètement : elle passe de 1169 hab. en 1836 à 1879 hab. en 1886. Et ceci, sans modification majeure de la sociologie.

Il est bien clair que l'on ignore tout de l'activité réelle du Docteur Sureau dans sa pratique noiséenne. On en est réduit à des généralités sur la médecine en France et en Europe au XIX^e siècle qui reste rudimentaire, surtout sur le plan de la thérapeutique.

La période voit cependant apparaître quelques grands précurseurs de la médecine moderne mais aussi la persistance de « chapelles doctrinales » telles l'opposition Laënnec-Broussais qui nuit à la généralisation d'une médecine efficace.

Dans ce contexte, un médecin comme Émile Sureau est un omnipraticien solitaire qui s'occupe de tout (il est chirurgien, médecin, accoucheur, pharmacien). C'est un exercice lent, de faible activité, sans rendez-vous, les consultations sont nombreuses les jours de marché. Mais ce sont surtout les visites à domicile qui sont privilégiées, posant le problème du moyen de transport (à pied, à cheval, en voiture attelée : il y a une petite écurie dans la propriété). Les accouchements, comme les décès, ont lieu à domicile.

Il est isolé même s'il peut faire appel à un confrère. Il n'existe pas d'hôpital digne de ce nom en Seine-et-Oise, les hôpitaux sont parisiens.

Face aux oppositions doctrinales citées plus haut, le médecin pratique l'empirisme et le pragmatisme. Encore au début du XIX^e siècle, compte tenu des moyens limités, la thérapeutique oscille entre, d'un côté : purges, sangsues, vésicatoires, diète et, de l'autre : « tonifiants » (quinquina, fortifiants, viande, lait, œufs).

Ce qui change, c'est que l'on examine les patients de manière de plus en plus précise²⁵.

Au préalable le médecin prenait le pouls et observait le malade, mais depuis le début du siècle :
Il inspecte, il palpe (l'abdomen par exemple), il ausculte (stéthoscope de Laennec).

Le spéculum est inventé.

²⁵ La médecine au XIX^e siècle (tutoriel) <https://sofia.medicalistes.fr/spip/IMG/pdf/>



Stéthoscope de Laennec



Spéculum de Récamier

La température normale du corps est retenue comme étant 37°C en 1851 ; bien qu'il faille attendre 1870 pour bénéficier d'un thermomètre pratique.

On pratique l'examen neurologique : réflexes ostéo-tendineux, équilibre, sensibilité.

Depuis 1847, la mesure de la pression artérielle est connue même si elle ne passe dans la pratique courante qu'à la fin du XIX^e siècle.

Ce qui change, c'est l'apparition de dosages biologiques

1836 dosage de l'urée dans le sang ;

1848 recherche de sucre dans les urines ;

1849 recherche d'albumine dans les urines ;

1860 composition du sang et comptage des cellules sanguines (1875).

Ce qui change, c'est l'apparition de médicaments nouveaux et efficaces

Dans leur forme :

1834 Capsule ;

1843 Comprimé ;

1845 Injection sous cutanée.

Dans leur contenu :

1806 L'opium puis la morphine ;

1819 La colchicine ;

1820 La caféine et la quinine ;

1831 Le chloroforme ;

1848 La papavérine isolée de l'opium (antispasmodique) ;

1853 L'acide acétylsalicylique (aspirine) ;

1860 La cocaïne isolée de la feuille de coca ;

1863 La théophylline du thé ;

1871 La strophanthine ancêtre de la digitaline ;

1879 La trinitrine.

Ce qui change en chirurgie

En matière d'hygiène

- 1850 Le lavage des mains ;
- 1875 L'usage de compresses imbibées d'acide phénique ;
- 1878 Les principes de l'asepsie définis par Pasteur ;
- Fin du XIX^e Les masques opératoires et les gants chirurgicaux stérilisés.

En matière de limitation de l'hémorragie :

- 1864 Pincés hémostatiques, Aiguille de Reverdun et écarteurs de Faraboeuf



Pincés hémostatiques de Kocher



Aiguille de Reverdun



Ecarteurs de Faraboeuf

Ces améliorations ont permis de réaliser des interventions allant jusqu'à l'ablation d'un certain nombre d'organes (gastrectomie par Péan, appendicectomie par Dieulafoy en 1890).

En anesthésie

- 1846 L'éther ;
- 1844 Le protoxyde d'azote (gaz hilarant) ;
- 1853 Le chloroforme dont aurait bénéficié la Reine Victoria lors d'un de ses accouchements.

Le docteur Sureau, pendant son long exercice, a, théoriquement, pu bénéficier de ces progrès. Mais nous ne savons pas dans quelle mesure, en l'absence de dossiers ou d'ordonnances.

Quels sont les enjeux médicaux auxquels il a possiblement dû faire face ?

Il y a d'abord les maladies d'importation (les grandes épidémies) mais qui semblent en recul au XIX^e siècle. Néanmoins, il convient de signaler les incursions suivantes :

- Le choléra (1832*, 1833*, 1846, 1853, 1863, 1881*) ;
- La fièvre jaune ;
- La grippe (1837*, 1847) ;
- La variole (vaccination depuis 1798).

** Les épidémies de choléra de 1832-1833 et l'épidémie de grippe de 1837 semblent avoir eu un impact significatif sur la mortalité observée pour ces années dans notre ville. Une surmortalité franche est identifiée en 1878 et 1879, sans cause épidémique évidente (typhoïde ?).²⁶*

²⁶ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

Année	1831	1832	1833	1835	1836	1837
Naissances	38	25	25	38	35	37
Décès	25	55	37	29	30	47
N - D	+ 13	- 30	- 12	+ 11	+ 5	- 10

Surmortalité imputée aux épidémies

Les maladies autochtones sont dominées par :

Les infections aiguës fébriles quelle que soit leur origine ;
 La tuberculose ;
 L'alcoolisme ;
 Le rachitisme ;
 Les accidents.

Les maladies tumorales et cardiovasculaires n'ont pas encore la même incidence que de nos jours.

Nous n'avons trouvé que quelques traces de diagnostics portés par Émile Sureau, et encore s'agit-il de certificats de décès²⁷.

*« J'ai constaté le décès de la Veuve...morte hier à 9h du soir de dysenterie putride
 le 5 octobre 1842 »*

*« J'ai constaté le décès de Mr...mort ce matin à 7h d'affaiblissement sénile
 le 12 décembre 1842 »*

*« J'ai constaté le décès de Mr ...mort à 6h du soir d'entérite chronique suite d'intempérance
 le 24 décembre 1842 »*

*J'ai constaté le décès
 de Mr. Mathieu pere mort
 à 6 h du soir d'entérite
 chronique suite d'intempérance
 et je conseille d'avancer l'inhu-
 mation vu l'état du cadavre,
 24 Décembre 1842.
 E. Sureau*

Certificat de décès signé du Dr Sureau le 24 décembre 1842

²⁷ Certificats de décès rédigés par le Docteur Sureau, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Transparaissent, ici dans son exercice quotidien et ces simples certificats, les limites imposées par les connaissances et des moyens de l'époque ; et ceci malgré les indiscutables progrès enregistrés par la médecine au XIX^e siècle et dont il a pu bénéficier.

On peut juste retenir des éloges prononcés après son décès, qu'il a exercé jusqu'à sa mort, soit cinquante ans à Noisy. Il l'a fait avec abnégation, désintéressement, pour les riches comme pour les pauvres sans distinction. Et même au-delà des frontières de la commune.

« Un dévouement qui fait l'admiration de tous et lui a attiré le respect et l'affection de toute la population »

L'exercice de l'obstétrique

*« Accoucher chez soi est la pratique la plus répandue et, de loin, la moins risquée, du moins pendant les trois premiers quarts du XIX^e siècle ».*²⁸

Si bien qu'en France, en 1900, 92 % des naissances ont encore lieu à domicile, dont 69 % avec une sage-femme et 19 % avec un médecin.

« L'accouchement à domicile est un événement souvent partagé par la famille et par le voisinage. Auprès de la parturiente, il y a d'abord une sage-femme, ou parfois, mais de plus en plus rarement, une matrone qui a appris son métier sur le tas ».

*« Critiquées dès l'époque moderne, les matrones subissent, au XIX^e siècle, la concurrence croissante des sages-femmes ».*²⁹

À partir de 1803, la formation des sages-femmes s'améliore, puisqu'elles doivent suivre (loi du 19 ventôse an XI) :

Des cours théoriques dans les facultés de médecine

Des cours pratiques, non plus sur des mannequins, mais auprès des accouchées des hôpitaux.

Mais elles sont peu nombreuses dans les environs de Noisy.

Dans le département de Seine-et-Oise : 4 praticiennes sont recensées pour l'arrondissement de Gonesse en 1858 et 1874. Ce n'est qu'en 1899 que l'on recense 12 praticiennes sur l'arrondissement. Elles sont établies à : Gonesse, Livry, Gagny, Le Raincy (4), Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne.³⁰

Dans le département de la Seine : 29 praticiennes sont recensées pour les arrondissements de Saint Denis et Sceaux (les plus proches de notre ville) en 1884.³¹

Nous n'avons pu identifier sur cette période que deux déclarations de naissances à Noisy-le-Grand effectuées par des sages-femmes ayant de manière très temporaire résidé à Noisy-le-Grand :

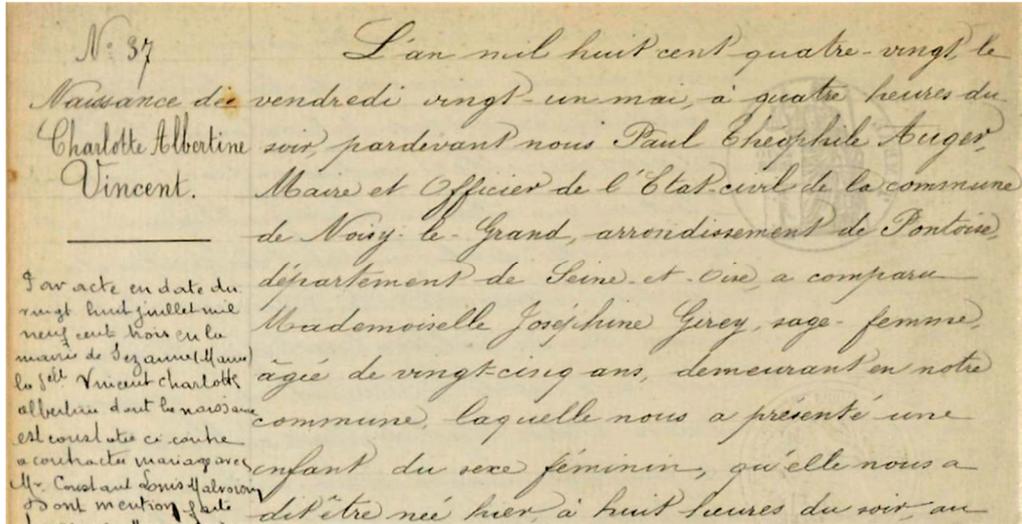
Le 21 mai 1880 « ... a comparu Mlle Joséphine Girey, sage-femme, âgée de 25 ans, demeurant en notre commune, laquelle nous a présenté une enfant de sexe féminin, née hier à 8h du soir... »

²⁸ Brée S., Les accouchements hors domicile à Paris au XIX^e siècle », XVI^e colloque de la CUDEP Les populations vulnérables, Aix-en-Provence (mai 2013), 2017.

²⁹ Dubesset M., Zancarini-Fournet M. L'accouchement à domicile : réalités et mémoire, Parcours de Femmes : Réalités et représentations, <https://books.openedition.org/pul/16716?lang>.

³⁰ Liste générale des docteurs en médecine, officiers de santé, dentistes et sages-femmes, département de Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise, F/17/4554, Archives Nationales de France.

³¹ Liste générale des docteurs en médecine, officiers de santé, dentistes et sages-femmes, département de la Seine, F/17/4553, Archives Nationales de France.



Acte de naissance d'un enfant déclaré par Mlle Girey, sage-femme

Le 5 août 1881 « ... a comparu la dame Eckhart, née Eléonore Favier, sage-femme âgée de 25 ans, demeurant dans notre commune, laquelle nous a présenté un enfant de sexe masculin, né en son domicile hier à 7h du soir... »³²

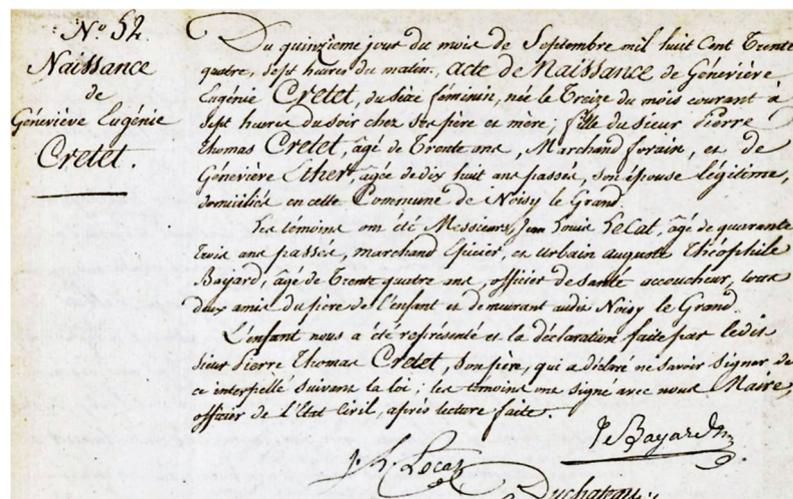
Dans ce siècle que l'on nomme « le siècle des sages-femmes » et dans le contexte, Urbain Bayard puis Émile Sureau ont une activité obstétricale.

En l'absence de statistiques, leur activité peut être estimée à partir des mentions et signatures portées sur les actes de naissance³³.

Urbain Bayard, officier de Santé, apparaît très fréquemment sur les registres de l'État civil entre 1825 et 1836. Soit comme témoin, soit comme personne déclarante. À titre d'exemple, il est cité 20 fois sur 38 naissances en 1835.

Dans l'exemple suivant, le titre d'officier de santé accoucheur apparaît dans l'acte :

« Les témoins ont été Messieurs Jean Louis Lecat, âgé de quarante-trois ans passés, marchand Epicier et Urbain Auguste Théophile Bayard, âgé de trente-quatre ans, officier de santé accoucheur..... demeurant au dit Noisy le Grand »



Acte de naissance d'un enfant déclaré par M. Bayard, officier de santé accoucheur

³² Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

³³ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

Émile Sureau, médecin, apparaît de manière beaucoup moins systématique dans les actes de naissance de la commune, deux ou trois mentions par an dont :

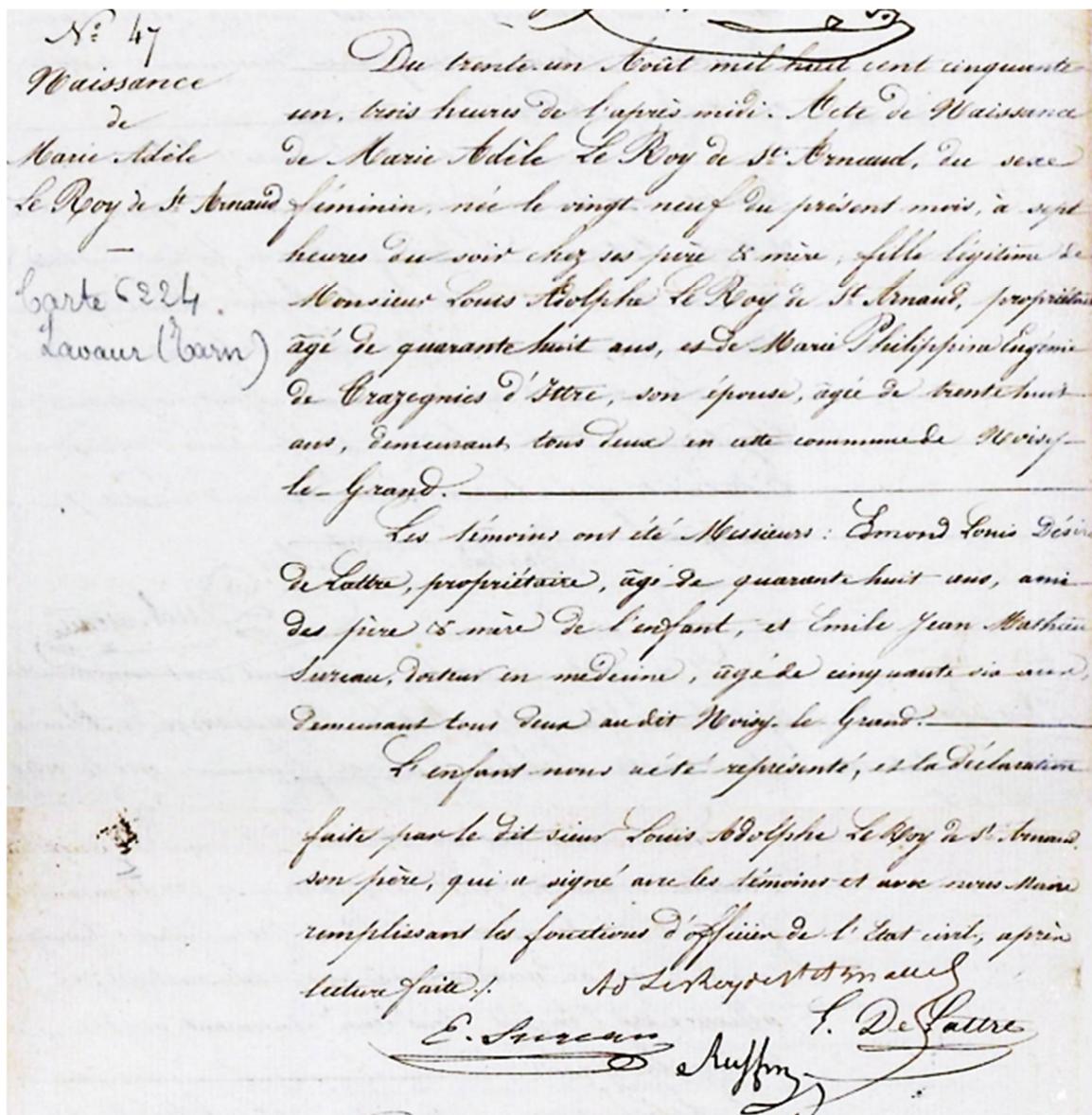
La naissance de ses deux fils Joseph Edmond le 25 juin 1834 et Auguste Émile Charles le 7 juillet 1844. Les actes de naissance d'enfants de notables. Parmi ceux-ci, citons :

Jean Hugues Philomène de Bully, le 1er septembre 1837 (naissance survenue au domicile de la Générale Grundler, fils d'Esprit Charles Gabriel de Bully, résidant habituellement au château de Coeuilly).

Marie Adèle Le Roy de Saint Arnaud, le 31 août 1851 (fille de Louis Adolphe Le Roy de Saint Arnaud, frère du Maréchal Le Roy de Saint Arnaud et futur sénateur).

Eugénie Antoinette Marguerite Begouïgne de Juniac, le 10 avril 1856 (fille de Jacques Louis Ange Eugène Begouïgne de Juniac, Colonel de cavalerie).

À titre d'exemple, voici, ci-dessous, l'acte de naissance de Mlle Le Roy de Saint Arnaud :



Acte de naissance de Marie de Saint Arnaud, Émile Sureau est affiché « témoin »

Dans ce cas précis, on sait à la lecture de la correspondance entre Marie Le Roy de Saint Arnaud et sa mère Eugénie de Trazegnies d'Istre, épouse Leroy de Saint Arnaud, que c'est effectivement Émile Sureau qui a été le médecin accoucheur.

*« La première personne dont j'ai reçu la visite au lendemain de mon mariage ; c'est le Docteur, ami de mon mari et du Maréchal ; qui avait soigné la première femme de Saint Arnaud. Et toi, ma chère Marie, née à Noisy ; c'est le bon docteur qui m'a aidée à te mettre au monde ».*³⁴ *

* NB : Marie Leroy de Saint Arnaud épouse, le 26 octobre 1872 à Saint-André-du-Bois (Gironde), Joseph Léon Maître. Le couple voyage dans de nombreux pays. Elle entretient une abondante correspondance avec ses parents. Veuve, elle compile l'ensemble de la correspondance familiale qui est éditée en 2015. Ces recueils apportent de petits détails, bien utiles, sur la vie bourgeoise à Noisy et, très souvent, sur le « bon docteur Sureau ».

L'exercice de la médecine légale

La constatation du décès a toujours constitué un problème majeur et controversé en médecine jusqu'à une période moderne où une définition légale est adoptée. Ceci est particulièrement vrai à une époque où les décès surviennent majoritairement au domicile.

C'est ainsi, qu'en 1800, le préfet de la Seine Nicolas Frochot considérant :

*Que la simple déclaration par les parents ou les voisins est insuffisante
Que l'officier public, lui-même, ne peut s'assurer du décès que par le témoignage de l'officier de santé*

Considérant enfin que l'ordre public, l'intérêt de l'humanité et celui des familles, exigent que l'on prenne toutes les précautions convenables pour n'être pas trompé par des signes incertains et que tout individu dont le décès, quoiqu'apparent, n'est pas physiquement constaté, doit être considéré comme existant encore,

*Arrête : « Les maires feront choix dans leur commune ou arrondissement d'un ou deux officiers de santé, pour constater le décès ».*³⁵

La procédure concernant les enfants morts nés respecte également les consignes de l'arrêté Frochot. L'arrêté qui est applicable au département de la Seine semble avoir été suivi d'effet à Noisy-le-Grand entre 1827 et 1849, si l'on examine les déclarations à l'État civil³⁶ :

Urbain Bayard remplit cette fonction (pas pour chaque décès mais de plus en plus régulièrement) entre 1827 et 1836.

Émile Sureau remplit cette fonction (dans quelques cas) entre 1834 et 1836, puis dans tous les cas jusqu'en 1849.

À titre d'exemple de la formulation, on trouvera deux extraits d'actes de décès constatés par l'un ou l'autre des praticiens.

³⁴ Marie Maître, née Leroy de Saint Arnaud, correspondances, Emmanuel de Survire Editeur, Lulu, 2015.

³⁵ Carol A. Le médecin des morts à Paris au XIX^e siècle, Annales de démographie historique 2014/1 (n° 127).

³⁶ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Les témoins ont été Messieurs Jacques Nicolas Xavier Duchateau, maître de pension, âgé de vingt neuf ans passé, et Urbain Auguste Théophile Bayard, officier de santé, âgé de trente quatre ans, tous deux amis du mari de la défunte et demeurant à Noisy le Grand.

Lesquels ont signé avec nous Maire, après lecture faite et le décès constaté par nous sous signé

Le Maire J. N. X. Duchateau
 Le Bayard

Acte de décès signé par M. Bayard

Lesquels ont signé avec Nous adjoint, faisant par délégation de M^e le Maire les fonctions d'officier de l'état civil, après lecture faite, et le décès constaté par nous et le M^e médecin sous signé . J.

Duchateau J. N. X. Duchateau
 P. Sureau
 adjoint.

Acte de décès signé par le Dr Sureau

Il n'y a plus de trace, sur les registres de l'État civil, de la constatation des décès par un praticien après 1849.

Est-ce que le Dr Sureau constate toujours l'ensemble des décès ? Fait-il parvenir un certificat en mairie ? Probablement, nous avons trace de quelques certificats dont un a été cité plus haut. En tous cas, dans une délibération du 10 novembre 1884 (Émile Sureau est décédé), le Conseil Municipal signe avec son successeur, le Dr Pagnier, un traité résumant les charges que doit remplir le médecin. Parmi celles-ci :

« M. le Docteur Pagnier s'engage à constater les décès qui se produiraient sur le territoire de la commune et à faire parvenir aussitôt à la mairie un certificat indiquant à quelle maladie la mort doit être attribuée »³⁷

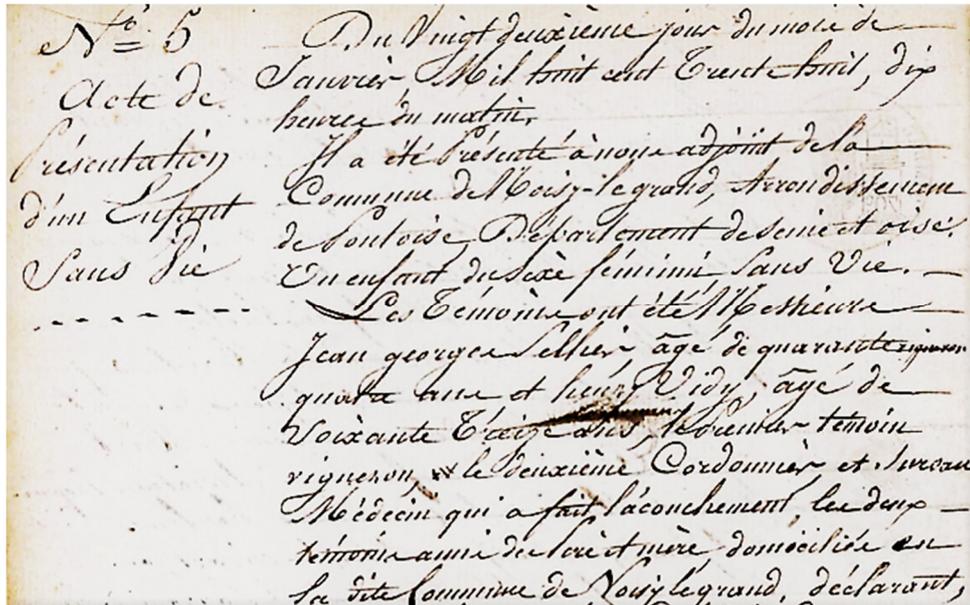
La procédure de déclaration des enfants morts nés semble avoir été appliquée, elle aussi, à partir de 1828 :

Urbain Bayard remplit cette fonction entre 1828 et 1836.

³⁷ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Émile Sureau remplit cette fonction de 1836 à la fin de son exercice.

Ci-dessous, un acte de présentation d'un enfant né sans vie constaté par Émile Sureau.

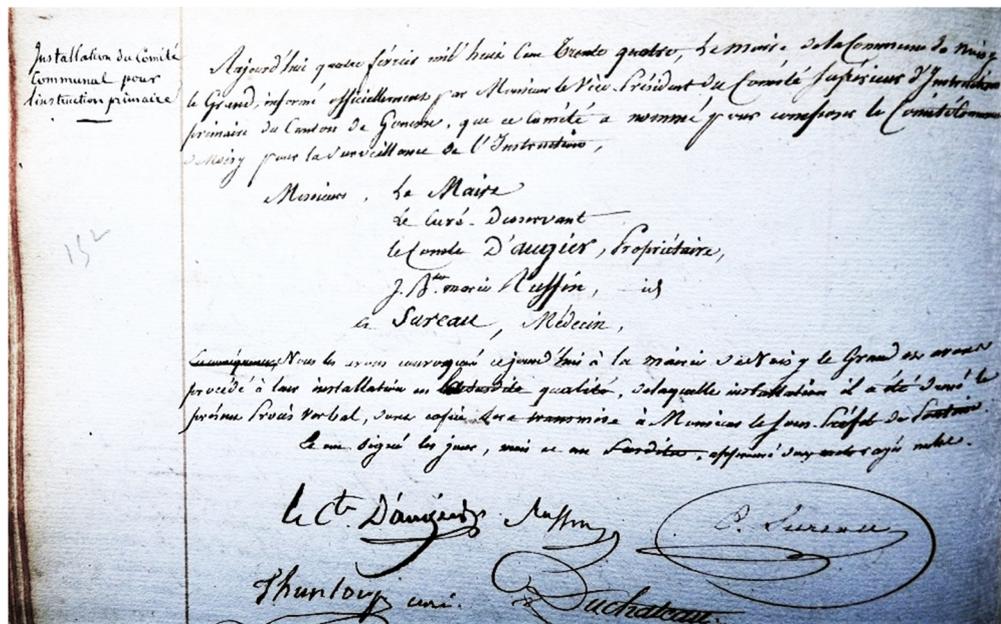


Présentation d'un enfant né sans vie par le Dr Sureau

L'homme politique

Cette période de sa vie, consacrée à la vie de la cité, couvre une période de 50 ans.

Elle débute le 4 février 1834 lors de l'installation du Comité pour l'instruction primaire dont il est membre en compagnie du Maire, du curé et de deux « propriétaires » (le Comte d'Augier et Jean Baptiste Ruffin).³⁸



Première délégation d'Émile Sureau à la mairie de Noisy-le-Grand (Comité pour l'instruction primaire)

³⁸ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

1^{re} partie : 1835-1848

Sa carrière politique proprement dite commence par un imbroglio administratif.

Le 4 janvier 1835, a lieu l'installation d'un nouveau Conseil Municipal (*suite au renouvellement triennal prévu par loi du 21 mars 1831 sur l'organisation municipale*)³⁹.

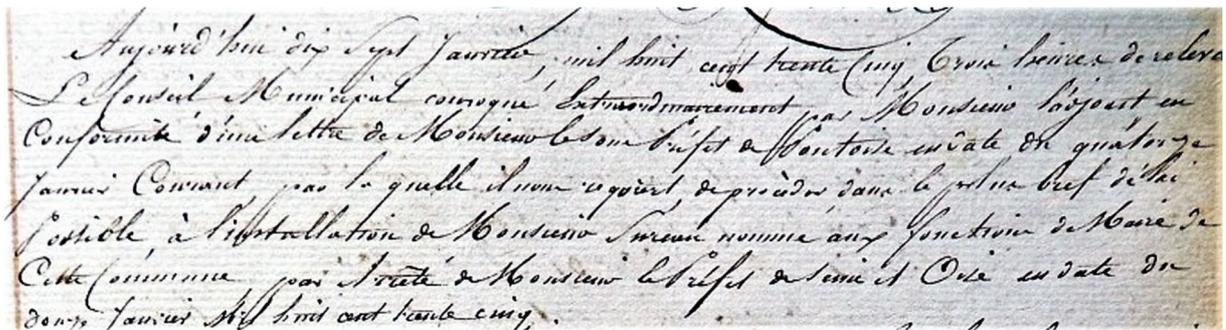
Le Maire est, comme le prévoit la loi, nommé par le Préfet. Or, celui-ci désigne Georges Eloi Duchateau qui ne peut l'être car il est instituteur public, en contradiction avec ladite loi !⁴⁰

« Ne peuvent être ni Maire ni Adjoint les fonctionnaires et employés des collèges communaux et les instituteurs primaires.

Il a été exposé que ce ne pouvait être que par erreur que Monsieur le Préfet avait fait choix du dit Monsieur Duchateau, et l'avait élu pour maire de cette commune, attendu qu'il est notoire qu'il exerce actuellement les fonctions d'instituteur primaire »

Néanmoins, il est procédé à l'installation et à la prestation de serment du Maire adjoint et des conseillers municipaux. Parmi ces conseillers : Émile Sureau, médecin.

Le 17 janvier 1835 : le conseil se réunit, de nouveau, pour installer le maire désigné par le Préfet le 12 janvier : *« Monsieur Sureau est nommé aux fonctions de Maire »*.⁴¹



Nomination « éphémère » de Monsieur Sureau au poste de Maire

La nomination est immédiatement contestée sous le prétexte que :

Selon la loi, parmi les citoyens appelés à l'assemblée municipale, sont prévus *« les docteurs de l'une ou de plusieurs facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, après trois ans de domicile réel dans la commune »*.

Le motif peut être entendu : si l'on considère que Émile Sureau est présent dans la commune en novembre 1832, sa présence réelle est inférieure à 3 ans en janvier 1835.

En revanche, Émile Sureau est parfaitement en droit de faire partie de l'assemblée municipale car il appartient à la population des *« citoyens les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune »*. Même si l'on peut discuter du caractère démocratique de cette règle !

³⁹ Loi du 21 mars 1831 sur l'organisation municipale, gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France.

⁴⁰ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴¹ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Toujours est-il, que la manœuvre profite au citoyen Jean Baptiste Ruffin qui est installé comme Maire lors du conseil du 8 février 1835, après que le Préfet l'eut désigné le 4 février. (On ne peut que s'étonner des attermolements du Préfet et de sa méconnaissance des textes !).⁴²

Émile Sureau ne sera jamais Maire. Il est un conseiller municipal assidu et docile, souvent secrétaire de séance, il signe toutes les délibérations et motions jusqu'en 1848 dans un esprit visiblement favorable à la Monarchie de Juillet.

Il signe, en particulier toutes les motions de soutien au roi Louis Philippe lors des nombreux attentats dont il a été victime, comme par exemple l'attentat de Fieschi du 28 juillet 1835.

Lors de la séance du 12 août 1835, M. le Maire donne lecture au conseil :

« De la proclamation du Roi relative à l'horrible attentat dirigé contre sa personne Et dont été victimes des citoyens de toutes les classes. De la proclamation de Monsieur le Préfet relative à cet horrible attentat. De la lettre du Roi aux évêques pour faire un service funèbre pour les citoyens qui en ont été victimes et chanter un te deum en action de grâce de la protection éclatante dont Dieu a couvert le Roi.

De la circulaire de Mgr l'Evêque de Versailles pour cet objet.

De la circulaire de M. le Préfet adressée aux magistrats et citoyens à ce sujet ».

Cette lecture terminée :

*« Le Conseil municipal a arrêté à l'unanimité qu'il se rendrait en corps au service funèbre qui sera célébré demain pour le repos des victimes de cet horrible attentat et au te deum qui sera chanté le quinze de ce mois en action de grâce de ce que le Roi ... y a heureusement échappé ».*⁴³

Au-delà de l'aspect criminel, cette délibération est très significative du mode de fonctionnement politique à cette époque et de l'approbation qu'apporte Émile Sureau à cette politique.

2^e partie : 1848-1853

Il ne semble pas que son soutien soit le même à la II^e République.

Le 22 février 1848 : des émeutes éclatent à Paris

Le 24 février 1848 : Louis Philippe abdique, la II^e République est proclamée

Le 23 juin 1848 : une insurrection ouvrière secoue Paris.

Néanmoins le 3 juillet 1848 les élections municipales ont lieu. L'organisation du scrutin est celle de la loi du 21 mars 1831.

Émile Sureau fait partie du nouveau conseil municipal. Mais en démissionne.⁴⁴

⁴² Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴³ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴⁴ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

LISTE

*Des Maire, Adjoint et Membres composant le Conseil municipal
de la Commune de Noisy-le-Grand, nommés, les Conseillers le 30 Juillet
1848, et le maire et l'adjoint par les conseillers, le 19 août 1848.*

NOMS.	QUALITÉS.	DEMEURES.	SIGNATURES.
Ruffin Jean-Baptiste-marie	Maire	à noisy-le-Grand	
Duchateau, Georges-Louis	Adjoint	18	
Bignan, Charles-Louis	Conseiller Municipal,	à Noisy-le-Grand	
Jureau, Louis-Jean-mathieu	18	18	Démissionnaire non remplacé
Burodeau, Antoine-Hippolyte	18	18	
Laperfonne, Michel-Nicolas	18	18	
Milon, Pierre-Étienne	18	18	
Larochette, Amant-François	18	18	Démissionnaire non remplacé
Beisson, Jean-Joséphine	18	Paris	Démissionnaire non remplacé
Viel, Zacharie-Louis	18	1 Paris	
Caveland, Jean-Jacques-François	18	Noisy-le-Grand	
Devies, Achille-Nicolas	18	18	

Liste des élus au scrutin municipal du 30 juillet 1848, démission de E. Sureau

Pourtant, le nouveau régime se déclare beaucoup plus libéral et démocratique et cela se traduit au niveau du système électoral.

La Constitution de 1848 (décret du 28 octobre 1848)⁴⁵ promulgue le suffrage universel :

« Article 24. - Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

Article 25. - Sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français âgés de vingt et un ans, et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 79. - Les conseils municipaux sont élus par le suffrage direct de tous les citoyens domiciliés dans la commune ».

La loi électorale du 15 mars 1849 complète le dispositif⁴⁶ :

« Listes électorales :

Art. 2. Elle comprendra, par ordre alphabétique : tous les Français, âgés de vingt et un ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, et habitant dans la commune depuis six mois ».

⁴⁵ <https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-constitutions-dans-l-histoire/constitution-de-1848-IIe-republique>

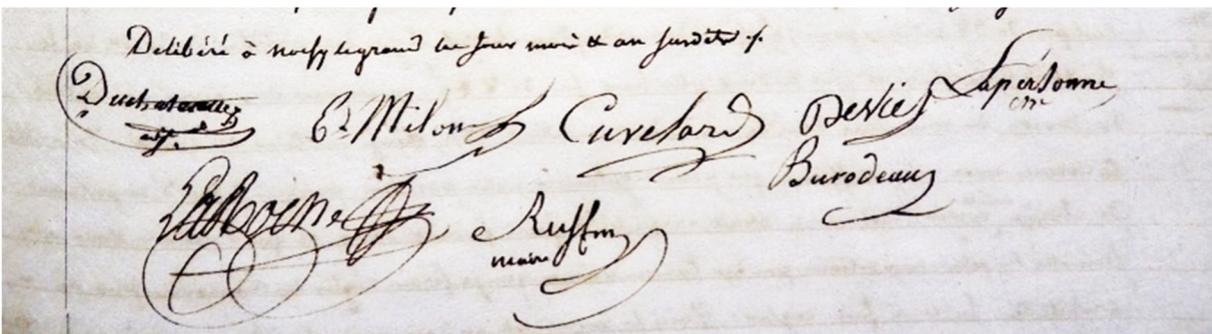
⁴⁶ <https://1851.fr/wp-content/uploads/2020/02/loi-%C3%A9lectorale-15-mars-1849.pdf>

Émile Sureau démissionne donc du nouveau conseil municipal. Il le fait entre le 4 octobre 1848 (la république est installée) et le 2 mai 1849. Il n'est pas remplacé au sein du conseil.⁴⁷
Il signe le procès-verbal de séance du 4 octobre 1848.



Maire et conseillers municipaux signataires du procès-verbal du 4 octobre 1848

Il est absent du procès-verbal du 3 mai 1849.



Maire et conseillers municipaux signataires du procès-verbal du 2 mai 1849

Il démissionne en compagnie de deux autres conseillers :

Armand Laroche

Jean Isidore Buisson, beau-père d'Augustin Périac.

Les motifs de cette démission ne sont pas connus. Il semble, cependant, qu'une démission collective, comme c'est le cas, obéisse plus à des raisons politiques qu'elles soient nationales ou locales qu'à des raisons personnelles.

Il est donc absent pour la totalité du mandat

3^e partie 1853-1878

Émile Sureau revient en politique avec le second Empire.

La marche à l'Empire :

Le 2 décembre 1851, le Président de la République Louis Napoléon Bonaparte suspend la Constitution de 1848 et dissout l'Assemblée législative, suspend le suffrage universel (c'est un coup d'état au cours duquel le Maréchal Leroy de Saint Arnaud s'illustre en occupant Paris). Les émeutes à Paris et en province sont réprimées.

⁴⁷ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Les 20 et 21 décembre 1851, les Français, dans un plébiscite, approuvent le coup d'état.

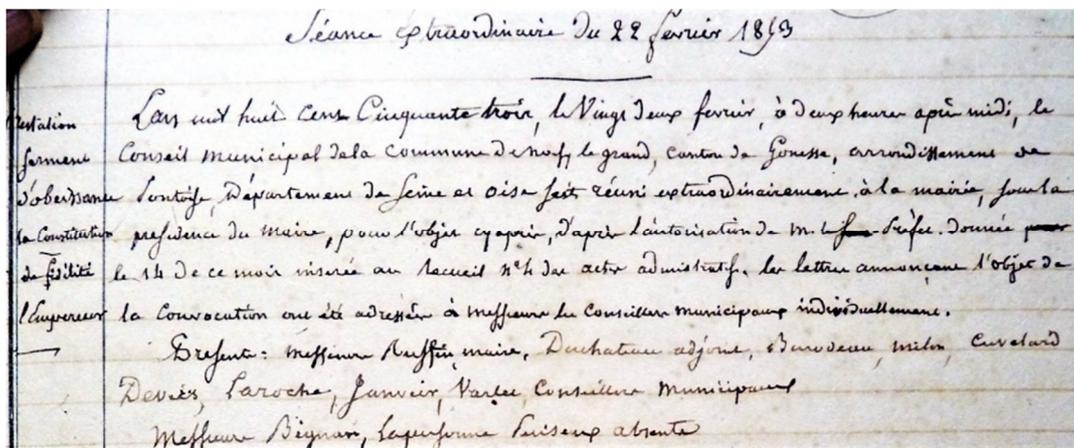
Le 7 novembre 1852, un sénatus-consulte rétablit la dignité impériale.

Le plébiscite du 21 et 22 novembre 1852 confirme le sénatus-consulte.

Le 2 décembre 1852 : par décret le Président de la République Louis Napoléon Bonaparte devient l'empereur Napoléon III.

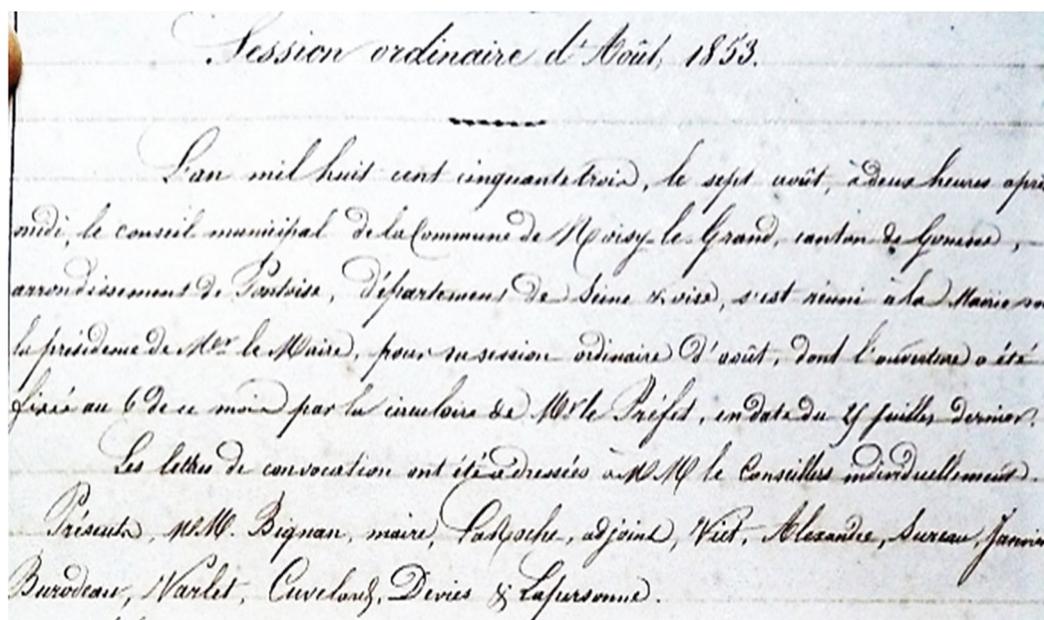
Le 22 février 1853, le Maire et les conseillers municipaux, « la main droite levée, jurent obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur ».

Émile Sureau ne fait pas partie des édiles à la séance du conseil du 22 février 1853. En revanche, Armand Laroche semble avoir réintégré l'assemblée.⁴⁸



Maire et conseillers municipaux signataires du procès-verbal du 22 février 1853

Pourtant il est convoqué à la séance ordinaire du 7 août 1853. On y remarque que le nouveau maire est Charles Bignan, désigné en mars 1853.⁴⁹



Conseillers convoqués à la séance du 7 août 1853

⁴⁸ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

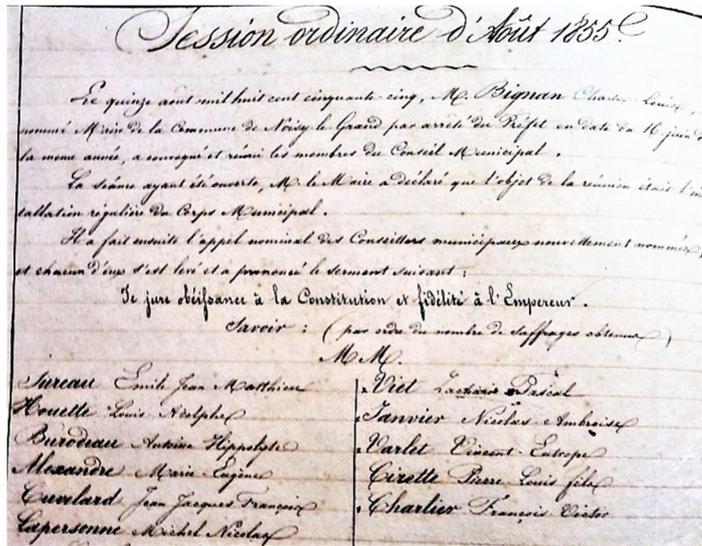
⁴⁹ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Il siège sans discontinuer de 1853 à 1878, il occupe fréquemment le poste de secrétaire de séance. Il voit arriver de nouveaux conseillers municipaux dont il est proche :

En 1860 Adolphe Leroy de Saint Arnaud, sénateur et frère du maréchal

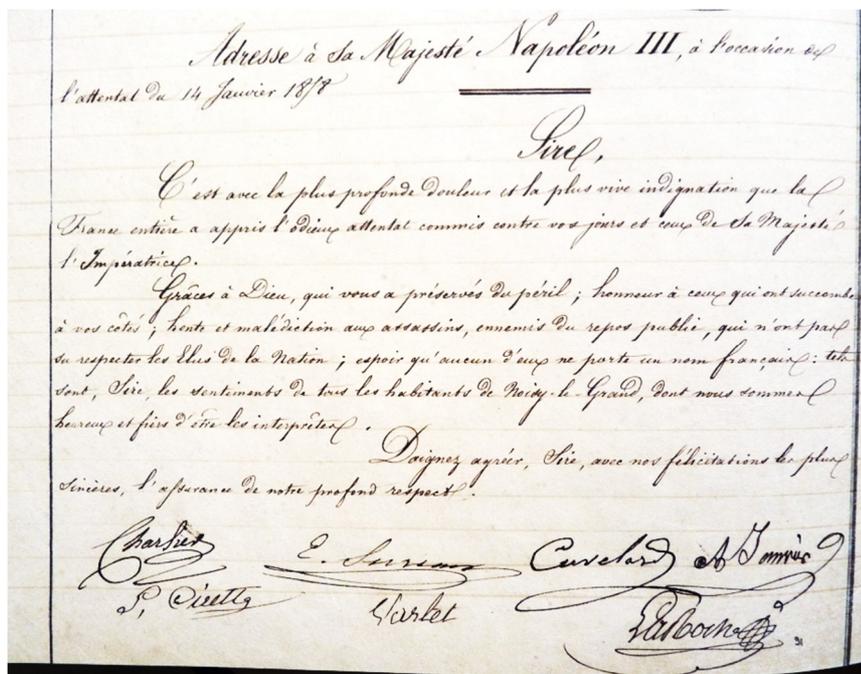
En 1874 le Général Baron Jacques Begouÿne de Juniac.

Lors de la session ordinaire du Conseil municipal du 15 août 1855, il prête serment, cette fois, de manière officielle. On peut remarquer que, de tous les conseillers municipaux, c'est lui qui a recueilli le plus de voix.⁵⁰



Liste des élus jurant « obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur

Il ne manque pas de signer « L'Adresse à sa Majesté Napoléon III à l'occasion de l'attentat du 14 janvier 1858 ».⁵¹



« L'Adresse à sa Majesté Napoléon III à l'occasion de l'attentat du 14 janvier 1858 ».

⁵⁰ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵¹ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Pendant le second Empire, où l'on fait grand cas du « souvenir napoléonien », le Docteur Émile Sureau est distingué à deux reprises :

Le 12 août 1857, il est décoré de la Médaille de Sainte Hélène créée par Napoléon III. Plusieurs autres Noiséens, vétérans des guerres de l'Empire, sont aussi distingués.⁵²



Médaille de Sainte Hélène

Le 7 août 1869, il est intronisé chevalier de la Légion d'honneur. Plusieurs de ses relations relatent le bonheur que lui a procuré cette distinction.⁵³

LÉGION D'HONNEUR	
NUMÉRO D'ORDRE DES MATRICULES:	Nom <u>Sureau</u>
	Prénoms <u>Émile-Jean-Arthur</u>
Qualité ou grade	<u>Conseiller Municipal à Huisy-le-Grand (Sarthe)</u>
né le	<u>30 Avril 1795</u>
à	<u>Paris (Seine)</u>
a été nommé	Chevalier de la Légion d'honneur
par décret du	<u>7 Août 1869</u> rendu sur le rapport
du Ministre de	<u>[Signature]</u>
pour prendre rang du	<u>[Signature]</u>
N° du départ de la décoration	_____
Idem du brevet	_____
2558	date du décès <u>22 Mars 1884</u>
26	

Nomination d'Émile Sureau au grade de Chevalier de la Légion d'honneur

⁵² Archives départementales des Yvelines, Décorés de la médaille de Sainte Hélène, cote 3R52 et listsup3/376, dossier:274355.

⁵³ Index des titulaires de l'Ordre de la Légion d'Honneur, <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

À partir de septembre 1871, il signe : Dr Sureau.

Nouvelle signature du conseiller municipal Sureau

Lors des installations des nouveaux conseils, il occupe, en tant que doyen, le siège de président de séance.

Le 8 octobre 1876, un nouveau conseil municipal est installé.

Pierre Alfred Ruffin est réélu Maire, l'élection de l'adjoint Jules Pascal n'est obtenue qu'au second tour, et difficilement.

Le président Sureau arbitre.

L'élection ne semble plus être une formalité dans ce bourg rural pour prendre une signification plus politique. Un exemple en a déjà été donné avec la démission de trois conseillers en 1848, au moment de l'avènement de l'éphémère II^e République.⁵⁴

Comme l'expriment Claudine et Claude Coquard dans leur ouvrage « Histoire de Noisy-le-Grand (1789-1958) »⁵⁵ :

« Il est possible de voir ici confirmé le refus d'une partie importante des élus à maintenir un exécutif communal trop impliqué dans le régime précédent ».

« Les progrès du républicanisme, ..., ne sont sans doute pas étrangers à ces changements de personnel au sein de l'équipe municipale ».

La rupture se confirme lors des élections de 1878.

Le 21 janvier 1878 le nouveau conseil municipal est installé : s'ensuit la démission immédiate du Maire et de l'Adjoint précédents, Pierre Alfred Ruffin et Jules Pascal. Ils sont accompagnés de Émile Sureau et du Baron de Juniac.⁵⁶

Conseillers démissionnaires lors de l'installation du Conseil Municipal du 21 janvier 1878

⁵⁴ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵⁵ Coquard C., Durand-Coquard C., Du village briard à la grande ville de banlieue, Histoire de Noisy-le-Grand (1789-1958), Association Noisy-le-Grand et son Histoire (NLGH).

⁵⁶ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

On peut l'expliquer par « la limite d'âge » : Ruffin 71 ans, Juniac 68 ans, le doyen Sureau 83 ans, mais aussi, et plus vraisemblablement, par le départ des partisans du régime bonapartiste.

En mars 1878, quatre remplaçants sont élus ; parmi eux, Émile Eugène Arthur Descamps, 26 ans, Docteur en médecine !

Le Docteur Sureau pendant la guerre franco-prussienne et le siège de Paris.

Il quitte la commune comme la plupart des habitants, peut-être fait-il des aller-retours ? (Seuls 137 habitants restent sur place, les autres fuient vers Paris, Champs ou Torcy).

Il s'occupe des Noiséens ayant évacué la commune.

On en trouve, à nouveau, un témoignage dans la correspondance entre Adolphe Leroy de Saint Arnaud et son épouse.⁵⁷

« J'ai vu aujourd'hui Sureau qui court les quatre coins de Paris pour ses malades de la campagne ; beaucoup succombent. Le chagrin, les privations, le changement d'air et surtout le mauvais air les saisissent & les torpillent. »

Témoignage de l'activité du Dr Sureau à Paris après le départ des habitants de Noisy

Le couple semble résider rue des Moulins (1^{er} arrondissement de Paris), résidence de sa sœur Joséphine, veuve Petibeau.

Après la signature de l'armistice, le 26 janvier 1871, les Noiséens reviennent dans leur village et commence la douloureuse période de l'occupation qui durera jusqu'en septembre 1871.

Le Dr Sureau, élu de la commune, est victime de brimades (il est même molesté)⁵⁸ comme l'indique la déposition suivante :

« ...La vue d'une patrouille d'infanterie semblait devoir écarter toute crainte de mauvais traitement. Je me trompais.

A peine sortis de la maison nous fumes maltraités, je reçus des coups de poing, de fourreau de sabre et je fus jeté trois fois par terre, ... le groupe des gens qui nous poursuivait me lança des pierres dont une m'atteignit à la partie postérieure de la tête, le tout était accompagné d'injures.

A l'approche de la demeure du commandant de la place les mauvais traitements cessèrent. Je fus poussé au corps de garde où je trouvais deux blessés arrivés avant moi et soignés par deux ambulanciers logés chez moi et qui furent très convenables.

Peu après arriva le médecin du régiment, qui voulut visiter ma tête, puis le commandant qui me fit relâcher.

Après lecture de cette déposition, M. Sureau l'a signée avec nous.

Signé Dr E. Sureau.

*Devies, adjoint » **

** La déposition comme d'autres documents à venir sont issus d'un livre écrit par Arthur Hustin (1850-1924) sur la guerre de 1870 qui reprend une série d'articles publiés dans l'Echo du Raincy. Il y consacre un long chapitre à Noisy-le-Grand où il évoque, de manière émouvante et documentée, Émile Sureau.*

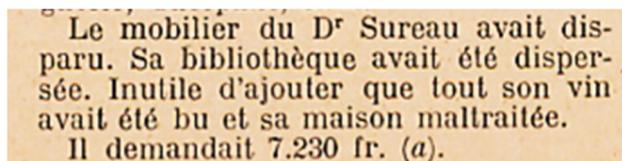
Comme on le voit, des occupants sont logés chez lui.

⁵⁷ Lettre de Adolphe Leroy de Saint Arnaud à son épouse in Marie Maître née Leroy de Saint Arnaud, correspondances, Emmanuel de Survire Editeur, Lulu, 2015.

⁵⁸ Hustin A, Les Allemands à l'Est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Il est victime de dommages et de pillage (ses meubles, sa bibliothèque, sa cave).⁵⁹

Il participe activement aux décisions municipales sur le sujet du remboursement des dépenses occasionnées par la présence des troupes prussiennes.



Le mobilier du D^r Sureau avait disparu. Sa bibliothèque avait été dispersée. Inutile d'ajouter que tout son vin avait été bu et sa maison maltraitée. Il demandait 7.230 fr. (a).

Domages occasionnés par le conflit à la maison d'Émile Sureau

Le 15 décembre 1871, il est membre de la Commission d'indemnisation qui publie les résultats de ses travaux le 8 juillet 1872 :

Le total des dommages, pour 510 dossiers traités, se monte à 1 651 295 frs⁶⁰.

Si Émile Sureau ne demande que de modestes réparations (7200 frs pour « sa maison maltraitée ») d'autres propriétaires se déclarent plus lésés.

C'est le cas de Pierre Alfred Ruffin (100 000 frs), la famille Périac (80 000 frs) et Alphonse Leroy de Saint Arnaud (80 000 frs)⁶¹. Il est vrai que pour Saint Arnaud, le préjudice est important d'autant que la famille semble être dans une situation pécuniaire difficile ; la famille quitte d'ailleurs Noisy en 1872.

Le notable

Le docteur Sureau, que dans nombre d'écrits non référencés on qualifie de « médecin des pauvres » était-il un notable ? L'un n'excluant pas l'autre par ailleurs.

Ce que l'on peut dire, socialement parlant, sur Émile Sureau :

Qu'il est issu d'une famille de la bourgeoisie aisée qui a bénéficié de sa position pendant le 1^{er} Empire, même si son père est une victime des guerres impériales ; on y rencontre pharmaciens et médecins entre les familles desquelles des alliances se forment.

Qu'il est catholique pratiquant⁶².

Comme nous l'avons supputé sur son parcours politique, qu'il est un sympathisant bonapartiste qui ne semble pas avoir vu d'un bon œil la révolution libérale de 1848.

Penchons-nous donc sur les relations qu'il entretient avec **la bourgeoisie et la noblesse locales**.

- La famille Leroy de Saint Arnaud d'abord ;

C'est certainement sur les relations avec cette famille que nous disposons du plus de témoignages.

Le sénateur Louis Adolphe Leroy de Saint Arnaud (1801-1873), conseiller municipal, son épouse Eugénie de Trazegnies d'Istre et leur fille Marie qu'Émile Sureau met au monde comme on l'a vu plus haut, apparaissent comme des relations proches.

⁵⁹ Hustin A, Les Allemands à l'Est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

⁶⁰ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶¹ Hustin A, Les Allemands à l'Est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

⁶² Coudurier J., Vie poétique du Docteur Sureau, Fayard, Paris, 1886.

En voici deux exemples supplémentaires :

« J'ai reçu une excellente lettre du bon Docteur Sureau, si plein d'affection et d'intérêt. Il me dit avoir été plusieurs fois pour te voir sans te rencontrer ? Il me parle de toutes les familles de Noisy et me dit que le général de Juniac est remarié...Adieu chère mère. Ta fille qui t'aime ».

« Adolphe, qui est conseiller municipal de Noisy. Il doit s'y rendre fréquemment, passant parfois la nuit sur place, chez ses bons amis Sureau ou le général de Juniac...Ta mère ».⁶³

Mais Émile Sureau a, aussi, des relations suivies avec Armand, Jacques « Achille » Leroy de Saint Arnaud (1798-1854), frère d'Adolphe, Maréchal de France, adjoint de Bugeau pendant la colonisation de l'Algérie (1837-1851).

Il est commandant en chef de l'armée française pendant la guerre de Crimée (1854-1856), il décède en mer à son retour en France avant la fin du conflit.

Il s'illustre aussi dans des opérations de maintien de l'ordre en métropole. Ce qui fait dire à Victor Hugo :

« Ce général avait les états de service d'un chacal »⁶⁴.

Il fréquente Noisy et échange avec son frère un courrier abondant et nostalgique où Sureau est cité.

« Monsieur mon frère il vaut mieux pérégriner de Paris à Noisy que de rôtir à Tiaret (Algérie). Que n'y suis-je, moi, à Noisy ? Mon dieu comme je serais tranquille et heureux. A Tiaret nous n'avons que des sources. Sans bois, sans eau, où est la vie ? Conserve soigneusement tes modestes tilleuls de Noisy ».

« Puisque ta femme est à Noisy, dis-lui de me rappeler au bon souvenir du docteur Sureau. Et moi aussi je voudrais bien être à Noisy ».⁶⁵

Il est intéressant d'apporter une précision sur les liens unissant cette famille à notre ville. En effet ce n'est pas seulement une famille qui a sa villégiature dans la commune.

Les Leroy, alors qu'ils ne sont pas encore « Saint Arnaud » ont une origine noiséenne :

Le grand père des deux frères Armand et Adolphe, Jacques Le Roy naît en 1724 à Noisy, il est le fils de Jacques Leroy (né à Paris) qui épouse en 1720 à Noisy, une Noiséenne Marie Chatté ; le couple vit ensuite à Paris⁶⁶.

⁶³ Lettre de Mme Leroy de Saint Arnaud à sa fille in Marie Maître née Leroy de Saint Arnaud, correspondances, Emmanuel de Survire Editeur, Lulu, 2015.

⁶⁴ Maspéro F., L'honneur de Saint Arnaud, Sciences humaines, Seuil, 2012.

⁶⁵ Lettre de Armand Jacques Leroy de Saint Arnaud à son frère in Lettres du Maréchal de Saint Arnaud, tome II, Michel Lévy Editeur, Paris, 1858, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

⁶⁶ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

1720

L'an mil sept cent vingt le sixieme jour de

Mariage
Jacques
le Roy
et Marie
Chatté

fevrier apres la publication des Banca faites en cette
paroisse par trois differentes jours de Dimanche et fevrier
consecutifs le quatorze dix sept & vingt unieme
de Janvier dernier et en celle de ^{Germain} l'Auxerrois
de Paris les Dimanches quatorze et vingt unieme et
Lundy vingt deuxieme Janvier dernier comme il nous parut
par le Certificat du Sieur Baudin Vicair de ladite paroisse
S. Germain l'Auxerrois en date du vingt sixieme dudit
mois de Janvier de la presente année. Apres les fiancailles
celebrees le jour precedent entre des mariés par Monsieur
Pastre Curé souz signé apres que nous avons eue leur
Consentement mutuel et entre recue de nous la benediction
Nuptiale Jacques le Roy fils Major de deffunt Nicolas
le Roy et de deffunte Elisabeth Brulant de la paroisse
Germain l'Auxerrois de Paris d'une part et Marie
Chatté fille majeure de deffunt Jean Chatté et de deffunte
Françoise la Moine ses père et mere d'autre part de cette
paroisse assistés de Louise huin Bourgeoise de Paris
de Simon le Roy, Cousin Germain de l'epouse de Pierre
Brulant Cousin de l'epouse d'Elisabeth Gastine beaufrere
de l'epouse de Joseph Colombier Cousin de l'epouse qui ont
signifié a l'exception de Simon le Roy qui a déclaré ne s'en
signifier de ce mariage suivant l'ordonnance de Sa Majesté
au chatte Demeures Delaire
Dubamel L. huin J. Brulant
E. Gattin J. Colombier
M. de Mousset

Acte de mariage de Jacques Leroy (grand père de Armand et Adolphe Leroy de Saint Arnaud)

- Ensuite, le général Jacques Begouïgne de Juniac (1810-1881), officier de cavalerie, conseiller municipal.⁶⁷ Le docteur met au monde sa fille Eugénie. Il dine souvent avec Sureau et Saint Arnaud ainsi qu'avec Henri Faroux (1812-1893), propriétaire négociant.

« Au retour de Paris, en voiture à cheval, Adolphe de Saint Arnaud est victime d'un incident périlleux le 1^{er} décembre 1871, au bord de la Marne. [Nous avons pris le bon chemin. Nous avons franchi le pont de bateaux et nous voilà à Noisy. Un bon diner m'attendait chez Juniac avec Sureau et Faroux] »⁶⁸.

- Jules Coudurier (1837-1890), pharmacien⁶⁹, hagiographe du Dr Sureau.

⁶⁷ D'Est-Ange C. Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle, tome III, imprimerie Hérissey, Evreux, 1904, <http://www.corpusetampo.com/che-20-chaixdestange03.pdf>

⁶⁸ Lettre de Adolphe Leroy de Saint Arnaud à son épouse in Marie Maître née Leroy de Saint Arnaud, correspondances, Emmanuel de Survire Editeur, Lulu, 2015.

⁶⁹ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

- Henri Périac (1834-1898), agent de change⁷⁰, qui est l'exécuteur testamentaire d'Émile Sureau.
- Jean Isidore Buisson (1779-1862) : Émile Sureau est porté comme « témoin et ami » dans son acte de décès⁷¹. Jean Buisson est le beau-père d'Augustin François Périac, père d'Henri.
- Arthur Hustin (1850-1924), journaliste, historien, haut fonctionnaire, conseiller municipal du Raincy⁷². On a déjà évoqué, plus haut, son livre sur la guerre de 1870 (*parmi de nombreuses publications historiques*) qui reprend une série d'articles publiés dans l'Echo du Raincy. Il y parle des mouvements de troupe et des affrontements, de la cohabitation entre les Noiséens et les troupes prussiennes, des souffrances des habitants et des dommages de guerre. Il y évoque souvent le Dr Sureau.⁷³

Nous n'avons aucune preuve qu'ils aient pu se rencontrer bien qu'ils soient contemporains.

- Dans ses **activités municipales ou paramunicipales**

Il est peu probable qu'il ait eu des relations avec le comte d'Augier qui décède en 1834.

Des rapports cordiaux avec Jean Baptiste Ruffin (1773-1859) sont difficilement envisageables si l'on se remémore l'épisode de la désignation du maire de 1835.

En revanche, une proximité politique et de pensée avec Pierre Alfred Ruffin (1807-1891) et Armand Laroche (1815-1894) est très vraisemblable ; ils ont, en particulier, démissionné ensemble.

Paul Théophile Auger (1834-1891) est maire au moment du décès d'Émile Sureau ; il se multipliera pour lui rendre hommage et pour lui assurer des obsèques dignes, nous y reviendrons.

- **Le groupe de Bry autour d'Armand Mentienne (1798-1857)**

Adrien Mentienne, dans son ouvrage sur Bry-sur-Marne, fait état d'une sorte de société intellectuelle qui regroupe, autour de son père :

Marie Geneviève Gauthier de Rigny (1776-1857), nièce du baron Louis (1755-1837) ;
Antoine Jobert de Lamballe (1799-1867), chirurgien, gynécologue, membre de l'Académie de Médecine ;

Louis Daguerre (1787-1851) et Émile Sureau médecin de Noisy-le-Grand⁷⁴.

Je veux parler du D^r Jobert, de l'Académie de médecine de Paris, ancien chirurgien à l'hôpital Saint-Louis.

Très lié avec Mlle de Rigny, ils causaient latin, comme en leur langue maternelle ; avec M. Daguerre, là leur conversation était la chimie ; et avec le D^r Sureau, médecin de Noisy-le-Grand, lequel s'est aussi acquis la reconnaissance des habitants de sa commune, ils formaient avec mon père la société d'élite et recherchée des environs.

« L'élite intellectuelle de Bry-Noisy » selon Adrien Mentienne

⁷⁰ Registres des décès de la ville de Paris. Archives numérisées de la ville de Paris.

⁷¹ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

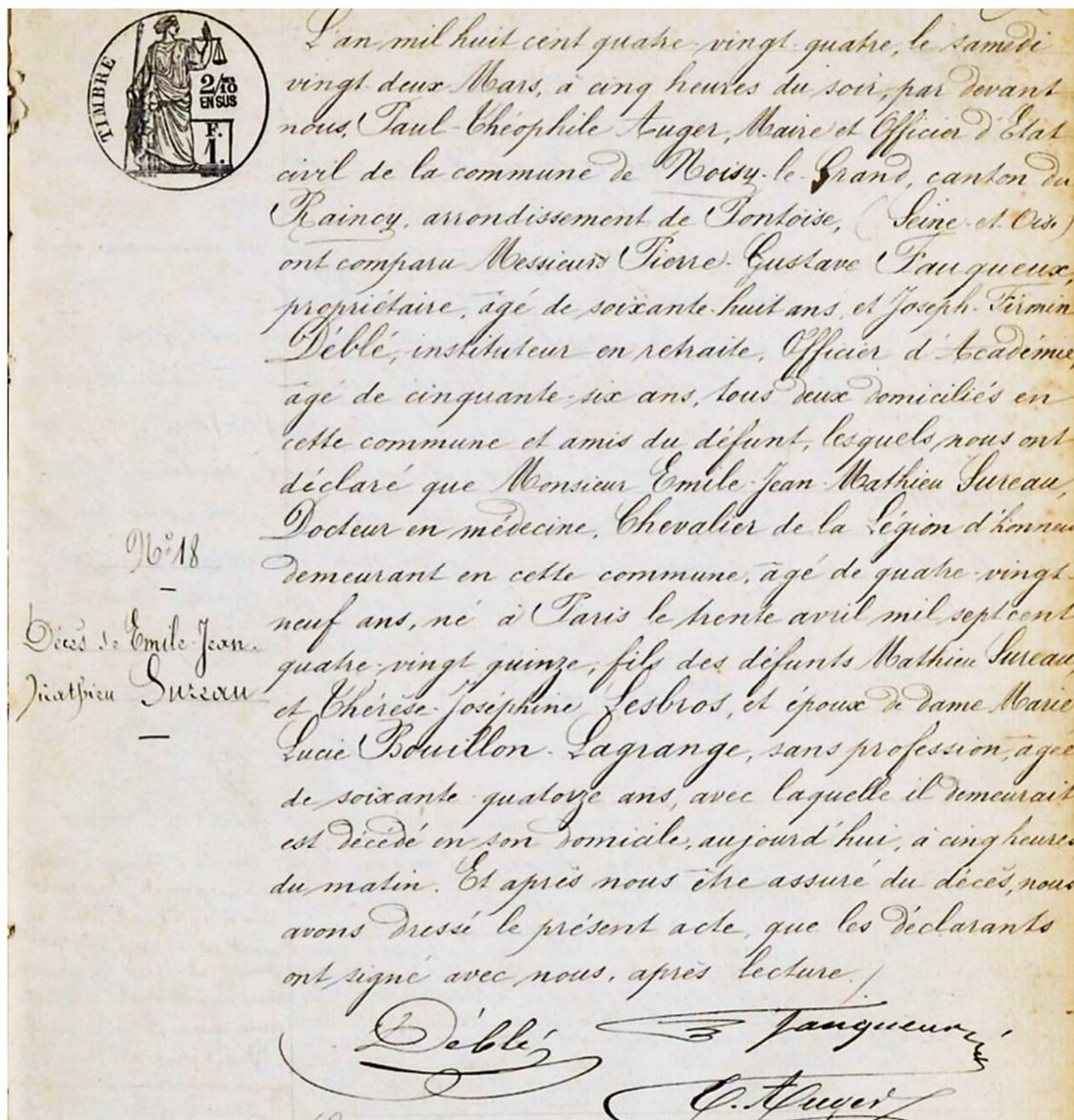
⁷² Gaillard J.C., Les présidents de la Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, En Aulnoye Jadis n°39 (2010), communication de Guichard E, Président de la Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye.

⁷³ Hustin A, Les Allemands à l'Est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

⁷⁴ Mentienne A., Bry-sur-Marne, des temps préhistoriques au XX^e siècle, Le Livre d'Histoire, 2005.

Le décès et les obsèques

Émile Jean Mathieu Sureau décède le 23 mars 1884 à l'âge de 89 ans.⁷⁵



Acte de décès de Émile Jean Mathieu Sureau, Docteur en médecine

« Le Docteur Sureau s'éteignit doucement le 23 mars 1884 »⁷⁶

« Je t'ai envoyé par le dernier courrier l'annonce bien triste de la mort de notre bon docteur Sureau. Il s'est éteint tout doucement, au grand regret de tous ceux qui l'ont connu, estimé, aimé ! »

« C'est Monsieur Henri Périac, qui est l'exécuteur testamentaire de Mr Sureau qui ne pouvait à aucun titre se fier à son fils Edmond (Joseph, Edmond pour l'état civil) ! »⁷⁷

⁷⁵ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

⁷⁶ Hustin A, Les Allemands à l'Est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

⁷⁷ Lettre de Mme de Saint Arnaud à sa fille in Marie Maître née Leroy de Saint Arnaud, correspondances, Emmanuel de Survire Editeur, Lulu, 2015.

Le 24 mars 1884, a lieu l'inhumation dans un caveau provisoire du cimetière Saint-Sulpice. Est-ce à ce moment qu'un premier hommage lui est rendu comme le décrit Alfred Hustin ? Probablement car, à cette date, Paul Auger (cité dans le texte de l'hommage) est encore maire.

« Ses obsèques eurent lieu avec solennité. Un grand nombre d'habitants des villages voisins se joignirent à la population de Noisy pour rendre un dernier hommage à l'homme vénéré qui venait de disparaître.

La municipalité de Villiers-sur-Marne, les ouvriers de Noisiel, envoyèrent délégations et couronnes.

Sur la tombe, des discours furent prononcés par MM. Auger, maire de Noisy-le-Grand, Baupain, au nom des habitants de Villiers, Bouillon-Lagrange, au nom des médecins du département ».*

** Fils ou petit fils d'Edmée Jean Baptiste Bouillon Lagrange (1764-1844), tous les deux sont médecins.⁷⁸*

Le 27 mars 1884, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Paul Auger qui est en fin de mandat.

« M. le Président ouvre la séance et donne lecture de la lettre de M. le Sous-Préfet du 24 courant autorisant la réunion du Conseil à l'effet de délibérer sur le projet de cession gratuite d'un terrain à usage de concession perpétuelle dans le cimetière communal pour l'inhumation de M. le Docteur Sureau.

Il expose que le défunt a exercé dans la commune pendant cinquante-deux ans, et a fait partie du Conseil Municipal pendant quarante-deux ans et qu'à ce titre, la commune a contracté envers lui une dette sacrée qu'il est de son devoir d'acquitter ».

Le Conseil approuve la proposition du Sous-Préfet en y ajoutant un vibrant éloge du défunt :

« Le Conseil

Vu la lettre de M. le Sous-Préfet,

Vu l'exposé de M. le Maire,

Considérant que M. le Docteur Sureau, arrivé dans la commune en 1832, y a exercé ses délicates fonctions jusqu'à sa mort, avec un zèle, une abnégation et un désintéressement au-dessus de tout éloge.

Que pendant cette longue carrière, il n'a cessé de prodiguer à tous, riches ou pauvres, sans distinction les soins les plus éclairés, avec un dévouement qui a fait l'admiration de tous et lui a attiré le respect et l'affection de toute la population non seulement à Noisy mais aux environs.

Que le défunt a fait partie pendant quarante-deux ans du Conseil municipal et y a rendu constamment les plus grands services, par ses connaissances spéciales, par son assiduité et par l'élévation de ses sentiments ainsi que par sa délicatesse et son tact ».

Le Conseil est d'avis :

« Qu'il y a lieu d'accorder à la famille du Docteur Sureau, la cession, dans le cimetière, d'une concession perpétuelle pour sa sépulture et ce, gratuitement et sans aucun frais.

Et prie l'autorité compétente de bien vouloir donner son approbation à ce projet de cession ».⁷⁹

⁷⁸ Hustin A, Les Allemands à l'Est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

⁷⁹ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

C'est d'avis qu'il y a lieu d'accorder à la famille
du Docteur Sureau, la concession, d'usage civique,
d'une concession perpétuelle pour la sépulture
et c. gratuitement, et sans aucuns frais.
A joindre l'autorité compétente, et bien vouloir donner
son approbation à ce projet de concession.
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an
suivants.

A. Devies
Mullard
Guslard

J. Luyet
Lapersonne Auguste
C. Devies
Henri Lapersonne
Charles

Attribution d'une concession au cimetière Saint Sulpice à la famille Sureau

Ce même 27 mars, il a l'honneur de l'Echo du Raincy pour un vibrant hommage.⁸⁰

chevalier de la légion d'honneur.
M. Sureau habitait Noisy depuis plus
d'un demi-siècle, et il n'est personne qui
n'ait pu apprécier son zèle désintéressé
et son dévouement sans bornes. Esclave
du devoir, prêt à tout sacrifier pour sau-
ver ses semblables, M. le docteur Sureau
a bien souvent fait preuve de son amour
pour l'humanité. Combien en est-il parmi
ceux qui l'ont connu qui ne lui doivent
pas la vie d'une personne aimée? Qui
ne se rappelle ce petit vieillard alerte
que l'on voyait encore, il y a bien peu
de temps, partir à pied, la nuit comme
le jour, par la pluie, par la neige, pour
aller là où quelqu'un souffrait, là où il
fallait combattre la mort? Et pendant cin-
quante ans, il s'en fut ainsi, prodiguant
ses soins au pauvre comme au riche,
bravant les périls, modeste sans bruit,
passant inaperçu; il était de ces humbles
dont les belles actions, cachées aux yeux
du monde, tôt ou tard se font jour et
apparaissent alors dans tout leur éclat.
La mort l'a ravi trop tôt à notre recon-
naissance, mais il a laissé des souvenirs
à jamais ineffaçables et le nom de ce
martyr du devoir vivra toujours parmi
nous. Le Conseil municipal s'est réuni
samedi soir et a décidé qu'un terrain serait
acheté aux frais de la commune pour
recevoir les restes de notre vieux mé-
decin. Une souscription sera ouverte sous
le patronage de

Éloge de l'Echo du Raincy au Dr Sureau

⁸⁰ Sergent J., L'Echo du Raincy, 27 mars 1884, Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand.

Les obsèques ne se dérouleront, cependant, pas de façon aussi simple.

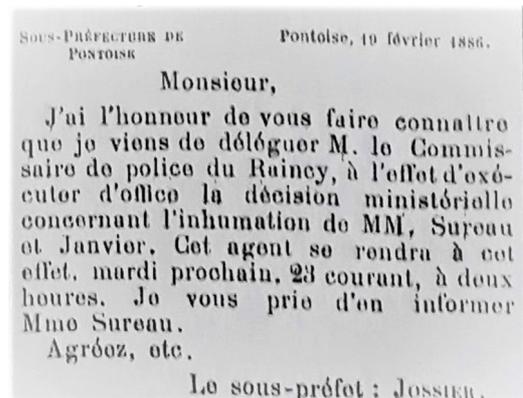
Le 18 mai 1884, suite aux élections du 11 mai, le Conseil Municipal se réunit pour désigner le nouveau Maire : c'est Alfred Nettement (1843-?), ingénieur civil, classé comme « réactionnaire », qui est élu contre Paul Auger (1834-1891), le Maire sortant. Théophile Poilpot, peintre, classé « républicain », est désigné Adjoint. L'ami Jules Coudurier est aussi élu.

On apprend qu'en septembre 1884, le corps du défunt est toujours déposé dans le caveau provisoire : en effet le 9 septembre, Mme Veuve Sureau demande le permis d'inhumer à l'endroit prévu par le Conseil ; le permis est refusé par le nouveau maire sous prétexte que « *l'emplacement prévu est non conforme au plan du cimetière* » !

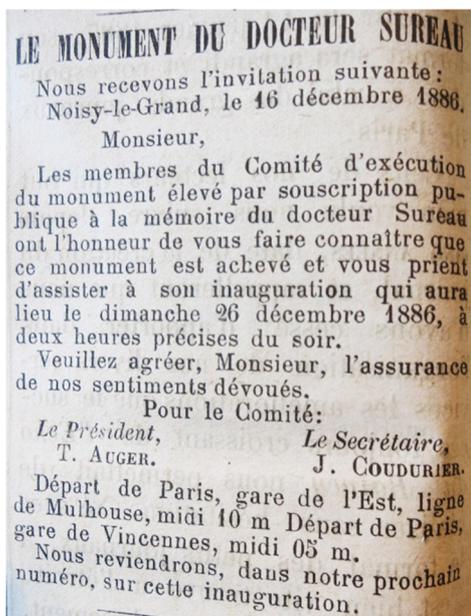
Vont s'ensuivre deux années d'arguties juridiques et administratives entre la famille, M. Auger ancien maire, M. Nettement nouveau maire et le préfet, « le ministère » est même sollicité ! Un autre défunt, M. Janvier, dont la famille avait fait l'acquisition d'une concession ordinaire, malheureusement située à côté de celle prévue pour le Dr Sureau, « bénéficie » du même traitement.

Le tout suivi par la presse locale sous le nom de « *l'affaire des caveaux* »⁸¹.

Enfin, le 19 février 1886, le Sous-Préfet décide d'agir et valide le transfert du corps qui sera effectué le 23 février sous le contrôle du commissaire de police du Raincy.



Sommation du Sous-Préfet pour l'inhumation définitive de Émile Sureau dans la concession prévue.



Invitation à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Dr Sureau

La 16 décembre 1886, dans une annonce de l'Echo du Raincy, le Comité d'exécution du monument à la mémoire du Docteur Sureau, présidé par Paul Auger et Jules Coudurier, invite à l'inauguration prévue le 26 décembre 1886.

⁸¹ Sergent J., L'Echo du Raincy, 7 et 14 mars 1886, Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand.

Le monument, conçu par MM. Bénard et Pierron et financé grâce à une souscription, est donc inauguré le 26 décembre 1886. Ce jour là encore, c'est Paul Auger, ancien maire, qui préside la cérémonie et prononce l'hommage.⁸²



Sépultures du Dr Sureau et de son compagnon d'infortune dans « l'affaire des caveaux »

La succession du Docteur Sureau

La succession médicale : les possibles

Le Dr Émile Descamps (1852-1884), né à Saulzoir (Nord), fils de pharmacien⁸³. Il est diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, il soutient sa thèse à Paris en 1876⁸⁴.

On le retrouve domicilié à Noisy en 1876 et en 1881, conseiller municipal en 1878 ; il a deux enfants nés à Noisy en 1881 et 1882⁸⁵.

Il est en même temps médecin aide-major de 2^e classe dans l'armée territoriale⁸⁶.

On ne sait s'il est pressenti pour succéder au Dr Sureau et s'ils exercent de concert pour le faire. Il décède en 1884 de la tuberculose dans son village natal⁸⁷.

⁸² Sergent J., L'Echo du Raincy, 2 janvier 1887, Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand.

⁸³ Registres des actes de l'État civil de Saulzoir . Archives départementales numérisées du Nord.

⁸⁴ Descamps E., Thèse de doctorat en Médecine, Paris 1876, Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand.

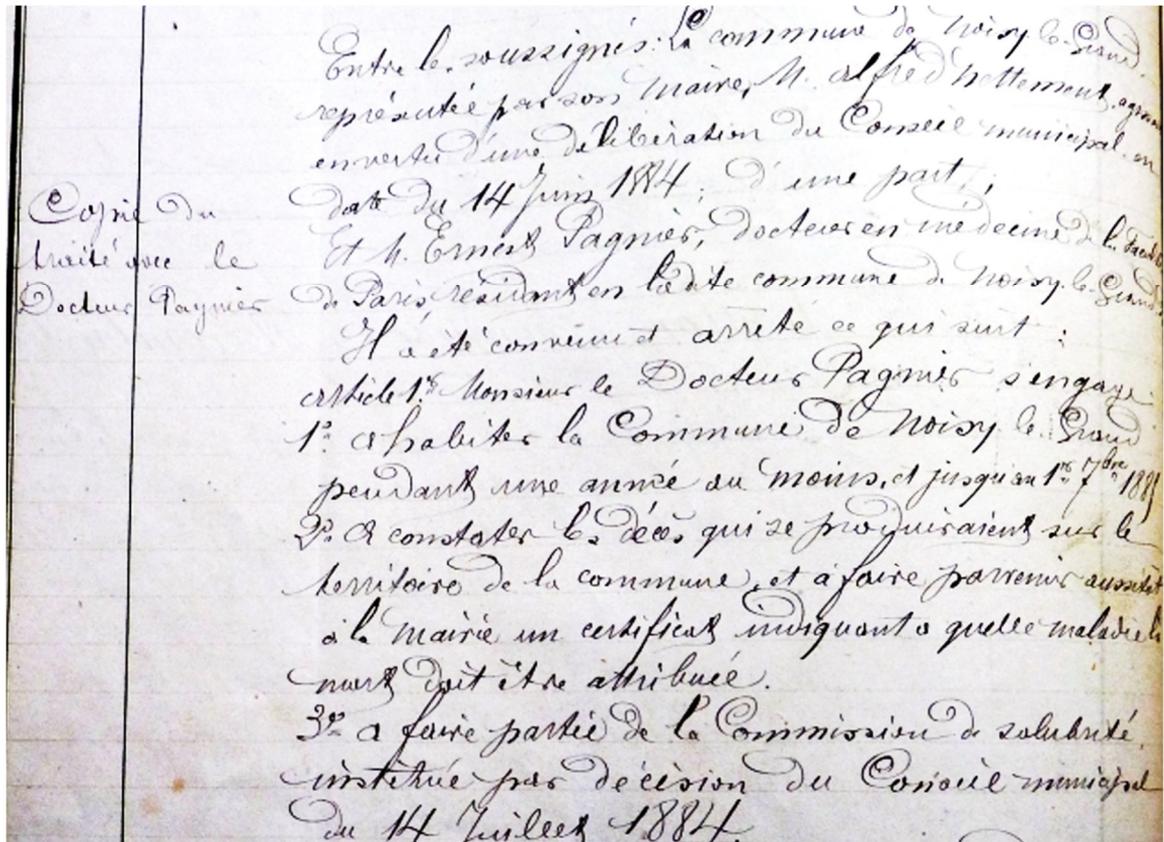
⁸⁵ Registres des actes de l'État civil de Noisy-le-Grand. Archives départementales numérisées de Seine-Saint-Denis.

⁸⁶ Descamps E., État signalétique des services, ministère de la Guerre, 7^e direction, Service Historique de la Défense, Château de Vincennes.

⁸⁷ Registres des actes de l'État civil de Saulzoir . Archives départementales numérisées du Nord.

Le Dr Claude Pagnier (1860-1899), né à Jougne (Doubs), fils de négociant⁸⁸. Il est diplômé de la faculté de Médecine de Paris, il soutient sa thèse à Paris en 1884⁸⁹. Il est inscrit en préfecture le 8 octobre 1884 pour exercer à Noisy, ce qu'il fait effectivement en remplacement du Dr Sureau⁹⁰.

Un traité est même signé entre la commune et le Dr Pagnier, résumant les engagements que doit remplir le praticien, dont quelques-uns sont rappelés ci-dessous⁹¹



Traité signé entre le successeur du Docteur Sureau, le Docteur Pagnier, et la commune de Noisy-le-Grand

Il décède à Bry-sur-Marne en 1899⁹².

La succession familiale est compliquée

Émile Sureau, dans son testament (daté de 1877), désigne comme légataire universel Marie Lucie Bouillon Lagrange son épouse⁹³.

⁸⁸ Registres des actes de l'État civil de Jougne. Archives départementales numérisées du Doubs.

⁸⁹ Pagnier E., Thèse de doctorat en Médecine, Paris 1884, Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand.

⁹⁰ Liste Générale des Docteurs en médecine, Officiers de santé, Pharmaciens, Sages-femmes du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise, 1899, Archives Nationales de France.

⁹¹ Délibérations du Conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁹² Registres des actes de l'État civil de Bry-sur-Marne. Archives départementales numérisées du Val-de-Marne.

⁹³ Dépôt de testament olographe Sureau, Me Lallemand, notaire, Neuilly-sur-Marne, 9 août 1884, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Ceci est mon testament
 Je institue pour ma légataire
 universelle et toute propriété
 Madame Marie Louise
 Bouillon Lagrange mon épouse.
 En cas d'existence d'enfants
 ou descendants de notre mariage,
 je lègue et révoque à un quart en
 toute propriété et un quart en
 usufruit.
 Pour jouir de cet usufruit
 Madame Sureau sera dispensée
 de donner caution et de faire emploi
 des valeurs mobilières ainsi que
 des prix de ventes qui lui seraient
 abandonnés en usufruit.
 Je révoque toutes dispositions
 antérieures.
 à Noisy le grand le 4 novembre
 1886
 D. E. Sureau

Testament olographe d'Emile Sureau

Comme il existe des descendants, Mme Sureau n'est qu'usufruitière pour les biens.

*« Mme Sureau va rester à Noisy. Elle a la jouissance de la maison que lui a laissée son mari. Mais cette propriété reviendra aux enfants d'Edmond (Joseph) qui, heureusement, ne peut y toucher. Le Docteur, connaissant son fils, a pris M. Périac comme exécuteur testamentaire ».*⁹⁴

Mme Sureau décède le 29 janvier 1887. Dans son testament (daté de 1886), elle « laisse » tous ses biens à ses petites filles (Emilie et Lucie Emilia)⁹⁵.

Mais des difficultés subsistent avec le père des deux filles mineures (Joseph Edmond Sureau) et avec le deuxième fils du couple Sureau-Bouillon-Lagrange, Auguste Charles Sureau qui est sous tutelle des Asiles psychiatriques de la Seine ; la succession se complique avec le décès de la mineure Emilie Sureau. Enfin : la succession est réglée en 1893 à la suite d'un jugement du tribunal de Pontoise et présenté sous la forme d'un acte notarial dit « état liquidatif Sureau » le 27 juillet 1893⁹⁶.

En particulier, la maison est adjugée à M. Albert Dupuis (1840-1923), déjà locataire de la propriété, pour le prix converti de 10 000 €.

⁹⁴ Lettre de Mme Leroy de Saint Arnaud à sa fille in Marie Maître née Leroy de Saint Arnaud, correspondances, Emmanuel de Survire Editeur, Lulu, 2015.

⁹⁵ Dépôt du testament de Mme Vve Sureau, Me Lallemand, notaire, Neuilly-sur-Marne, 14 mars 1887, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

⁹⁶ État liquidatif Sureau, procès-verbal de lecture, Me Lallemand, notaire, Neuilly-sur-Marne, 27 juillet 1893, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Épilogue :

La maison du Dr Sureau restera la propriété de la famille Dupuis jusqu'en 1945.

Le 22 août 1945, elle est acquise par M. Henri Boniface, fonctionnaire au ministère de la Guerre qui la rétrocède le 7 janvier 1946 à M. et Mme Alambik, d'origine polonaise.

Les descendants conserveront la propriété jusqu'en 2002, date à laquelle elle est revendue et abattue pour faire place à un immeuble de logement situé au 92 rue Pierre Brossolette.

La descendance du Dr Sureau :

Après 1887 (date du décès de Marie Lucie Bouillon-Lagrange veuve Sureau et celui d'Emilie Sureau sa petite-fille), les descendants sont :

Joseph Edmond Sureau qui décède en 1907

Charles Auguste Sureau qui décède, sans descendance, en ?

Lucie Emilia Sureau, fille de Joseph Edmond

Lucie Emilia Sureau (1876-1944) épouse en 1902, Marie Pierre Adrien Lebœuf (1876-1954), avec lequel elle a un fils Edmond (1902-1971).

Edmond Lebœuf épouse, en premières noces et en 1926 au Raincy, Marie Louise Bourdais (1907-1986) avec laquelle il aura une fille Jacqueline Alice Lucie (1927-2016).

Jacqueline Lebœuf épouse, en 1951, Daniel Camille Léon Baud (1927-2014) avec lequel elle a deux filles, nées après 1951, Catherine et Frédérique avec lesquelles on cherche à prendre contact.

Comme on le comprend, Émile Jean Mathieu Sureau ne fonde pas de dynastie médicale (ses fils et sa petite fille Lucie Emilia ne sont pas médecins).

« On est même surpris d'apprendre, dans son dossier psychiatrique, que Joseph Sureau n'avait que le niveau d'instruction primaire »⁹⁷.

En revanche son beau-père Edmée Jean Baptiste Bouillon Lagrange, qui est en même temps son oncle par alliance et son cousin par alliance, aura un fils et un petit fils médecins :

Jean Baptiste Jules Bouillon Lagrange (1815-1889)

Paul Edmée Bouillon Lagrange (1840-1901).

Non seulement Émile Sureau n'a pas de descendants médecins, mais il semble que la vie de famille n'ait pas été « de tout repos » :

Charles, son fils cadet, est hospitalisé de manière permanente en milieu psychiatrique pendant une grande partie de sa vie.

Joseph, le fils aîné, comme on l'a vu, mène une existence assez perturbée, changeant très fréquemment de domicile et d'emploi. Il se marie contre l'avis de son père, avec passage d'un acte respectueux devant notaire. Il effectue, lui aussi, des séjours en milieu psychiatrique pour dépression mélancolique et alcoolisme.

Enfin, lors des successions, M. et Mme Sureau essaient, par tous les moyens légaux, que leurs biens soient protégés des excès de Joseph, au profit de leurs petites-filles. D'où une liquidation tardive de la succession, en 1893, à la suite d'une adjudication prononcée par le tribunal de Pontoise.

⁹⁷ Asile clinique Sainte Anne, Bureau d'admission et de répartition des aliénés du département de la Seine. Registres de la loi. Placement d'office et volontaire des hommes et femmes. Inventaire D3X3, Archives de la ville de Paris.

Telle est, ainsi résumée, la longue vie d'Émile Jean Mathieu Sureau, pharmacien, survivant des guerres de l'Empire, médecin en Haïti et médecin de campagne dans notre bonne ville qui n'était, alors, qu'un village.

Médecin dévoué, homme politique désintéressé, seulement préoccupé, alors qu'il traverse plusieurs épisodes troublés de l'histoire de notre pays, par la santé et le bonheur de ses contemporains noiséens qui sont nos « grands-parents ». Une vie qui suscite respect, reconnaissance et admiration.

« Le bon docteur Sureau » reste bien présent dans l'imaginaire noiséen et au-delà d'un nom de rue et d'un monument funéraire.

Alain Bourguignat

LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE DE 1870 À NOISY-LE-GRAND (2^e PARTIE)

On a vu dans la première partie (Bulletin de NLGH n° 17 - mars 2022) comment les troupes allemandes avaient envahi la moitié nord de notre pays à la suite de la déclaration de guerre de la France. On a également passé en revue les fortifications qu'elles avaient érigées sur la commune de Noisy comme elles l'avaient fait tout autour de Paris. Voyons maintenant la suite de ces événements tragiques dans le voisinage et à Noisy même.

La bataille de Champigny

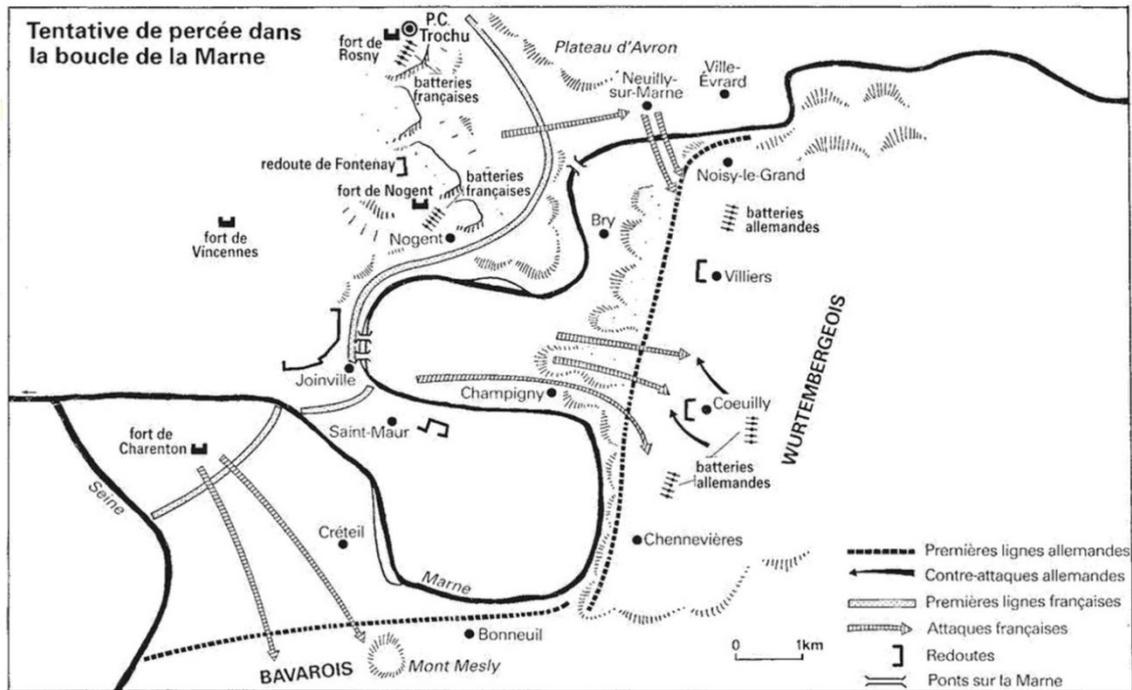
(Voir également la carte prussienne de la bataille en dernière page)

Dans Paris, encerclé depuis le 19 septembre, le général Auguste-Alexandre Ducrot a conçu un projet de « trouée », mot magique qui soutient depuis deux mois le moral de plus de deux millions de Parisiens et de réfugiés. Cet exploit pourrait permettre aux assiégés, en faisant mouvement vers le sud, d'opérer une jonction avec l'armée de la Loire qui, tardivement recrutée et équipée, essaie de faire route vers le nord.



Le général Ducrot, participe aux batailles de Sedan, du siège de Paris, de Champigny (photo Chalot, 18 rue Vivienne, Paris, post 1870)

On a déjà expliqué la raison des considérables travaux de défense exécutés par les Prussiens sur les environs de Chelles, si important pour eux, d'un point de vue ferroviaire. L'abandon de ces positions serait pour l'armée allemande le signal d'une déroute générale. Privée de ses communications avec l'Allemagne, elle aurait été gravement handicapée. Aussi, dès que le projet d'attaque leur est révélé par les préparatifs français, les Prussiens font affluer sur ces positions de grands renforts de troupes et d'artillerie. Les troupes françaises auront donc les plus grands obstacles à surmonter : les tranchées ont été multipliées, les arbres des bois qu'il faut traverser sont réunis par des fils de fer à peu de distance du sol. Chaque village est un camp retranché, chaque maison une forteresse, chaque mur est crénelé de meurtrières, chaque élévation de terrain est couronnée de canons et des travaux de terre considérables en protègent les approches.



Plan de l'attaque de Champigny du 30 novembre 1870 (François Roth - La guerre de 1870)

Le 22 novembre, un conseil de guerre est réuni au château de Vincennes, sous la présidence du général Trochu. Après avoir étudié toutes les possibilités, le général Ducrot et l'état-major fixent leur choix sur un trajet décrit par Adrien Mentienne dans son *Histoire de Bry* « entre Chennevières-sur-Marne et Noisy-le-Grand, où les Allemands, se sentant protégés par la Marne, n'avaient qu'une partie de division wurtembergeoise échelonnée presque jusqu'au Bourget, et aussi plus difficile à renforcer. » Ce choix montre bien la faiblesse des renseignements français sur les mouvements des troupes ennemies.

Puis la narration de la suite de cette réunion au sommet montre bien le degré d'impréparation, de futilité guerrière et d'archaïsme irréductible qui régnaient sur l'armée française. « Il se produisit de suite un incident : les cartes étalées sur la table du conseil, après avoir franchi la Marne de Joinville à Neuilly-sur-Marne, aucun des officiers présents ne connaissait le terrain au-delà. Par les plans, on voyait bien la crête des côtes de Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Champigny et Chennevières, mais au-delà, nous le répétons, personne ne connaissait le terrain ; les passages plus faciles, les évitements des bois, en un mot, les chemins les plus commodes pour le passage d'une armée.

« Un officier fit part qu'il était allé à Bry-sur-Marne, chez M. Delahaye, directeur du Jeu de Paume du jardin des Tuileries, et que ce dernier pourrait peut-être renseigner ; ordre lui fut donné d'aller le chercher, il était dix heures du soir. Amené devant le conseil, M. Delahaye ne put donner aucun renseignement, il venait villégiaturer à Bry et ne connaissait pas au-delà. Il parla de moi, mais lorsqu'il prononça que j'étais le maire, on le remercia. En principe, l'autorité militaire ne veut pas avoir affaire à l'autorité civile. » [!]

« La sortie fut donc décidée de ce côté, et faute de renseignements, on alla se buter contre les parcs de Villiers et de Ceuilley [Cœuilley] qui étaient placés comme deux forteresses très puissantes, tandis qu'il était facile de passer entre Noisy-le-Grand et Villiers d'un côté et entre Ceuilley et Chennevières de l'autre sans qu'à ce moment aucuns travaux de défense eussent gênés. »

À cause d'une crue subite de la Marne⁹⁸, l'opération projetée le 28 novembre ne peut avoir lieu. Et les Prussiens, comme on l'a déjà dit, ont eu le temps de masser plus de 80 000 hommes sur les

⁹⁸ Mais là encore, Adrien Mentienne affirme que c'est la méconnaissance du milieu par l'état-major qui est la cause de ce contretemps et non une crue de la rivière : « Moi qui ai l'habitude de la Marne et qui l'ai vue le lendemain 30, il était

hauteurs. Malgré ce retard, une reconnaissance montre que les Prussiens n'occupent pas le plateau d'Avron. L'Amiral Saisset, dirigeant la défense des forts de l'Est de Paris, occupe la position dans la nuit, à la tête de 3 000 marins et des 10 000 hommes d'infanterie du général Hugues. Il s'installe sans avoir à tirer un seul coup de fusil et fait immédiatement installer, par les marins et les artilleurs du corps franc, une série de 60 batteries de position qui sont armées dans la journée.

Un document des archives de Bry et du musée Adrien Mentienne livre de la bataille un récit horriblement vivant. Le 30 novembre, la matinée est claire et froide. La gelée nocturne a durci le sol. Le général Ducrot, à la tête de 60 000 hommes massés sur la rive droite, lance l'attaque à six heures du matin. Cette charge est précédée d'une canonnade destinée à leur ouvrir le chemin, tirée depuis le plateau d'Avron, les forts de Rosny et de Nogent, et la redoute de la Faisanderie de Joinville, auxquels est venue se joindre, sur la ligne des Chemins de Fer de l'Est, une locomotive blindée armée d'une pièce de gros calibre.



Locomotive et wagon blindés sur la ligne des Chemins de Fer de l'Est (Mémorial illustré des deux sièges de Paris - 1870-1871 - Lorédan Larchey - BNF-Gallica)

Le 1^{er} et le 2^e corps franchissent la Marne sur des ponts de bateaux installés pendant la nuit. Les villages de Bry et de Champigny sont rapidement pris par les divisions Maussion et Faron qui chassent les avant-postes allemands. Mais le plus dur reste à faire : atteindre les parcs fortifiés en hauteur. À onze heures, les soldats s'élancent à découvert sous la mitraille et les obus allemands. Devant Villiers, les Wurtembergeois repoussent toutes les attaques françaises. À Champigny, des centaines de soldats sont fauchés et doivent battre en retraite. La contre-attaque allemande est immédiate, les Saxons atteignent les hauteurs de Bry, mais les Français tiennent. Dans la mêlée, le général Ducrot brise son épée dans la poitrine d'un Saxon. Du côté de Champigny, les Wurtembergeois sortent de Cœuilly mais doivent se replier après avoir perdu leur colonel et plus de 400 soldats.

parfaitement visible qu'il n'y avait pas eu de crue : la faute était d'avoir pris des chevalets au lieu de prendre des bateaux, la Marne, très profonde, a un lit très inégal. » Il a donc fallu aux militaires, au lieu de construire des ponts sur chevalets (supports mobiles en forme de tréteaux reposant sur le fond), lancer des ponts flottants sur bateaux.



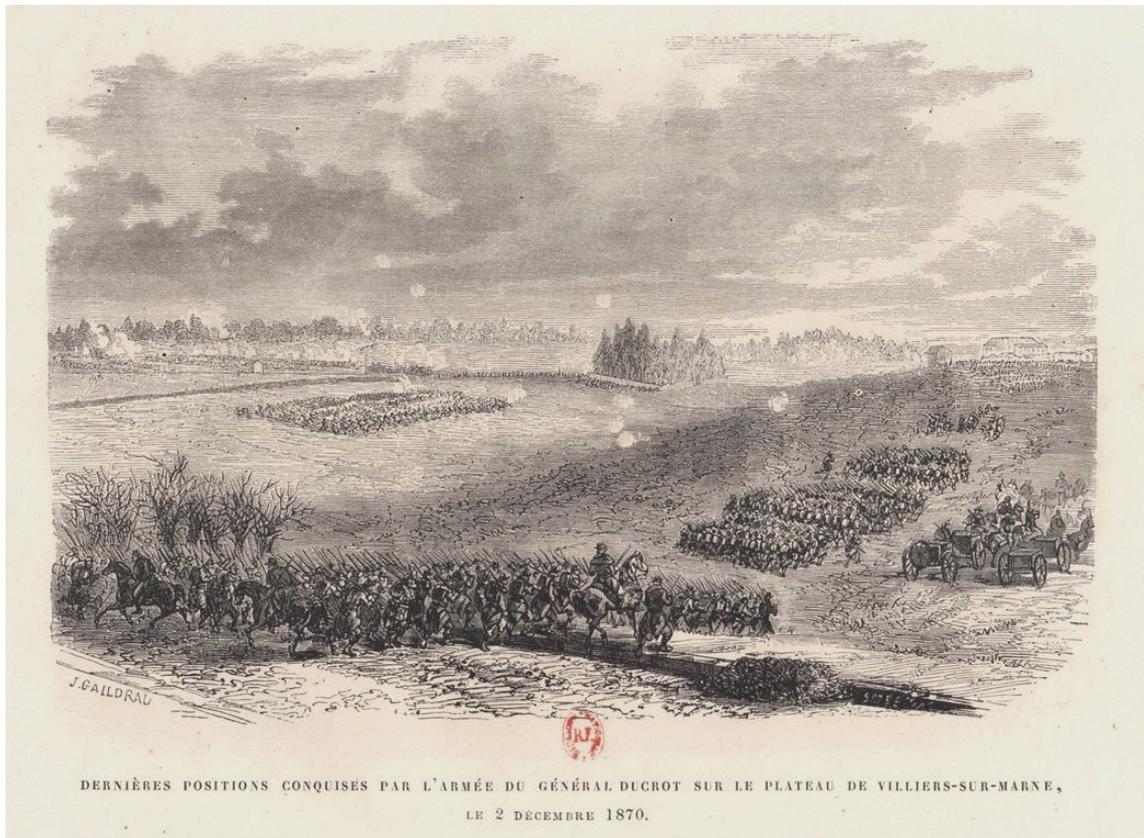
Prise de Bry-sur-Marne par les troupes françaises, le 30 novembre 1870 (Les Deux sièges de Paris. Album pittoresque...
- Journal l'Eclipse - Paris – 1871)

Mais où est le 3^e corps ? Les généraux Ducrot et Maussion remettent en ordre leurs bataillons, très éprouvés, et la ligne française s'établit le long de la voie des Maisons Rouges, à Bry et de celle des Aulnettes, à la limite de Bry et Noisy, au bas du talus qui suit ces voies, et les troupes s'y trouvent ainsi protégées contre les feux allemands.

Le 3^e corps n'a toujours pas paru du côté de Noisy... Après avoir pris Neuilly, le général d'Exéa, vers midi, fait traverser la division Bellemare, mais en voyant les mouvements saxons, il lui demande de rebrousser chemin, par crainte d'être débordé. Pressé par le général Ducrot, d'Exéa ordonne une troisième traversée, mais au lieu de respecter le plan initial vers Noisy, qui est quand même sérieusement menacé, la division oblique vers le sud et se dirige vers Bry mais manque ainsi son mouvement tournant vers Villiers. L'issue est incertaine. À quinze heures, la division Bellemare monte à l'assaut du plateau vers le parc de Villiers. À son tour, elle se heurte à un mur de feu devant le parc. Le 4^e régiment de zouaves perd plus de 500 hommes en quelques heures. La nuit arrive et les Français campent sur leurs positions, dans un froid glacial de -10° C. L'ennemi reste maître de Champigny et de Bry, mais abandonne Villiers et Cœuilly. 4 000 Français gisent sur le champ de bataille, tués, blessés ou mourants ainsi qu'environ 1 600 Wurtembergeois, Poméraniens, Saxons, Prussiens.

Selon Adrien Mentienne, le général d'Exéa (entre autres) porte une lourde responsabilité dans l'échec de cette journée. Il raconte d'ailleurs une anecdote sur cet officier supérieur : « *Je puis raconter un fait : lorsqu'il arriva sur la Place de Bry, je causais avec le général Tripier, d'Exéa s'avança vers nous ; le général Tripier me présente à lui en disant : « Le maire de Bry-sur-Marne » ; le général d'Exéa, qui était sourd ne comprend pas bien, le général Tripier répète plus fort en ajoutant : « le maire d'ici », et faisant un signe. Le général d'Exéa répond : « Mais nous ne sommes pas à Bry-sur-Marne ici, nous sommes à Neuilly-sur-Marne... Un chef de corps d'armée, cela se passe de commentaires... ».*

Le lendemain, 1^{er} décembre, les deux armées épuisées conviennent d'une trêve pour secourir les blessés et enterrer les morts. Profitant de cet arrêt des combats, les Français érigent des barricades et fortifient les villages tandis que les Prussiens renforcent également leurs positions, mais surtout acheminent encore des renforts. La journée se termine par un bivouac éprouvant. Dans la nuit, la température chute à nouveau à -10° C.



Le plateau de Villiers-sur-Marne est, à l'époque, dépourvu de toute habitation (Les Deux sièges de Paris. Album pittoresque... - Journal l'Eclipse - Paris – 1871)

Le 2 décembre, la puissance de la contre-attaque allemande est inattendue. Dès l'aube, les Wurtembergeois pénètrent dans le village de Champigny. Des combats de barricades et des luttes au corps à corps sont livrés pour le contrôle des maisons et des jardins. Les Allemands multiplient les attaques toute la matinée et engagent des renforts. À Champigny, La Plâtrière, les Fours à Chaux et le Plateau sont violemment disputés.



Bataille de Champigny, combats de La Plâtrière (d'après Alphonse Marie de Neuville)

Du côté français, sur le plateau d'Avron, l'amiral Saisset donne ordre de tirer à toute volée sur Noisy-le-Grand, au point de ralliement des troupes allemandes. Depuis Avron, on entend très bien les obus qui tombent sur les maisons du village. L'amiral se frotte les mains et un témoin, Ambroise Rendu, l'entend s'écrier gaiement : « *Que voulez-vous, on ne peut pas faire une omelette sans casser des œufs !* »



Bataille de Champigny -
vue sur verre (Lévy & ses Fils,
Photographes-Éditeurs, 44
rue Letellier Paris.
(www.memoire-du-plessis-trevisse.fr - Musée national de
l'Éducation - Canope).

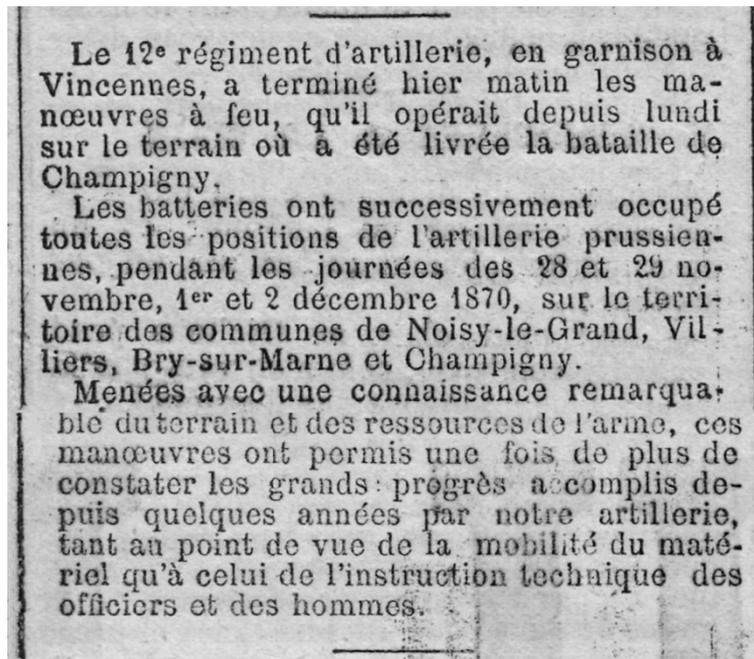
Soutenus par l'artillerie, les Français résistent à l'assaut des Wurtembergeois qui doivent se replier avec de lourdes pertes. Plus au nord, les Saxons font irruption à Bry, au nord de la Grande Rue. Ils enlèvent les premières barricades et refoulent les Français vers l'église. Les deux armées luttent pendant six heures dans les maisons, les jardins, dans les pentes et les vignes alentour. Les Saxons sont finalement eux aussi refoulés après avoir perdu 1 200 hommes, dont 400 prisonniers. À la tombée de la nuit, la contre-attaque a été repoussée. Les soldats français occupent de nouveau les positions conquises

deux jours avant. Le général Ducrot refuse cependant d'ordonner une nouvelle attaque tant ses soldats ont été éprouvés.

Le général Ducrot donne à ses troupes l'ordre de retraite le 3 décembre, après une 4^e nuit glaciale (la température a atteint -14 °C) et de bivouaquer dans le bois de Vincennes. L'objectif n'est pas atteint mais les Allemands n'ont pas réussi à reprendre Bry et Champigny. L'armée républicaine a résisté et s'est défendu avec bravoure. À partir de ce moment, le général Ducrot pousse le gouverneur militaire de Paris, le général Trochu, à entamer des pourparlers de paix. La bataille touche à sa fin mais le bilan est lourd : environ 9 000 soldats français sont morts et 500 sont blessés ou prisonniers et près de 5 000 soldats allemands ont été tués, et 500 de leurs compatriotes sont blessés ou prisonniers. Cet épisode sanglant a d'ailleurs entraîné le surnom de la ville en « Champigny-la-Bataille », jusqu'à la fin de la Grande Guerre.

Au lendemain de cette mémorable bataille, les Allemands dont les pertes avaient été énormes se vengent sur les habitants des environs. On fait évacuer ceux qui restent encore dans le village de Noisy, et militairement, on conduit les uns à Torcy, d'autres à Champs et même jusqu'à Mitry-Mory. Le curé, M. Frené, est expulsé brutalement du territoire de Noisy à coups de plat de sabre, parce qu'il s'est permis de faire quelques remontrances devant ces brimades. Il se réfugie à Torcy où il reste jusqu'après l'armistice.

Cet échec sanglant a tellement marqué les esprits militaires que 14 ans après, en 1884, l'armée française procède à des exercices et rejoue l'épisode... plus facilement que lors de la bataille originale ! On ne sait pas ce qu'en ont pensé les habitants...



Extrait du quotidien Gildas du 20 sept 1884 (BNF-Gallica)

Les ambulances prussiennes

Pendant les conflits, depuis la Révolution jusqu'à la Grande Guerre, le terme « ambulance » désigne un établissement de soins temporaire et mobile, susceptible de suivre les mouvements des armées et destiné à assurer les premiers secours aux blessés et aux malades et de prêter main-forte au Service de santé des armées, souvent débordé. Ce n'est que plus tard que le mot s'est appliqué aux voitures des ambulances (ou voitures d'ambulance) chargées du transport des blessés vers les postes de

soins. Ce terme désignait une grande variété d'installations : ambulances de campagne, ambulances volantes et centrales, ambulances de gare, ambulances fixes ou dépôts de blessés et même ambulances rattachées à un établissement hospitalier d'une des parties au conflit (mais où servait du personnel étranger) équipées et financées par une société d'un pays tiers. Les théâtres, les hôtels de luxe, les couvents sont transformés en ambulances.

Rappelons que le Comité international de la Croix-Rouge a été créé quelques années auparavant (1863) à Genève pour agir dans les pays victimes de conflits armés. C'est pendant la guerre de 1870-71, que la Croix-Rouge française a commencé à œuvrer véritablement. Toutes les ambulances sont alors revêtues ou surmontées de l'emblème célèbre. Parmi les plus connues à Paris, citons « les Ambulances de la Presse », nées d'une souscription nationale organisée par la presse française, et la Société de secours aux militaires blessés, constituée par le « Tout-Paris » aristocratique et mondain.



Les ambulances de la presse à Joinville-le-Pont - 30 novembre 1870. Au premier plan, un des deux ponts de bateaux jetés sur la Marne. Au second plan, le pont de pierre, sommairement réparé et réservé aux mouvements des troupes (carte postale d'après un tableau d'Alfred Decaen et Jacques Guiaud)

À Noisy et aux alentours, les ambulances qui fonctionnent sont prussiennes et soignent indifféremment, en théorie, des soldats des deux nations, en particulier pendant la bataille de Champigny dans le sud de notre commune. D'autre part, au lendemain de cette bataille, les blessés relevés du côté français sont transportés, par le bois de Vincennes, vers l'hôpital Saint-Antoine par des voitures réquisitionnées, en partie auprès de la Compagnie des Omnibus, tandis que d'autres sont confiés aux Bateaux-Mouches qui descendent la Marne et la Seine, vers les quais de Paris d'où on les transporte vers les hôpitaux voisins.

À Noisy, on a aussi quelques mentions de l'ambulance de « la Ferme Saint-Martin » et, à proximité, du château de Cœuilly à Champigny, qui accueille également l'état-major prussien pendant la bataille, ainsi que de l'ambulance établie par la famille Menier, chocolatiers bien connus à Noisiel.

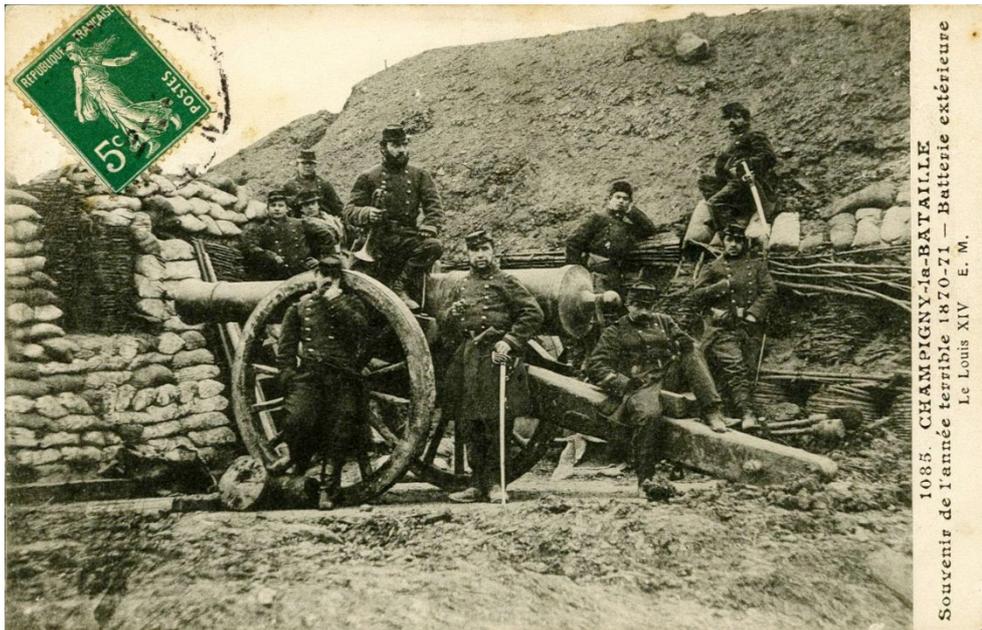


Ambulance prussienne sur le plateau de Villiers, pendant la bataille de Champigny
(extrait d'une gravure de F. M. Heine - Gartenlaube (hebdomadaire Saxon) – 1871)

Dans les communes alentour, l'ambulance la plus importante est celle du château de La Lande à Villiers (aujourd'hui territoire de la commune du Plessis-Trévisé). Le docteur Louis Fleury, médecin de Napoléon III et précurseur de l'hydrothérapie, est déjà propriétaire d'une clinique hydrothérapique à Meudon et a installé dans les dépendances du château de La Lande, une seconde clinique. La destination du bâtiment est donc déjà médicale. Cette ambulance reçoit quasi uniquement des officiers prussiens, contrairement aux autres ambulances qui ne font que peu de cas de la nationalité des blessés. Le témoignage du docteur Fleury, qui se consacre tout entier au service de l'ambulance, est clair sur ce point : l'établissement du Plessis-Lalande, sous l'autorité du général prussien comte d'Obernitz, commandant le XI^e corps wurtembergeois, « reçut un caractère exclusivement allemand, car l'ordre fut donné de n'y introduire aucun blessé français. Dès qu'apparaissait un pantalon garance, des soldats allemands se précipitaient et les dirigeaient vers Cœuilly ou Saint-Martin, repoussant brutalement toute aide de leurs compatriotes. Mme Fleury, humaine et charitable, reconfortait et pansait de jeunes hommes de 19 à 20 ans qui, épuisés par la fatigue, par l'inanition et par la perte de sang, tombaient sur les routes en pleurant et en invoquant leur mère. » Le château souffre ensuite énormément des pillages et des dégradations des soldats prussiens ainsi que des bombardements français. On ne peut plus voir aujourd'hui de l'ancien château, que la grille d'honneur dans le quartier du Val Roger.

Au château de Montfermeil, appartenant à la famille de Nicolay, les Allemands ont installé un hôpital, dont l'abbé Fossard livre une description caricaturale : « hôpital qui prenait le nom assez significatif de lazaret. On évacuait sur Montfermeil les nombreuses victimes d'une crapuleuse débauche. Chose triste à dire, les obus français causèrent moins de mal dans les rangs allemands, qu'une dégoûtante maladie dont l'origine se devine, [la syphilis et d'autres MST] mais ne s'écrit point. Ce lazaret aurait, d'après le rapport Coutanceau, reçu jusqu'à 150 malades. Ce chiffre en dit long sur la pudique Allemagne, toujours disposée à opposer à la corruption de Babylone, lisez de Paris, une vertu éprouvée. »

La canonnade du mois de décembre à Noisy



Une batterie extérieure française en banlieue parisienne (édition Malcuit n° 1090)

On n'a que peu de détails sur la vie quotidienne des quelques Noiséens qui ont choisi de rester au village et vivent, tout comme les occupants, dans les caves. Mais il est sûr qu'elle est rythmée par le son des canons prussiens qui, chaque jour, bombardent les positions françaises d'Avron, Nogent et Rosny, autant que par le fracas des obus français, tirés de ces mêmes places et qui éventrent le village.



Une batterie prussienne à Noisy (www.laguerrede-1870enimages.fr)

Le combat de Ville-Évrard et Gournay, le 21 décembre 1870

Le 21 décembre est également une journée tristement mémorable. Sur le papier, le plan d'attaque du général Ducrot se lit comme une évidence :

« Le pont de Gournay ayant été donné comme objectif, les dispositions suivantes furent arrêtées par le chef de la troisième armée, le général Vinoy. La division de Malroy s'avançant par la route de Strasbourg, traversera Neuilly-sur-Marne, s'occupera de Ville-Evrard, et cherchera ensuite à gagner assez de terrain pour s'emparer du pont de Gournay, la brigade Blaise, chargée de l'attaque sera suivie à peu de distance par la brigade Dargentolle. Pendant ce temps, sur la gauche, la brigade Salmon s'emparera de Maison-Blanche, mettra le parc en état de défense et enverra en avant deux ou trois bataillons qui se rallieront aux troupes de la division de Malroy, l'autre brigade de cette division s'établira à Neuilly-Plaisance. Le général Favé sera chargé de la direction des batteries attachées à la division de Malroy ; le colonel de Chanal, son chef d'état-major, de la direction des batteries de gauche attachées à la division d'Hugues. Une partie des bataillons de garde nationale mobilisée remplacera les troupes de la division d'Hugues sur le plateau d'Avron ; d'autres occuperont le rond-point de Plaisance, formant la deuxième réserve, les autres enfin nous relieront au fort de Nogent. La division de cavalerie Bertin de Vaux, établie en réserve du côté du Perreux près du chemin de fer appuiera au besoin la marche offensive. »



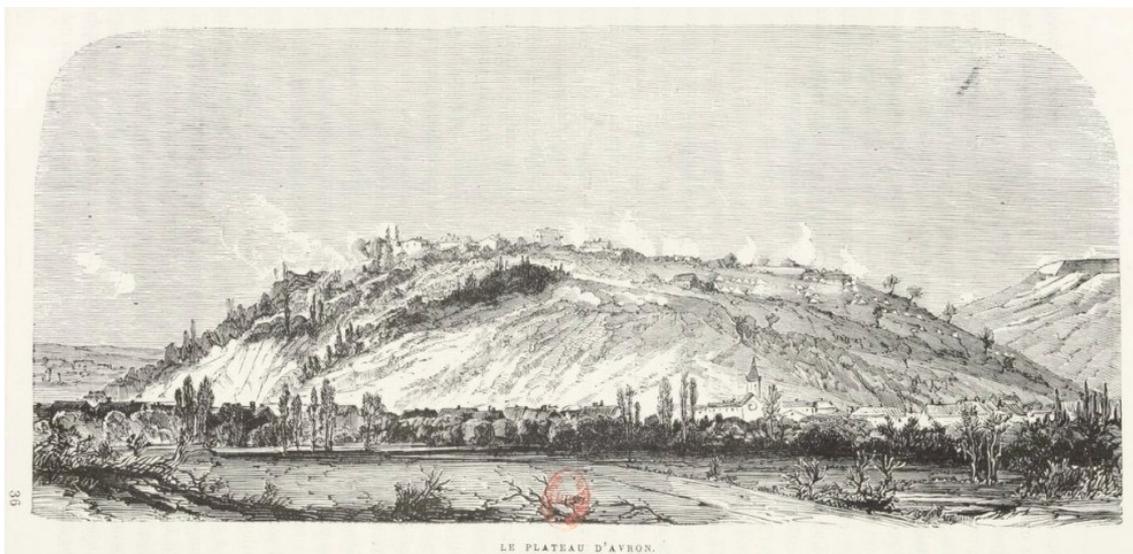
Le domaine de Ville-Évrard (gravure de A. Deroy –AD Seine-St-Denis)

Comme on le voit, cette attaque a été combinée suivant toutes les règles de l'art militaire. C'est à se demander si l'état-major français est au courant que ces lieux sont occupés par une armée ennemie fortement implantée et protégée par les puissantes batteries d'artillerie de Noisy-le-Grand. Le général Ildefonse Favé qui commande l'attaque, pendant laquelle il est blessé, raconte dans un rapport très circonstancié les péripéties des combats de Ville-Évrard et de Maison-Blanche et leur issue malheureuse, car ces places sont reprises par les Allemands la nuit suivante, avec de lourdes pertes françaises.

L'évacuation du plateau d'Avron par les troupes françaises

On a vu le rôle important qu'ont joué les canons du plateau d'Avron dans la bataille de Champigny. Cette butte, du haut de ses 115 mètres, est une position stratégique, à cheval sur les communes de Rosny-sous-Bois, Villemomble et Neuilly-sur-Marne (aujourd'hui sur le territoire de

Neuilly-Plaisance). Au début du mois de septembre, avec l'idée d'en faire une place forte, les Français y détruisent tous les arbres et la végétation. Mais, jusqu'à la bataille évoquée, ni les Français ni les Prussiens n'occupent la position.



Vue du plateau d'Avron, côté nord (Mémorial illustré des deux sièges de Paris - 1870-1871 - Lorédan Larchey - BNF-Gallica)

Quelques semaines après l'échec de l'affrontement de Champigny, les batteries prussiennes installées à Noisy-le-Grand concentrent, à partir du 27 décembre 1870, leurs tirs sur les canons français du plateau d'Avron. C'est également la cible des batteries de Gagny, de Chelles et du Raincy. Les pièces allemandes fabriquées comme on l'a déjà vu, par Krupp, sont bien supérieures aux françaises en calibre et en portée. Elles font pleuvoir les projectiles sur le plateau et le ravagent, massacrant les artilleurs et réduisant leurs canons au silence.



Épisode du plateau d'Avron – Géo Weiss – 1899 (mémoire d'histoire)

Un obus tombe sur une maison où déjeunent des officiers de l'état-major du 6^e bataillon des gardes mobiles de la Seine, blessant le commandant et tuant l'aumônier et plusieurs capitaines. Cet accident entame durement le moral des troupes. Des soldats épouvantés cherchent à s'enfuir, mais les forces placées en arrière les ramènent au feu. Pour l'artillerie le danger est énorme, le temps est redevenu clair et les troupes offrent des cibles idéales. Les hommes sont obligés de se blottir dans les tranchées, immobiles, sans feu, les pieds sur la glace qui s'y est formée. Les cas de gelures sont nombreux, les vivres manquent. Le quartier général sur le plateau est bombardé, obligeant le général d'Hugues à s'installer dans le bas de Neuilly.

Pensant que ce bombardement n'est qu'une préparation d'artillerie et qu'il sera suivi d'une attaque d'infanterie, les troupes françaises se préparent à cette éventualité et patientent dans l'attente d'un assaut pendant lequel, comme le dit Louis Barron : « *on s'étreindrait corps-à-corps avec l'ennemi, où la baïonnette se vengerait du Krupp* ».

Dans la soirée, comme la veille, le feu prussien cesse, mais il faut se rendre à l'évidence, la place est intenable. Dans la nuit du 28 au 29 décembre on donne l'ordre de la retraite et de l'évacuation silencieuse des canons. Les chemins sont presque impraticables, les chevaux ne peuvent tenir sur le verglas, on manœuvre partout à bras dans l'obscurité avec l'interdiction d'allumer du feu. Le bruit incessant des voitures attire l'attention des Prussiens qui ouvrent à nouveau le feu. Dans les heures qui suivent, les Prussiens tirent sur le plateau. Devant le silence de cette position, ils se rendent vite compte qu'elle a été évacuée. La place restera militairement inoccupée jusqu'à la conclusion de l'Armistice. Elle ne garde que des vestiges des tranchées et des batteries françaises.

Au mois de janvier 1871

La presse parisienne, sans doute pour remonter le moral d'une population en proie aux pires pensées, ne manque pas de se moquer de la situation des troupes ennemies. Par exemple, dans *Le Petit Journal*, on trouve, le 12 janvier 1871, l'entrefilet suivant : « *Il paraît qu'à Noisy-le-Grand, les Wurtembergeois ne sont pas plus à la fête que les habitants du 5^e arrondissement. Ils ne peuvent plus faire de feu, car lorsque les cheminées fument, les Français y envoient des obus. Ils sont obligés de vivre dans des caves. Voilà du moins ce qu'écrivait un Wurtembergeois, l'autre jour, dans son pays. Les soldats français envoient, au lieu de ramoneurs, des obus pour ramoner les cheminées prussiennes de Noisy-le-Grand dès qu'elles viennent à fumer. (Journal des Réfugiés.)* »

N'oublions pas que ce que le journaliste appelle « les cheminées prussiennes » sont en fait des cheminées de maisons bien françaises, à Noisy-le-Grand, occupées par les Prussiens.

La revue des troupes allemandes par le Kaiser Guillaume 1^{er} à Noisy

Au matin du 7 mars 1871, on annonce que l'empereur Guillaume va passer ses troupes en revue sur le plateau au sud de Noisy, en bordure de la route de Coulommiers (act. avenue Médéric) près de l'emplacement où fut érigé quelques années plus tard, à partir de 1878, le fort de Villiers. Un témoin « qui a voulu conserver l'anonymat » décrit la scène :

« *Des sentinelles avaient été postées un peu partout, pour interdire aux curieux l'accès du terrain. Je parvins non sans peine à me dissimuler derrière une meule de paille à moitié démembrée, et de mon poste d'observation, je pus me rendre compte de ce qui se passait, [...]. Les troupes assez réduites, en tout deux corps de Bavares et de Saxons et une division Wurtembergeoise, attendaient depuis neuf heures l'arrivée de l'Empereur. C'est vers dix heures environ que le Kaiser entouré d'un brillant état-major fit son apparition. Il venait du côté de Malnoue.*

Salué par les tambours et les clairons. Guillaume s'avance sur le front des troupes qui défilèrent automatiquement devant lui. Je pus saisir quelques Hosh [hourra], mais ne parvins pas à recueillir les paroles que l'Empereur adressa ensuite à ses troupes, mon ignorance de la langue allemande n'eut guère servi mes efforts après tout. Assez souvent, l'Empereur dans sa harangue qui dura à peu près dix minutes, se tournait dans la direction de Champigny, voulant probablement rendre hommage aux Allemands qui avaient arrosé ce sol de leur sang. À son départ, et sur le signal d'un officier supérieur, les troupes poussèrent de longues acclamations, dont je ne percevais que les mots dominants de Whilelm et Hosch. »



Le Kaiser devant ses troupes (caricature de Cham - Paris au XIX^e siècle - J. Bourdet jeune - Paris - 1871)

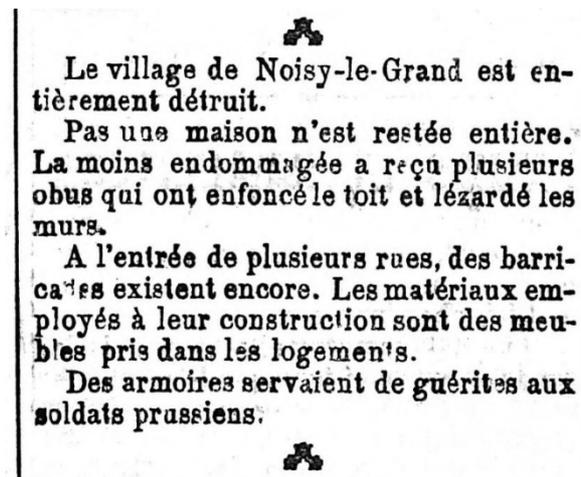
La revue dure deux heures et nul doute que l'empereur livre à ces militaires d'amères réflexions sur les vides causés dans les effectifs de ces trois unités lors de la sanglante bataille de Champigny.



Les caricaturistes français de l'époque se sont évidemment montrés féroces envers le Kaiser (Gill / AN) et (Pinot et Sagaire / Epinal - Joconde.fr)

Le retour des Noiséens chez eux, au printemps 1871

L'armistice signé, les habitants de Noisy qui s'étaient réfugiés à Paris ou dans les communes avoisinantes, reviennent début février 1871 et se rendent compte de l'état dans lequel se trouvent leurs propriétés. Ils sont au désespoir en voyant leurs meubles déplacés ou mutilés, leurs maisons incendiées et dévastées, les arbres de leurs jardins coupés, le village entier occupé par des troupes qui se renouvellent au fur et à mesure du rapatriement des diverses unités dont la présence n'a pas été jugée indispensable jusqu'à l'évacuation de la région.



Extrait du quotidien Le Gaulois du 25 février 1871 (BNF-Gallica)

M. Victor Laruelle raconte, dans la monographie de l'abbé Fossard, ses impressions en rentrant à Noisy : « *La première chose que j'aperçus fut une de ces grandes armoires de campagne qui servait de guérite au factionnaire prussien ; les rues étaient horriblement défoncées, et ma belle-sœur faillit se blesser en posant maladroitement son pied dans une profonde ornière. Il est difficile à l'heure actuelle de se représenter l'état des habitations. M. Laroche, qui avait été maire de Noisy, devint subitement fou à la vue des dégâts qu'avait subis sa propriété. Il dut être interné près de deux ans. En face de la mairie, à l'angle de la Grande-Rue et de l'avenue du Docteur Sureau, une maison avait été tout particulièrement maltraitée, les plafonds étaient éventrés, quelques poutrelles aux trois quarts incendiées, s'appuyant d'un bout seulement sur un reste de moellon, supportaient mal une charge de pierres et de gravats ; des matelas et des lits de plumes entr'ouverts gisaient par terre dans un pêle-mêle indescriptible ; les larmes me vinrent aux yeux et ne prévoyant que trop ce qui m'attendait personnellement, je regagnai ma demeure qui n'avait pas eu un meilleur sort. Les secours s'organisèrent cependant, et, grâce à l'habileté et au dévouement d'un conseiller municipal [M. J. Varnier, employé à l'Assistance Publique, à Paris], on fit des distributions de vivres aux nécessiteux, et même les agriculteurs, purent en tremblant labourer leurs terres et les ensemercer. »*



Le centre en ruines du village de Champigny, donne une bonne idée de l'état du village de Noisy, également ravagé par les bombardements français et la mise à sac de l'ennemi, qu'ont découvert les habitants lorsqu'ils y sont revenus (éditions Malcuit - n° 1095)

Pour manger, il faut au plus vite ensemer les terres. M. Nast, maire de Gournay, est d'un grand secours aux habitants des environs. Il leur fournit des vivres et, grâce à lui, les boîtes de conserve, les légumes secs, les pâtes, le riz, les fromages, les salaisons, ne tardent pas être disponibles.

M. Jules Varnier, chef de division à l'Assistance Publique à Paris et conseiller municipal à Noisy, assure, de son côté, le ravitaillement en semences. Il fait attribuer aux cultivateurs une partie de celles envoyées par les Anglais pour les cultures inférieures à vingt hectares. Blé de mars, orge, avoine, pommes de terre et haricots, permettent bientôt de donner satisfaction aux besoins les plus pressants.

Des distributions de vivres aux nécessiteux sont organisées et, dès le 6 mars, une vie à peu près normale peut reprendre. Les gardes mobiles noiséens, passés en revue à dix heures du matin, sur le boulevard des Batignolles, par le lieutenant-colonel Rincheval avant la dislocation du 3^e bataillon, font leur entrée dans Noisy.

La Commune de Paris, guerre civile dans la capitale

Peu après la capitulation de Paris et la signature de l'armistice, se déroulent dans cette ville, à partir de la mi-mars, des événements que l'on ne peut pas passer sous silence, même si, à Noisy, ils passent quasiment inaperçus. Cet épisode va avoir un retentissement international, marquer durablement les esprits et rester dans l'histoire sous le nom de la « Commune de Paris ». Le mot « commune » faisant ici référence non seulement à la localité de Paris, mais aussi au bien commun et à la notion de communauté.

Cette « Commune » est une période insurrectionnelle qui dure un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 jusqu'à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. La rébellion parisienne refuse de

reconnaître le gouvernement issu de l'Assemblée nationale, qui vient d'être élue au suffrage universel masculin, et choisit d'ébaucher pour la ville une organisation de type libertaire, basée sur la démocratie directe, qui donnera plus tard naissance au communalisme. Des soulèvements populaires semblables se déroulent aussi dans quelques villes de province (Lyon, Marseille...) et sont de la même manière réprimés dans le sang.



Communards et canons postés sur une barricade au départ de la rue de Charonne. Photo prise le 18 mars 1871 dans l'axe de la rue du faubourg Saint-Antoine. (Archives Larbo - Larousse)

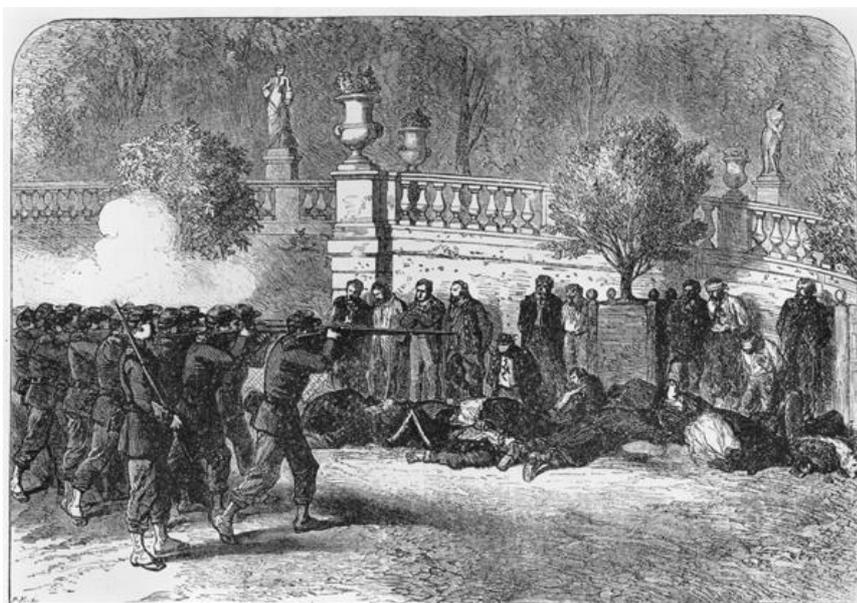
La faim, la misère et l'exaspération des Parisiens après la capitulation, mais aussi l'attitude de l'Assemblée nationale, monarchiste et pacifiste, qualifiée d'assemblée « de ruraux » par les Parisiens, contribue à l'exacerbation des tensions. Le 10 mars 1871, l'Assemblée, retranchée à Bordeaux pendant le conflit, transfère son siège à Versailles, d'où le surnom de « Versaillais » utilisé ensuite par les insurgés. Paris perd donc son titre de capitale. Le 18 mars 1871, Adolphe Thiers (1797-1877), chef du pouvoir exécutif, encouragé par Jules Ferry, alors maire de Paris, et son gouvernement, évaluant mal l'état d'esprit des Parisiens, envoient au cours de la nuit la troupe s'emparer des 227 canons financés par les Parisiens en vue de la défense de la capitale. La Garde nationale les a disposés sur les buttes de Montmartre et de Belleville pour les mettre hors d'atteinte des Prussiens lors de leur entrée dans la capitale. Alors que la population et les gardes nationaux se rassemblent, beaucoup de soldats se débloquent ou se rallient aux Parisiens. Les jours suivants, dans plusieurs quartiers, s'élèvent des barricades et éclatent des émeutes que Thiers renonce provisoirement à réprimer.



Adolphe Thiers, photographié par Nadar dans les années 1870 (Wikipédia)

Deux éléments, entre autres, ont favorisé l'insurrection populaire : le droit de grève accordé en 1864 et la loi sur la liberté de la presse de 1868 qui permet l'émergence publique de revendications économiques anticapitalistes. Parmi les journaux les plus influents figurent *Le Cri du peuple* de Jules Vallès et *Le Mot d'ordre* d'Henri Rochefort.

Les Prussiens, trop contents, favorisent l'offensive contre la Commune avec leurs canons toujours pointés sur Paris. Bismarck libère rapidement près de 60 000 prisonniers de guerre qui peuvent s'adjoindre aux 12 000 soldats dont dispose Thiers. Par les banlieues nord et est qu'ils contrôlent, les Allemands laissent passer les troupes versaillaises qui veulent contourner Paris. Face à une armée nombreuse, expérimentée et bien armée, la Commune dispose de la Garde nationale dont font partie tous les hommes de 25 à 50 ans pourvus de leurs droits politiques. Ces soldats n'ont pratiquement pas d'expérience militaire et, s'ils sont animés d'ardeur républicaine, ils sont aussi assez réticents à la discipline.



Exécutions sommaires dans les jardins du Luxembourg, palais parisien où siège le Conseil de guerre. Les victimes de ces fusillades sont enterrées dans des fosses communes qui n'ont peut-être pas toutes été retrouvées (www.commune1871.org)

La capitale doit alors supporter un deuxième siège, non par les Prussiens cette fois, mais par l'armée française. Il s'achèvera dans la tragédie, avec la « Semaine Sanglante », deux mois plus tard. Les Versaillais ont en face d'eux une dizaine de milliers de fédérés déterminés. Ils doivent conquérir les barricades l'une après l'autre. Les combats de rue font au total 4 000 tués (moins de 900 du côté versaillais). S'ajoutent à ce bilan les victimes de la répression car, à l'arrière, des liquidateurs tuent méthodiquement les suspects. Une vingtaine de « cours prévôtales » jugent hâtivement les hommes et les femmes pris les armes à la main et les font fusiller sur place. Les Communards ripostent en faisant fusiller environ 80 otages. Ils allument aussi des foyers d'incendie. Du fait de ceux-ci et des bombardements, plusieurs monuments illustres partent en fumée. Parmi eux le palais des Tuileries, le palais de Justice gothique, l'Hôtel de ville hérité de la Renaissance, le Palais-Royal et le palais d'Orsay...



Un des derniers épisodes de la semaine sanglante, le 28 mai 1871 : le Mur des Fédérés, partie de l'enceinte du cimetière du Père-Lachaise où 144 communards, amenées de la prison de Mazas toute proche, sont fusillés (Le Triomphe de l'ordre de Picchio dit Ernest Picq - © Saint-Denis, musée d'art et d'histoire - Cliché I. Andréani)

Le bilan total de la Semaine sanglante est d'environ 20 000 victimes, sans compter 38 000 arrestations. C'est à peu près autant que la guillotine sous la Révolution. À cela s'ajoutent les sanctions judiciaires. Les tribunaux prononceront jusqu'en 1877 un total d'environ 50 000 jugements. Il y aura quelques condamnations à mort et près de 10 000 déportations (parmi les déportées qui rejoindront les bagnes de Nouvelle-Calédonie figure une célèbre institutrice révolutionnaire, Louise Michel). L'amnistie, c'est-à-dire le pardon et l'oubli, n'interviendront qu'en 1879 et 1880.

Mais revenons à Noisy : l'affaire du fusil

Le 30 mai, l'officier prussien commandant la compagnie d'infanterie occupant Noisy, avise le maire de cette disparition d'arme, par courrier en ces termes :

« [...] Avant-hier, entre neuf et dix heures du soir, un fusil à aiguille prussien, qui était dans la rue, a été volé par un habitant. Je vous demande d'employer tous les moyens pour prendre le voleur et pour rendre le fusil à la compagnie. Si le fusil n'est pas rendu à la compagnie jusqu'au 31^e du mois à 8 heures du soir, je porterai cet accident à la connaissance des autorités les plus hautes, et alors le village est probablement châtié d'une manière sensible.

La compagnie attend bientôt une réponse se rapportant à cet accident.

Signé Zante, Capitaine et chef de compagnie ».

Auguste-Napoléon Devies, l'adjoint remplaçant le maire, Pierre Ruffin, toujours « replié » en Vendée avec sa famille, lui répond :

« [...] Monsieur le Capitaine, Conformément à votre lettre du 30 courant, j'ai fait toutes les démarches nécessaires pour retrouver le fusil qui, selon votre déclaration, vous a été volé dans la rue le 28. Un avis publié à son de caisse informant du fait tous les habitants, afin que chacun put se rendre compte de ce qui arriverait à sa connaissance, et les membres du Conseil municipal, convoqués à cet

effet, ont fait, chacun dans son voisinage, toutes les recherches possibles. Malheureusement, tout est resté sans résultat.

Je regrette beaucoup cet accident, Monsieur le Capitaine, mais je ne peux faire plus que je n'ai fait, et je trouve qu'il serait extrêmement fâcheux de nous rendre responsable d'un méfait que rien ne prouve avoir été commis par un habitant de la commune, puisque la rue où le fusil aurait été soustrait est très fréquentée par des personnes voyageant d'une commune à l'autre.

Pour le Maire : L'Adjoint, Devies ».



Une des armes utilisées par les Prussiens pendant le conflit : fusil Dreyse de carabinier modèle 1860 (armeetpassion.com)

Dans le même temps, l'adjoint adresse au sous-préfet la lettre suivante :

« [...] Monsieur le Sous-Préfet, Depuis 15 jours, la commune de Noisy-le-Grand est occupée par les troupes allemandes, qui, dans ce laps de temps, se sont renouvelées trois fois.

D'abord, nos relations avec les chefs ont été faciles ; mais il n'en est plus de même aujourd'hui, et nous avons affaire en ce moment à un capitaine d'infanterie qui est d'une exigence extrême, et qui met volontiers de côté les formes pour parler en maître absolu.

Ne connaissant pas les articles du traité de paix qui règlent les rapports entre les troupes allemandes et les autorités françaises, je suis souvent fort embarrassé de répondre à certaines demandes des chefs allemands et je viens vous demander, Monsieur le Préfet, s'il ne vous serait pas possible de me faire parvenir les instructions nécessaires.

Je vais aussi vous donner connaissance d'un incident qui peut avoir des suites fâcheuses pour notre commune, si une autorité plus haute que la mienne n'intervient auprès des autorités allemandes.

Il s'agit du vol d'un fusil prussien qui aurait été commis dimanche soir, dans la rue, entre 9 et 10 heures. Je ne suis pas suffisamment renseigné ; mais j'ai lieu de croire que ce fusil aurait été pris aux faisceaux établis sous les yeux de la sentinelle, ce qui paraîtra sans doute extraordinaire.

Quoi qu'il en soit, je suis prévenu que si le 31 à 8 heures du soir, le fusil n'est pas rendu, le capitaine de la compagnie « portera à la connaissance des autorités les plus hautes, et le village sera probablement châtié d'une manière sensible ».

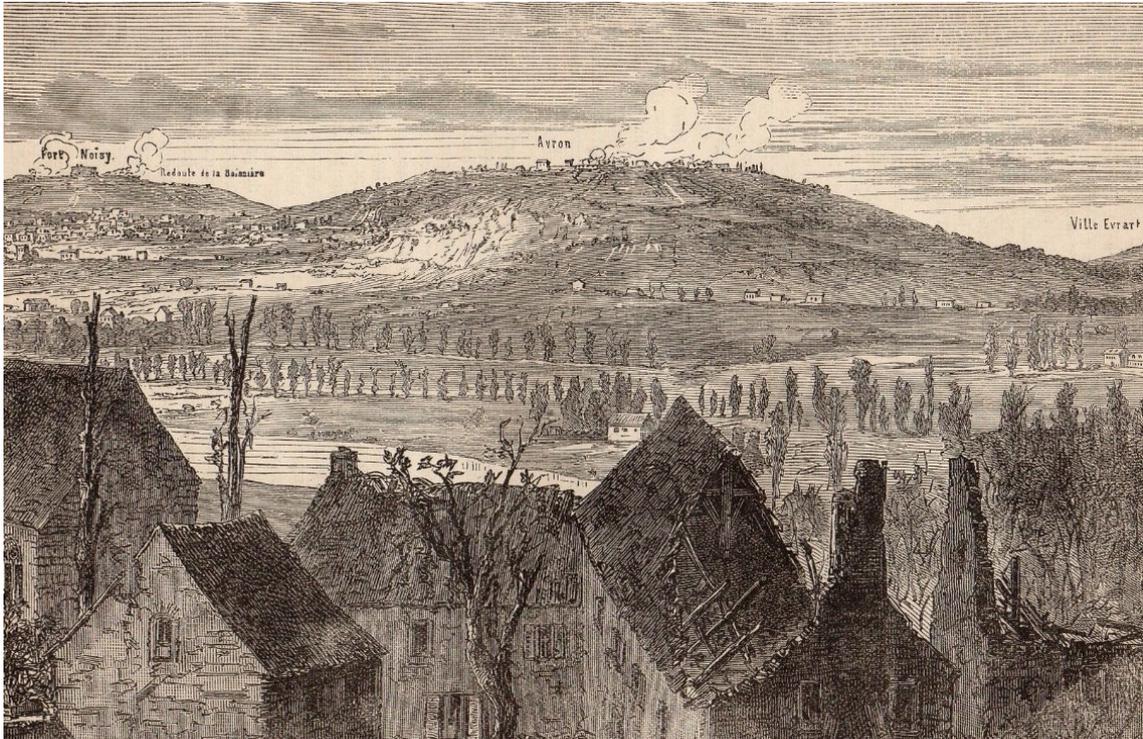
Je n'espère pas réussir dans mes recherches. Aussi je viens vous prier, Monsieur le Sous-Préfet, de vouloir bien intervenir auprès de qui de droit, afin que cet incident ne devienne pas pour nous l'occasion de nouvelles exigences ou de mesures de rigueur.

Agréez, etc. Pour le Maire : L'Adjoint, DEVIES ».

Heureusement, le fusil est retrouvé peu de temps après, dans la gouttière de la maison qui servait de corps de garde. L'histoire ne dit pas s'il avait été caché volontairement et par qui, ou seulement égaré ? On en a été quitte pour l'inquiétude et la peur.

Une maison endommagée, comme beaucoup d'autres

Le 29 juin 1871, M. Leroy de Saint-Arnaud, sénateur et conseiller municipal de Noisy, envoie un courrier à sa femme dans lequel il lui décrit l'état de leur propriété. Cette maison, entourée d'un vaste jardin, au n° 17 de la Grande-Rue de l'époque (act. avenue Émile Cossonneau) est une de celles qui ont le plus souffert des obus français et du vandalisme de l'ennemi.



Gros plan sur les maisons éventrées autour de l'église (d'après une esquisse de Schott – 1871)

« [...] La maison d'abord. Le bâtiment, dans sa façade sur la rue est intact ; il ne l'est pas dans sa façade intérieure sur la basse-cour. La grille est intacte. Au dehors donc, on ne voit aucun mal. On entre, c'est différent. La maison est en ruine. Depuis l'angle où se rattache toujours la glycine, jusqu'à la maison Arnoldi, il n'y a ni toiture, ni premier étage, ni 2^{ème} étage, pas même de rez-de-chaussée. À l'extérieur, sur les deux faces, cour & jardin, des murs ouverts, crevassés, calcinés. Les obus ont plu sur la maison. L'incendie a détruit ce que le choc avait épargné.

À aucun point de vue la maison n'est réparable. Les murs sont debout, mais en tel état qu'ils vont tomber si on les touche. On voit comment l'intérieur était distribué, dans les deux étages & au rez-de-chaussée, mais salle à manger, couloir, petite salle à manger, cage d'escalier, vestibules en haut & en bas, tout a disparu. Il ne reste que des décombres. Tout ce qui est debout est à raser.

Dans la maison Arnoldi, comprenant le salon, la salle du billard, le boudoir, ma chambre & mon cabinet, la chambre de Clémentine, la lingerie & la chambre de François, tout existe. Un seul obus a crevé la toiture sur la chambre de François ; avec beaucoup d'argent, tout est réparable et peut être rétabli pour l'habitation. Le petit escalier en colimaçon, allant de la petite entrée communiquant au boudoir à mon cabinet est intact. C'est le seul escalier [restant] de la maison.

Les dégâts intérieurs sont partout considérables. Tentures arrachées, boiseries défoncées, parquets troués, murs forcés (pour trouver des cachettes). La destruction a régné là dans toute sa fureur. Mais à part quelques lézardes, effet de l'ébranlement général, tout est debout et peut servir.

Le bâtiment de la cuisine a peu souffert dans le gros-œuvre. Un seul obus est tombé dans l'évier près de la cuisine. Le reste est sali, maculé, percé, fouillé, mais l'escalier subsiste, les chambres ont leurs fenêtres et leurs portes. Plus de tenture nulle part, des horreurs de saleté partout, mais tout cela réparable & habitable.

La maison des enfants. Réparable à grands frais, mais réparable. Un obus a brisé la fenêtre de la chambre qu'habitait M. Germain. L'herbe y croit. Le reste [est] conservé. La buanderie : un obus a enlevé le haut du pignon dans la basse-cour, c'est le seul dommage. Il est grave, mais réparable. La maison du jardinier : un obus a frappé le bas du mur dans la grande chambre où Jeignol avait fait mettre une cloison. Le haut lui sert d'habitation et n'a pas souffert.

L'orangerie n'a pas été touchée. La serre a reçu des obus. Elle ne pourra plus servir.

Je ne puis toucher à rien [avant] que je n'aie pu tout constater, afin de produire un état du sinistre éprouvé. Je ne crois pas à l'indemnité, mais il est bon de se mettre en mesure d'en recevoir sa part s'il y a lieu.

Somme toute, c'est un affreux désastre ; de toutes les maisons de Noisy, aucune n'a plus souffert que la nôtre. Je ne pouvais croire mes yeux. C'est navrant. [...] ».

La quasi-totalité des bâtiments communaux : église, presbytère, mairie, écoles ont été fortement endommagés, le village est en ruines.

Les « Querelles d'Allemands » et « l'affaire Laurent »

L'ambiance se prêtait bien à la reprise, à cette époque, d'une vieille expression française, que diverses sources font remonter bien avant le XVI^e siècle, de « querelles d'Allemands » pour désigner des altercations pour des raisons futiles, sans motif sérieux. En effet, nombreux sont les cas relevés, à Noisy comme ailleurs, de ces rixes entre des civils et des soldats des armées d'occupation souvent pris de boisson.

Le 6 août 1871, une déposition enregistrée en mairie par Auguste-Napoléon Devies, adjoint remplaçant le maire, fait l'objet d'un article du Figaro qui sera repris et détaillé, bien plus tard, dans les colonnes de L'Écho du Raincy du 27 avril 1911 :

« Mme Laurent, Eugène, propriétaire, demeurant dans le parc de Villeflix, commune de Noisy-le-Grand, dépose qu'elle était chez elle, hier, lorsque vers huit heures et demie du soir, à la nuit close, elle entendit de grands cris proférés par un certain nombre de soldats allemands, entremêlés d'appels désespérés qui annonçaient qu'une lutte avait lieu auprès du haras de Villeflix. Le groupe s'approchant peu à peu de l'habitation Laurent, la déclarante reconnut bientôt que ses deux fils se débattaient au milieu de ces soldats qui les frappaient violemment, même avec des pierres. L'un d'eux, l'ainé, était le plus maltraité : il était ensanglanté, avait la figure meurtrie et la main déchirée. Elle ne put qu'avec peine les faire entrer chez elle, ou bientôt pénétrèrent les soldats qui voulaient reprendre les malheureux jeunes gens. Ceux-ci purent s'échapper par les derrières, mais poursuivis par leurs ennemis ; ils ne reparurent plus, et à cette heure encore Mme Laurent est très inquiète sur leur compte.

Mme Laurent ajoute que ce qui a peut-être sauvé ses fils d'une mort imminente, c'est l'intervention de M. Laurent, son mari, qui en se montrant armé d'un fusil de chasse, arrêta les agresseurs pendant quelques minutes. Mais ils revinrent bientôt plus nombreux et pénétrèrent partout.

Arriva alors le vénérable docteur Sureau, âgé de soixante-seize ans, qui venait apporter ses secours ; et les soldats toujours furieux l'arrêtèrent ainsi que M. Laurent père. Ils les conduisirent tous deux au poste en les maltraitant d'une manière odieuse.

Mme Laurent ajoute que lorsqu'elle entendit les premiers cris, ses fils étaient partis depuis peu de temps afin de retenir leurs places au bureau des omnibus de Nogent, situé auprès du parc de Villeflix.

MM. Varnier, Inspecteur général de l'Assistance publique et Bouviet, propriétaire, tous deux voisins de l'habitation Laurent, pourraient attester de la vérité d'une partie de ces faits : ils ont eu à souffrir, eux aussi, des mauvais procédés des soldats allemands.

De tout ce qui est dit ci-dessus, il a été rédigé le présent procès-verbal que Mme Laurent a signé après lecture ainsi que nous.

Signé : DEVIES, adjoint. Femme LAURENT ».



Soldats wurtembergeois (www.sambre-marne-yser.be)

Même le docteur Sureau est molesté

La déclaration précédente est confirmée par celle du même jour, déposée par le docteur Sureau :

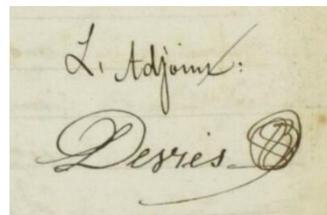
« Il était neuf heures et demie environ lorsque Vincent Jeignat, jardinier, vint me chercher de la part de Mme Laurent, dont les enfants, disait-il, venaient d'être blessés dans une rixe. J'ai traversé dans le parc, en descendant, un nombreux groupe de hussards très animés, mais ils ne m'ont rien dit. Je trouvais M. et Mme Laurent enfermés dans leur maison. Sur ma demande de voir leurs enfants blessés, ils m'ont dit qu'ils s'étaient enfuis, mais qu'on allait les chercher. Quelque temps s'était écoulé et les enfants n'étaient pas revenus, lorsque la maison fut cernée et envahie par des hussards furieux qui entrèrent le sabre à la main, et cherchèrent dans les plus petits recoins. Ne trouvant pas les jeunes gens, ils voulurent emmener le père ; celui-ci résista et je l'engageais à se rendre au corps de garde où je l'accompagnerais volontiers. La vue d'une patrouille d'infanterie semblait devoir écarter toute crainte de mauvais traitements. Je me trompais.

À peine sortis de la maison, nous fûmes maltraités, et pour ma part, je reçus des coups de poing, de fourreau de sabre et je fus jeté trois fois par terre. Cela dura l'espace de plus d'un kilomètre jusqu'au haras. À l'entrée du village, le groupe des gens qui nous poursuivait diminua, mais on me lança des pierres dont une m'atteignit à la partie postérieure de la tête et me fit une blessure qui saigna abondamment. En outre un de ces lâches s'évertuait à me marcher sur les talons pour me faire tomber. Le tout était accompagné d'injures. À l'approche de la demeure du commandant de place, les mauvais traitements cessèrent. Je fus poussé au corps de garde où je trouvais deux blessés arrivés avant moi et soignés par deux ambulanciers, logés chez moi, et qui furent très convenables. Peu après arriva le médecin du régiment, qui voulut visiter ma tête, puis le commandant qui me fit relâcher. Je vais me

plaindre en particulier du chef de la patrouille, dont le devoir était de me protéger tout en s'assurant de ma personne et qui a tout à fait manqué à ce devoir.

Après lecture de cette déposition, M. Sureau l'a signée avec nous.

Signé : Dr E. SUREAU, DEVIES, adjoint ».



*L. Adjoint:
Devies*

Deux autres dépositions sur l'épisode simultané au café Fontanelle

D'abord celle des consommateurs présents dans le débit de boissons :

« M. Guibert, Fernand, carrier, demeurant à Noisy-le-Grand, rapporte qu'hier, vers huit heures du soir, il se trouvait chez le sieur Fontanelle, marchand de vin, auprès du parc de Villeflix en société du [Père] Larivière, Anicet, son gendre et du sieur Jeannet, François, son ami, tous deux jardiniers. Ils étaient les seuls français avec les habitants de la maison, lorsque tout-à-coup, elle fut envahie par des soldats allemands. L'un deux s'adressant au déclarant et à ses compagnons, leur dit que c'était eux qui avaient battu leur camarade. Et il se mit à les frapper eux-mêmes ; les autres soldats tombèrent alors sur eux trois, les frappant avec des bâtons, avec leurs armes, et même avec une pince de fer.

Larivière et Jeannet furent bientôt renversés et foulés aux pieds. Quant au sieur Guibert, il put leur échapper, en montant au premier étage. Poursuivi jusque-là, il sauta à terre et gagna enfin les champs en escaladant quelques murs.

Il certifie exacte la présente déclaration qu'il signe avec nous après lecture faite.

Signé : GUIBERT - DEVIES, adjoint ».



Soldats prussiens faisant irruption dans un débit de boissons français (gravure d'un périodique anglais - janvier 1871)

L'agression décrite précédemment est confirmée par le gérant du café :

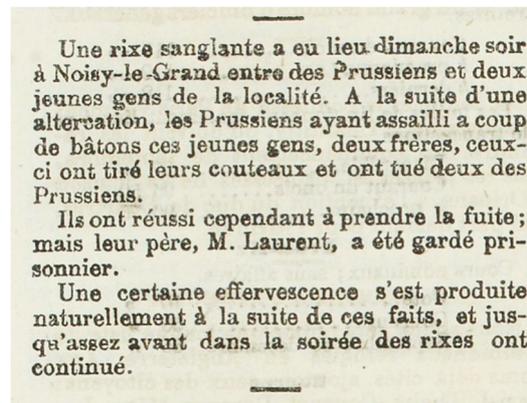
« M. Fontanelle, Antoine, marchand de vins à Noisy-le-Grand, dépose que dans la soirée d'hier vers huit heures, sa maison fut brusquement envahie par des soldats allemands surexcités qui se mirent à frapper brutalement trois consommateurs attablés chez lui, les sieurs Guibert, Larivière et Jeannet. Le premier put se sauver en montant au premier étage ; les deux autres furent renversés et blessés surtout à la tête. Le sieur Fontanelle ne dut qu'à l'intervention de deux sous-officiers de hussards qui le connaissent de n'avoir pas subi le même sort. Son garçon de service, jeune homme très inoffensif, fut aussi frappé et les agresseurs ne se retirèrent qu'après avoir cherché par toute la maison, afin de retrouver le sieur Guibert, qui, heureusement pour lui, leur avait échappé.

Les blessés furent emmenés par les soldats. Le dit sieur Fontanelle croit devoir ajouter que ceux qui lui parurent les plus acharnés appartenaient à l'infanterie. De tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal que M. Fontanelle a signé avec nous.

Signé : FONTANELLE, L'adjoint DEVIS. »

Entrefilet du journal « La Liberté » propageant de fausses nouvelles

On peut se demander comment un quotidien tel que « La Liberté » a pu être amené à propager des informations aussi erronées (2 Prussiens morts) dans son édition du 11 août 1871 ? Ce journal a toujours exprimé une opinion conservatrice et bonapartiste favorable à la déclaration de guerre de 1870, mais les faits étaient bien connus et facilement vérifiables, d'autant qu'ils ont été souvent repris et détaillés dans divers autres organes de presse...



Extrait du quotidien « La Liberté » du 11 août 1871

L'article du Figaro relatant le « procès Laurent »

L'altercation décrite dans les chapitres précédents est jugée suffisamment grave par l'occupant pour déclencher un procès devant le conseil de guerre allemand de la 22^e division, siégeant au Raincy, pour « menaces à main armée contre des hommes de troupe de l'armée allemande », devant lequel comparait M. Eugène Laurent, âgé de 63 ans, représentant de commerce, seul, puisque ses fils étaient toujours en fuite. La sentence pour ce genre d'accusation pouvait aller jusqu'à la peine capitale

Ce procès est relaté dans *Le Figaro* (journal « non politique » comme l'annonce fièrement son sous-titre) du 26 septembre 1871, sous la plume de René de Pont-Jest. L'article apporte quelques précisions sur le déclenchement et les suites de la bagarre mais ne dit mot des mauvais traitements reçus par le docteur Sureau.

Voici quelques passages de l'acte d'accusation par le ministère public allemand : « *Le dimanche 6 août 1871, vers neuf heures du soir, sur la route de Gournay à Noisy-le-Grand, des hussards appartenant au 3^e escadron du 2^e régiment de Hesse furent insultés à deux reprises par plusieurs civils en blouse bleue, à mine menaçante qui, après avoir lancé des injures grossières, se réfugièrent dans les maisons voisines en poussant de vigoureux coups de sifflet.*

Irrités de ces provocations, plusieurs hussards ayant observé que des ouvriers étrangers à la localité élevaient fortement la voix contre eux dans la maison du débitant de vins Fontanelle, y pénétrèrent, et là eut lieu une lutte sanglante qui se poursuivit en dehors de l'établissement, avec nombreux hussards et fantassins comme témoins, et dans laquelle le jardinier Anicet Larivière, au service de M. Almira à Noisy-le-Grand, et le garçon jardinier François Jouet, au service de M. Chaumont, de Neuilly-sur-Marne, furent blessés et pris par un détachement de troupe qui les écroua.

Les autres civils engagés se dispersèrent, fuyant dans la direction du parc où quelques hussards les poursuivirent.

C'est alors qu'entendant du bruit, deux jeunes gens, les fils de l'accusé Laurent, étendus sur une pelouse en face de leur propriété, se levèrent et accueillirent, en brandissant leurs bâtons, les hussards prussiens survenant dans cette partie du parc, par les épithètes suivantes cochons, cochons prussiens, filous. Nos soldats non armés, comprenant maintenant la langue française, répondirent à ces provocations par le mot plusieurs fois répété (fort, fort) : Allez-vous en ! Allez-vous en ! Mais les deux jeunes gens les assaillirent successivement de violents coups de bâton et les forcèrent à la retraite momentanément. Les hussards, ils étaient quatre en ce moment, pénétrèrent dans le massif du bois, appelèrent leurs camarades à leur secours et revinrent à la charge avec des cannes taillées dans le vert bois, cherchant à entourer leurs agresseurs primitifs, auxquels s'étaient joints d'autres individus.

La lutte se réengagea par force coups de poing, de pied et de canne entre les combattants, jusqu'au moment où, voyant son frère vivement serré à la gorge par les hussards Persch et Bockel, le fils aîné de l'accusé saisit son couteau-poignard, et en porta des coups à ceux-ci qui tombèrent.

Les deux frères étaient ainsi dégagés mais le hussard Stange était survenu, et se voyant impuissant à résister seul à deux agresseurs, dont l'un armé d'un couteau, il se décidait donc prudemment à la retraite, quand il reçut également un coup de couteau dans le dos et tomba. Ce que voyant, plusieurs parmi les autres hussards, qui s'étaient tenus à distance, spectateurs de la lutte, allèrent prévenir la garde, tandis que les deux jeunes gens s'arrachant des mains de nos hommes de troupe, étaient vus par eux, désertant le lieu, l'un par le bord de la Marne, l'autre en gagnant leur propriété.

Quelques hussards et fantassins survenus se chargèrent d'emporter au centre du pays les trois hussards blessés, auxquels les soins furent donnés par le docteur Stappenbeck, médecin aide-major de l'armée prussienne, tandis que d'autres se répandirent en toute hâte autour de la propriété Laurent. C'est alors que l'accusé, qui s'était présenté coiffé d'un chapeau haut et avait, aidé par sa femme (laquelle avait poussé un cri épouvantable), protégé la retraite de ses fils en les dégageant et luttant lui-même vigoureusement, rentra précipitamment dans sa propriété. Nos soldats, après avoir en vain sommé les occupants de leur livrer entrée, cherchaient à pénétrer en écartant les clôtures, quand l'accusé reparut, portant un fusil de chasse à deux coups, qu'il mit en joue à deux reprises.

Une patrouille se présenta alors ; une heure environ après la lutte, à la porte de la propriété, et son chef déclara qu'il fallait ouvrir. Sur refus de l'accusé, une partie des hommes de cette troupe escalada l'entrée par le côté palissade et l'incriminé fut pris au moment où il mettait en joue pour la seconde fois. Une perquisition faite dans la maison amena la saisie d'un second fusil de chasse également chargé, mais d'un côté seulement, et qui fut déchargé en présence de l'accusé au poste, où il fut mis en état d'arrestation. Il est à remarquer que ce soir la patrouille fut reçue avec des pierres non loin de l'endroit, de ces luttes. En présence de ces attaques constamment renouvelées sans motifs contre nos soldats, aujourd'hui que ces rixes présentent trois hommes blessés de coups de couteau, il y a lieu

de demander la sévère application de la loi militaire. Les deux fils de l'accusé sont en fuite et nous avons dû renoncer à les chercher. »

Tout ce qui précède est confirmé par la lecture de nombreuses dépositions de témoins, officiers et soldats. Puis M. Aronssohn, un Lorrain, défenseur de M. Laurent, prononce sa plaidoirie en allemand et démontre que son client est non pas coupable mais « *victime de tracasseries que la meilleure discipline ne peut épargner aux habitants de pays occupés.* » En effet, le 6 août, date à laquelle s'est déroulé l'épisode en question était le jour anniversaire de la bataille de Wœrth⁹⁹ dont la victoire faisait l'orgueil des troupes prussiennes. Comme souvent les victoires militaires, elle fut fêtée par une distribution d'alcool et « *il fut distribué à chaque homme de troupe non pas une double ration de vin comme en France ; mais un litre, c'est-à-dire plus du double. N'était-ce pas assez pour changer un juste orgueil en arrogance ?* »

M. Aronssohn s'avéra être un fin connaisseur des armées française et allemande. Il affirma que la responsabilité des faits incombait aux militaires allemands, car « *dans toutes les armées, le cavalier se croit à tort quelque chose de plus que le fantassin, et se montre plus traîneur de sabre. Or, que trouvons-nous dans cette affaire ? Sont-ce des fantassins, dont en France, à de rares exceptions près, on constate le calme et la discipline ? Non ! ce sont des hussards, et ce sont eux qui ont attaqué, croyez-le bien, les jardiniers avinés de chez Fontanelle pour se porter, après avoir commis ces actes éminemment blâmables, à des provocations désordonnées, suivies de voies de fait sur des promeneurs inoffensifs.* » On a en effet, quelque peine à croire que deux ou trois jeunes gens, aussi énervés ou avinés qu'ils soient, puissent mettre en déroute de nombreux militaires, même non armés et de surcroît ayant absorbé plus de quatre fois leur ration quotidienne de vin.

Il rappela les exactions dont étaient trop souvent victimes les civils occupés et que « *récemment les habitants de Noisy-le-Grand ont adressé à M. le préfet Cochin une pressante demande de changement de cette garnison de cavalerie* » et également « *qu'il y a quelques jours à peine, à Champs, un hussard, dégainant sans raison, a tué une enfant de quatre ans, fille de M. Masson, épicier-marchand de vin.* »

En se reportant aux circonstances de fête et de distributions de vin dans ces troupes, il établit clairement que la provocation est de la responsabilité des hussards. Il examine ensuite les faits, les dégage de l'exagération dont on les a entourés, prouve que M. Laurent n'a voulu que défendre ses fils provoqués et, après avoir rappelé qui est son client, ses relations et sa bonne réputation, il termine en faisant appel à la clairvoyance du tribunal.

Après délibération, la sentence est rendue et prononce l'acquittement et l'ordre de mise en liberté de M. Laurent. Le jugement dit en quelques lignes que « *l'accusé est coupable de résistance contre des hommes de troupe de la force armée par menaces avec son fusil, mais que le conseil juge que la peine méritée doit être considérée comme subie par l'emprisonnement préventif de M. Laurent du 6 août au 18 septembre.* »

⁹⁹ Cette bataille, connue également sous le nom de bataille de Fröschwiller-Wœrth, ou bataille de Reichshoffen, s'est déroulée le 6 août 1870 en Alsace et est célèbre pour deux charges de cuirassiers français. Elle s'est terminée par une victoire écrasante de la Prusse et fut décisive dans la suite du conflit.

D'autres plaintes pour le même genre de faits

Plusieurs autres dépositions, toujours enregistrées en mairie par M. Devies font état de la même violence des troupes d'occupation envers la population :

« Mme Malverge, Émile, née Fleury, demeurant à Noisy-le-Grand, rapporte qu'hier à 9 h. ½ environ du soir ; elle descendait la grande rue de Noisy en compagnie de son mari, de son beau-père, de son beau-frère, âgé de 20 ans, de deux jeunes filles et d'un jeune garçon de 11 ans, lorsque vis-à-vis la maison Marlin, Cléophas, toute la société fut assaillie par des soldats allemands. Le beau-frère fut frappé d'abord sans provocation aucune et le sieur Malverge voulut expliquer qu'il y avait sans doute erreur de personne ; mais il fut bientôt entouré, frappé brutalement et jeté à terre. En essayant de défendre son mari, la déclarante fut elle-même frappée au visage. La Société fut bientôt dispersée et Mme Malverge accompagnée de son beau-père, alla demander le concours de deux sous-officiers allemands qu'ils connaissent. Grâce à eux et avec l'aide d'un officier allemand qui a bien voulu les accompagner aussi, ils trouvèrent le sieur Malverge chez le sieur Marlin dans un état affreux. Ils le firent transporter à son domicile sur un matelas.

De tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal que Mme Malverge a signé avec nous après lecture.

Signé : DEVIES, adjoint. Femme MALVERGE ».



Soldats allemands pendant l'occupation (laguerrede1870enimages.fr/page118.html)

La déposition précédente est confirmée par celle-ci :

« M. Daniel, Edmond, entrepreneur de menuiserie, demeurant à Noisy-le-Grand, rapporte que dans la soirée d'hier, à 9 h. ½ environ, se trouvant chez le sieur Marlin, Cléophas, marchand de vins, Gde-Rue, 75, il entendit au dehors de grands cris. Il voulut se rendre compte de ce qui se passait et vit un nombre considérable de soldats allemands au milieu desquels un homme se débattait. C'était le sieur Malverge, peintre en cette commune.

Le groupe était tellement compact que le déclarant eut beaucoup de peine à sortir et lorsqu'il put pénétrer auprès du malheureux qu'on maltraitait, il vit que quelques soldats le tenaient encore à terre, le frappant du poing et des pieds. Ils l'abandonnèrent enfin à demi-mort et le sieur Daniel le transporta tout sanglant dans la maison Marlin.

Plus tard, vers onze heures, le domicile du sieur Daniel fut envahi par quelques soldats armés, dont un hussard, qui firent une perquisition minutieuse dans les meubles et jusque dans les lits. Ils paraissaient chercher des armes et vouloir se rendre compte si des taches de sang n'existaient pas dans la maison et dans l'escalier.

Le sieur Daniel certifie exacte cette déclaration qu'il signe avec nous, après lecture.

Signé : E. DANIEL. Signé : DEVIES, adjoint ».

Sanctions disciplinaires pour quelques soldats allemands

Aux archives municipales de Noisy, étaient conservées dans un registre, affecté avant l'année 1870 au service des concessions au cimetière, des notes crayonnées en allemand par l'officier de service. Seules deux d'entre elles ont retenu l'attention : « *Le soldat, Franz Hermann Barten de la 7e compagnie, 8e régiment, n° 107, a été arrêté à midi pour avoir été trouvé en état d'ivresse.* » et cette autre : « *Le soldat Eisen, de la susdite compagnie (7e) a été incarcéré cet après-midi à 3 heures en exécution de la peine dont il a été frappé.* »

Il est cependant avéré que, malgré le peu de cas consignés dans ce registre, les troupes allemandes se sont conduites en 1871 à Noisy comme beaucoup d'armées d'occupation dans de nombreux conflits et que les civils en ont fait les frais, en plus des destructions causées par les bombardements : bagarres causées par des soldats pris de boisson, dégradations dans les maisons occupées, vols divers...

19 septembre 1871 : évacuation de Noisy par les armées d'occupation

Après 366 jours d'occupation ininterrompue, le soulagement des Noiséens est grand quand ils apprennent le départ prochain des occupants qui quittaient Noisy après avoir néanmoins tout saccagé. Le 19 septembre, jour de liesse pour les habitants, quelques-uns se sont alignés dans la Grande Rue, pour voir le long défilé des Allemands qui rejoignent le plateau, là où le Kaiser avait passé ses troupes en revue. Ils gagnent ensuite Lagny, où ils embarquent dans des trains pour retourner dans leur pays.



Le départ des Allemands de Champigny. Remarquons au passage le parfait opportunisme de l'éditeur de la carte qui n'a pas hésité à recycler une vue prise 1 an avant (voir « L'arrivée de l'armée ennemie à Noisy, le 17 septembre 1870 », page 65 de la 1^{re} partie parue dans le Bulletin de NLGH n°17) (carte postale FF/Paris)

Il paraît que les Prussiens ne dédaignaient pas la lourde plaisanterie, témoin cette douteuse facétie relatée par l'abbé Fossard : une maman qui se trouvait sur leur passage, portait sur ses bras un tout jeune enfant qui commençait à balbutier quelques mots : « *Au revoir, à la prochaine occasion !* » clamaient finement les Teutons. Le petit inconscient laissa sortir timidement un candide « *Au revoir* ». Immédiatement un prussien se détacha du rang, arracha l'enfant des bras de sa maman, et celle-ci dut faire un long kilomètre au pas de course pour retrouver son chérubin.

Le soir, dans chaque maison de Noisy, on célèbre le verre en main, la libération du territoire communal.

Évaluation des dégâts et demandes de réparations

L'occupation a laissé de nombreuses traces dans le paysage de la commune : victimes directes de la guerre, bâtiments détruits ou endommagés, cultures abandonnées, souvenirs tangibles du conflit sont autant d'éléments dont les délibérations du conseil municipal se font l'écho.

D'abord les dommages aux biens publics : dès sa première réunion, alors que les troupes étrangères occupent encore la commune, le 25 juin 1871, le conseil municipal évalue le prix du mobilier scolaire qui a disparu : les dégâts sont estimés à 600 F pour l'école des garçons, et autant pour l'école des filles ; pour la salle d'asile, le chiffre monte à 740 F. Les finances communales ne pouvant supporter une telle charge, une demande de subvention exceptionnelle est adressée aux autorités compétentes.

On tenta aussi de chiffrer les dégâts sur les biens privés, causés par les occupants comme ceux qui résultaient des bombardements français. Le conseil municipal, réuni en session extraordinaire le 15 décembre 1871, procède à l'examen des 380 premiers dossiers retenus. La commission chargée par le conseil municipal de procéder à l'évaluation et à la vérification de ces dommages remet son rapport au conseil qui l'approuve 11 jours après, dans sa séance du 26 décembre. Ce rapport fait état d'un montant de 2 350 000 francs¹⁰⁰, mais les sommes versées au titre des dommages de guerre, aux diverses personnes lésées, et encore en trois fois, ne s'élèvent qu'à 388 285 francs. Une goutte d'eau dans l'océan... ce qui est malheureusement le cas de toutes les localités touchées par le conflit. La liste des demandes d'indemnisation, recense 446 noms sur un total de 1 248 habitants. Ce qui signifie que plus de la moitié des familles noiséennes (selon le recensement de 1866) ont subi des dommages au cours de l'occupation prussienne. On ne peut, bien sûr, toutes les énumérer ...

On trouve dans les demandes vérifiées, Pierre Alfred Ruffin (le maire, dont la propriété de la Grande Maison a été dévastée) pour un montant de 100 000,00 francs, la veuve Périac (dont le château, qui est devenu l'actuelle mairie, a beaucoup souffert) pour 80 000,00 francs, M. Leroy de Saint-Arnaud (dont la maison du n° 139 Grande Rue – n° 17 d'après l'abbé Fossard) a été, comme on l'a vu précédemment très endommagée) pour 80 000,00 francs, Stanislas Cary (conducteur des ponts et chaussées et du contrôle des chemins de fer P.L.M. pour sa très belle maison du n° 3 Grande Rue) pour 30 000 francs et Edmond Santerre (pour sa propriété du Bois Saint-Martin) pour 30 000 francs...

Quelques règlements de comptes entre Noiséens après le retour au village

À l'occasion de l'établissement de la liste des habitants susceptibles de recevoir des dommages de guerre pour les dégâts causés à leurs biens pendant l'occupation prussienne, le rôle de certains d'entre eux est évoqué dans un anonymat qui ne cache pas les exactions commises par certains. Ainsi, au cours de la séance du conseil municipal du 26 décembre 1871 : « [...] *La commission croit devoir exprimer le*

¹⁰⁰ AM 46 W 58

regret de ce qu'aucune mesure municipale efficacement prise au moment de l'armistice n'ait obligé certains habitants de la commune, qui ne l'ont pas quitté pendant la crise de l'invasion, de restituer à qui de droit les objets mobiliers enlevés dans les maisons des absents. Appuyée sur la notoriété publique, la commission a refusé toute indemnité à plusieurs réclamants qui, au su de tous, se sont livrés à des déprédations [...] ».

C'est peut-être en raison de cette accusation que, le 2 juin 1872, le conseil municipal se réunit en l'absence du maire et de l'adjoint, « *qui renoncent à leurs fonctions et ont adressé leur démission à M. le sous-préfet de Pontoise* ». Il est décidé que « *le conseil municipal se rendra en corps auprès de M. Ruffin pour lui exprimer ses regrets, ceux des plus forts contribuables et de toute la commune et le prier de revenir sur sa décision* ». Le 27 juillet de la même année, sans doute sensible à la démarche ainsi effectuée auprès de lui, M. Ruffin revient en séance et l'on procède à l'élection d'un nouvel adjoint, Jules Pascal, en remplacement de M. Devies qui a maintenu sa démission : le conseil est apparemment soucieux d'oublier les épreuves de la guerre et de rétablir la paix intérieure dans la commune.

Un conflit entre la commune et son « locataire » à propos des dommages de guerre

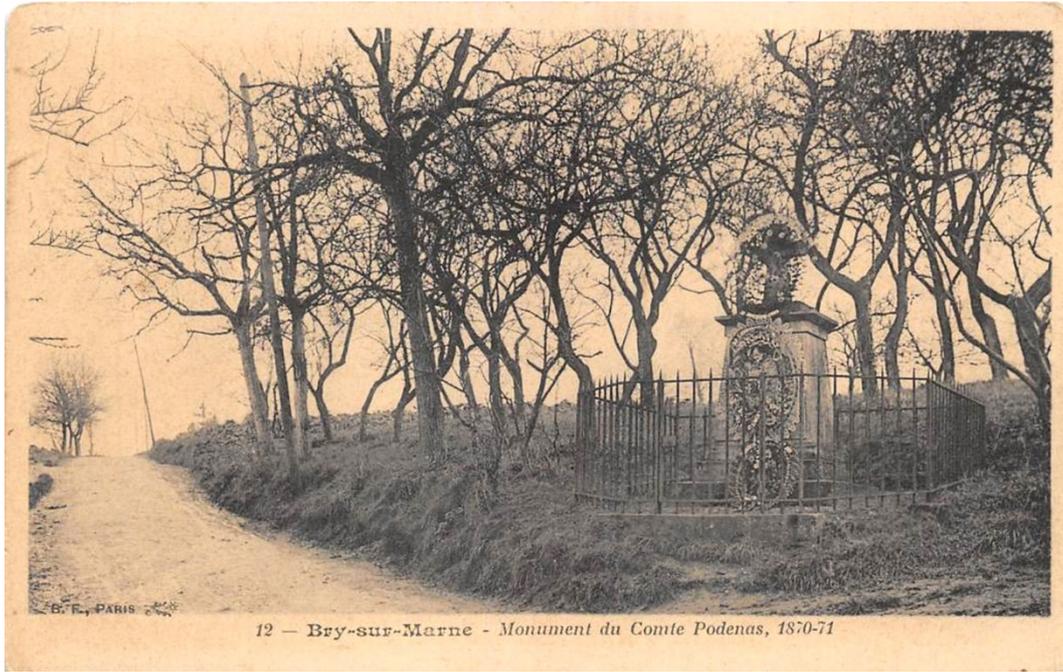
Certaines demandes de dédommagement vont traîner en longueur : une affaire oppose pendant trois ans la municipalité à M. Vaché « *cultivateur, locataire de la commune* », fermier des terres communales des Yvris : ce dernier réclame en effet une diminution, voire une suppression des droits de fermage qu'il doit à la commune pour les années 1870 et 1871, arguant des dommages que son exploitation a subis du fait de cette occupation. Il présente une première demande le 20 août 1871 et la renouvelle le 19 janvier 1872 : le conseil sursoit à toute décision à ce propos. Il décide, le 8 août 1872, de ne pas dispenser son locataire de l'ensemble du loyer des années 1870 et 1871 et de lui faire remise d'une somme de 500 F.

Dans l'année qui suit, les Vaché, père et fils, ont décidé d'intenter un procès contre la commune devant le conseil de préfecture. Dans sa séance du 3 septembre 1873, le conseil « *[...] est d'avis qu'il y a lieu de repousser formellement la double demande des sieurs Vaché et de solliciter l'autorisation de défendre au procès qu'ils veulent intenter à la commune de Noisy-le-Grand [...]* ». L'affaire est définitivement close après la renonciation du fermier à poursuivre son action en justice contre la commune et son acceptation des décisions antérieures.

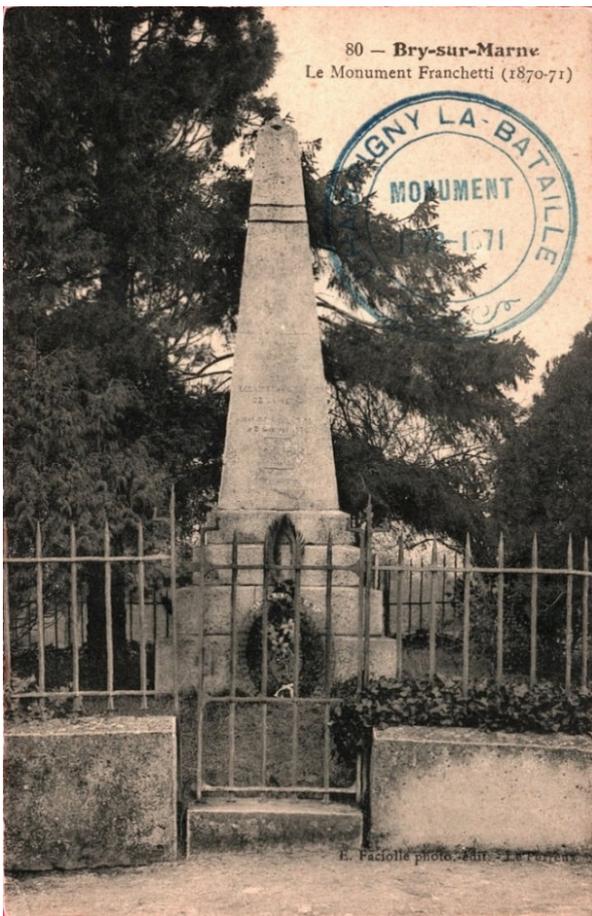
Monuments commémoratifs

À Bry-sur-Marne, en plus de la stèle honorant la mémoire du sergent Ignace Hoff, déjà évoquée précédemment, d'autres monuments ont été érigés : le monument au capitaine-comte Louis-Charles de Podenas tué à la tête de sa compagnie du 4^e régiment de Zouaves lors de la bataille de Champigny et celui au commandant Léon Franchetti menant son escadron des Éclaireurs de la Seine, mort de la blessure reçue pendant la même bataille.

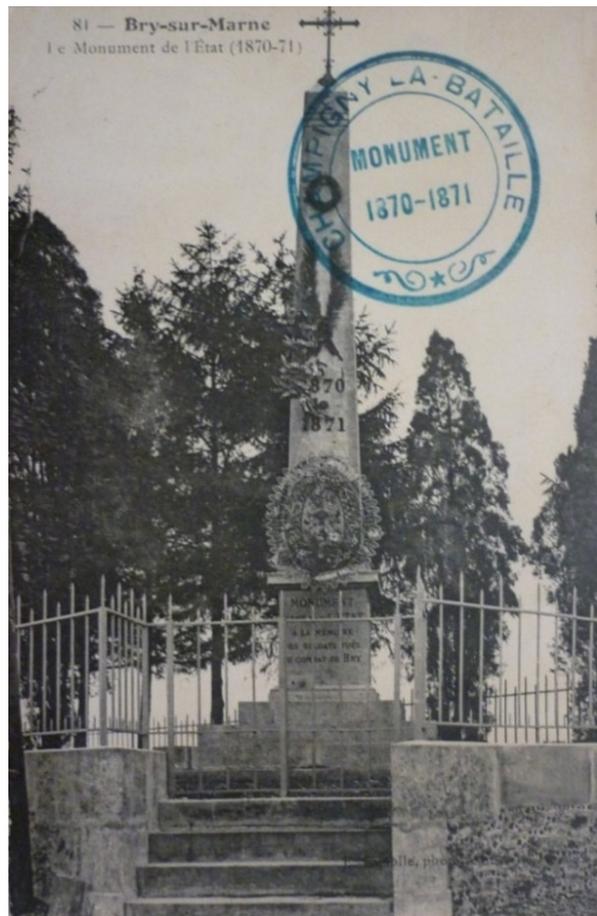
La loi du 4 avril 1873 oblige les états français et allemand, d'après le traité de Francfort, à créer des « carrés militaires » dans les cimetières et à entretenir les tombes des champs de bataille. Dans cet esprit, un ossuaire rassemblant des corps provenant de diverses tombes communes ou individuelles a vu le jour sur proposition d'Adrien Mentienne. Cet édifice rassemblerait de 1 200 à 1 500 corps français et allemands, selon Adrien Mentienne dans son *Histoire de Bry*, mais seulement 500 environ, selon Vincent Roblin dans son ouvrage *Bry-sur-Marne. Histoire et patrimoine*.



Monument Podenas à Bry



Monument Franchetti



Monument aux morts de la guerre de 1870

Dans les communes environnantes, comme à Villiers par exemple, d'autres monuments commémorent ces événements. À Champigny-sur-Marne, également nommée un temps Champigny-la-Bataille, un Monument de la Guerre de 1870, accueillant l'ossuaire dont on a déjà parlé, a été créé. Dans le passé, sa crypte a été accessible à la visite mais elle est fermée au public depuis environ 20 ans.



Monument de Champigny

En conclusion

Ce conflit de 1870-1871 est un conflit moderne, avec l'utilisation d'équipements de création récente tels que le chemin de fer, le télégraphe et les ballons sphériques autonomes. Il y a également, à côté de l'armée régulière, des unités de francs-tireurs et même des volontaires étrangers comme les corps francs de la zone des Vosges commandés par Giuseppe Garibaldi.

Le nombre de victimes de cette guerre a été encore alourdi par une épidémie de variole. Les estimations divergent grandement suivant les sources. Le site d'histoire Hérodote parle d'environ 100 000 morts dans chaque camp. Pour d'autres, de 105 000 à plus de 150 000 hommes côté français dont plus de 23 000 ont été fauchés par la maladie. Côté allemand les pertes se monteraient de 50 000 à 150 000 hommes dont moins de 500 à cause de la variole, car les Prussiens connaissaient l'efficacité du rappel de vaccination. Certaines sources, comme entre autres Adrien Mentienne, avancent même un total de 400 000 morts !

Le nombre de prisonniers de guerre français fut exceptionnellement élevé. En février 1871, Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, donnait l'estimation suivante : 509 000 combattants français prisonniers dont 420 000 détenus en Allemagne, 4 000 internés en Belgique et 85 000 en Suisse contre seulement 35 000 soldats allemands faits prisonniers.

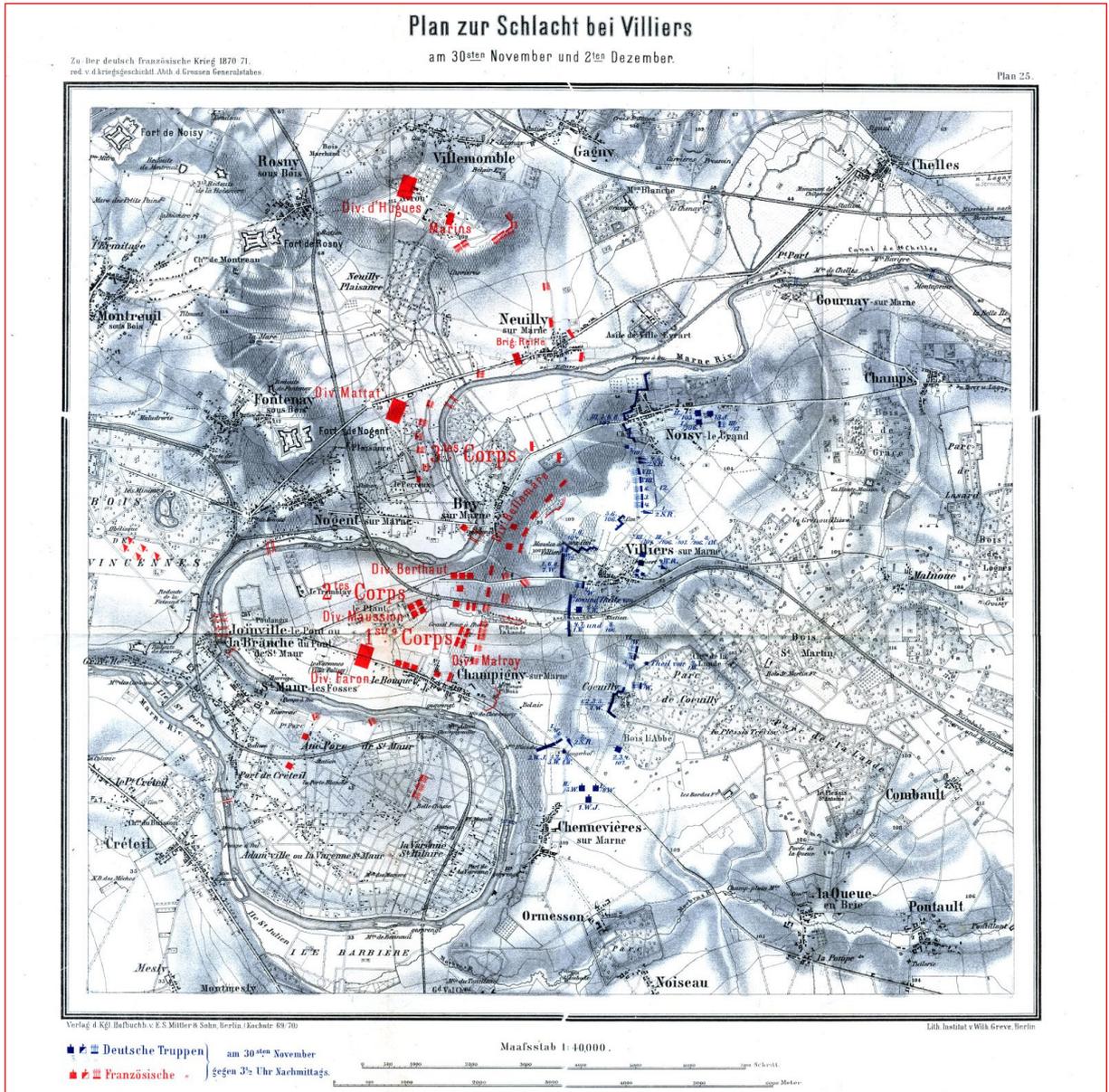
La plupart des prisonniers français restèrent captifs en Allemagne de 2 à 10 mois, certains ne revenant que plusieurs mois après la fin de la guerre et le traité de paix. Dix-huit mille prisonniers français morts dans les camps sont enterrés en Allemagne.

Après le conflit, deux sentiments opposés se sont faits jour et sont exposés à la fin de la monographie de l'abbé Fossard. Le premier, dans la bouche de la génération vieillissante qui a vécu ces heures terribles, dit : « *Qu'on nous épargne à tout prix les horreurs d'une nouvelle guerre* ». Le second, adopté en majorité par la jeunesse, « *entraînant comme le clairon qui sonne la charge un matin de victoire, chantait avec la génération qui grandit : Si c'est nécessaire nous saurons venger les défaites de nos ancêtres, et faire oublier à notre « douce France » les douleurs et les hontes de l'Année terrible !* » De plus, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par le Reich allemand va favoriser le développement d'un sentiment de revanche et de reconquête que l'on va retrouver parmi les motifs de la future Grande Guerre...



La France pleure la perte de l'Alsace et de la Lorraine, emportées par Bismark
(aquarelle de Jacques Onfroy de Bréville - 1900 - BNF-Gallica)

Michel Jouhanneau



Carte prussienne de la bataille de Champigny-Villiers-Bry du 30 novembre au 2 décembre 1870.
 Les forces françaises en rouge, les forces prussiennes en bleu (Wikipédia)

Sources :

- *Histoire de Noisy-le-Grand : Du village briard à la grande ville de banlieue (1789 - 1958)*, Claude Coquard et Claudine Durand-Coquard - Association Noisy-le-Grand et son Histoire (NLGH) - 2015
- *L'Écho du Raincy* - 5 articles « Les Allemands chez nous » des 13, 20, 27 avril et 4 et 11 mai 1911 - Arthur Hustin
- *Les Allemands à l'est de Paris - Du canal de l'Ourcq à la Marne - 1870-1871 – Documents, Souvenirs et anecdotes* - Arthur Hustin – Librairie Contemporaine - 1912
- *Le Raincy dans le passé et le présent - Essai de monographie cantonale* par l'abbé A. E. Fossard du Clergé de Versailles - Illustrations de M. A. Hurtret - Mars 1914
- *La Défense de Paris (1870-1871)*, Tomes 1 à 4 - Général Ducrot - Éditeur E. Dentu (Paris) 1875-1878
- *La Marine au siège de Paris – Guerre de 1870-1871* - vice-amiral Camille Clément de la Roncière-Le Noury - Henry Plon / Paris - 1874 (BNF-Gallica)
- *Marie Maître, née Leroy de Saint-Arnaud - Jeunesse (1859-1872) et Marie Maître, née Leroy de Saint-Arnaud - Au Pérou (1872-1878)* - Correspondance éditée par Emmanuel Desurvire (copyright 2015)
- *Les Prussiens en France - 1870-1871 - Souvenirs de leur séjour à Lagny et dans ses environs* - Ferdinand Legris - A. Cochet / Meaux - 1871
- *Noisy-le-Grand et sa mairie - 150 ans d'histoire* - Fascicule publié par la mairie de Noisy-le-Grand à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment restauré et réaménagé le 15 janvier 2013
- *Campagne de 1870-1871. Siège de Paris : opérations du 13^e corps [depuis sa formation] et de la troisième armée* - général Joseph Vinoy – Paris - 1872
- *Campagne de Paris - Souvenirs de la Mobile (6^e, 7^e et 8^e Bataillon de la Seine)* - Ambroise Rendu (ancien officier des Gardes mobiles) - Paris Librairie Académique - Didier et Cie - Paris - 1872
- *Le Petit Journal de Lagny, depuis la première République jusqu'au 1^{er} janvier 1876, Suite des Annales du Pays de Lagny* - Jacques Amédée Le Paire - Imprimerie G. Marchand / Meaux - 1896
- *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise- 1870-1871* - Gustave Desjardins - Cerf et Fils / Versailles - 1873
- *Récits Militaires, Le Siège de Paris 1870-1871* - général Ambert - Édition Bloud et Barral / Paris - ND
- *Histoire de Bry-sur-Marne, des temps préhistoriques au XX^e siècle* - Adrien Mentienne - 1916 - réédition collection MVVF / Le livre d'histoire
- *Bry-sur-Marne. Histoire et patrimoine* - Vincent Roblin – Éditeur Société Bryarde Des Arts Et Lettres - 2012
- *Le Petit Journal* - quotidien du 12 janvier 1871 – Paris
- *Correspondance militaire du Maréchal Helmuth Karl Bernhard Von Moltke – Guerre de 1870-1871 - 2^e volume du 3 sept. 1870 au 27 janv. 1871* - Henri Charles-Lavauzelle éditeur militaire / Paris
- *Récit de la Bataille de Champigny - 30 novembre et 2 décembre 1870* - Imprimeurs E. de Soye et Files / Paris – 1878
- *Extrait des Notes et souvenirs d'un curé de la banlieue Est de Paris – Abbé Deramey – éditeur A.Ghio / Paris - 1884*
- *Les environs de Paris* - Louis Barron – 1886
- *Mémorial illustré des deux sièges de Paris - 1870-1871* - Lorédan Larchey
- *L'occupation allemande en France (1870-1873)* - Article de Fanch Emt-Brown - 2018 - <https://medium.com>
- *18 mars 1871, Paris, de l'insurrection à la Commune* - https://www.herodote.net/18_mars_1871-evenement-18710318.php

- *La guerre de 70* - François Roth -
<http://www.livresdeguerre.net/forum/contribution.php?index=50334>
- *La Guerre de France en 1870-1871* - Charles de Mazade – 1873 - Revue des Deux Mondes, 2^e période, tome 106 et tome 107
- *Mémoire d'histoire* :
http://memoiredhistoire.canalblog.com/albums/guerre_de_1870/photos/124263941-weiss_episode_du_plateau_d_avron_1899.html
- *Meurtrière bataille de Champigny : commémoration franco-allemande* :
<https://94.citoyens.com/2013/meurtriere-bataille-de-champigny-commemoration-franco-allemande,21-06-2013.html>
- *La bataille de Champigny - 30 novembre - 2 décembre 1870* - Fleur de Papier pour musée Adrien Mentienne et Bry-sur-Marne : <https://www.youtube.com/watch?v=-XnilBxb8lo&feature=youtu.be>
- *Origine et sens du mot « boche »* - Culture, Histoire et Patrimoine de Passy - <http://www.histoire-passy-montblanc.fr/histoire-de-passy/de-la-prehistoire-au-xxie-s/la-guerre-de-1914-1918/a-la-recherche-des-poilus-de-passy/origine-et-sens-du-mot-boche/>
- *Loire 1870* : https://www.loire1870.fr/pages/pa_org/organisation_p_00.html
- *Mémoire du Plessis-Trévisé* : <https://www.memoire-du-plessis-trevisé.fr/>
- *Mémoire vivante du plateau d'Avron* : <http://plateaudavron-memoirevivante.fr> (et documents Charles Vavassori)
- *18 mars-28 mai 1871 : la Commune* : www.herodote.net
- *La guerre de 1870 en images* : <https://www.laguerrede1870enimages.fr/>
- *La guerre de 1870 en images et en cartes postales anciennes* :
<https://www.facebook.com/1870enimages/posts/2579438308934441/>
- La page d'Adrien Mistruzzi - La Route des Châteaux -
<https://www.laroutedeschâteaux.fr/histoire/adrien.php>
- *La guerre de 1870-1871* : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/2025/12006/file/La_guerre_de_1870-1871.pdf
- Wikidia : https://fr.wikidia.org/wiki/Guerre_franco-prussienne_de_1870-1871
- Wikipédia : plusieurs articles
- Archives municipales de Noisy-le-Grand
- Archives départementales de la Seine-Saint-Denis - 93000 - Bobigny

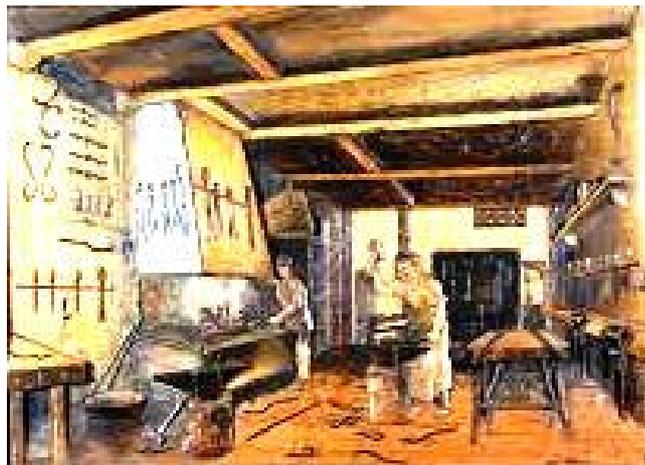
Un certain nombre des ouvrages ci-dessus sont accessibles sur <https://gallica.bnf.fr>

Précisions sur un article du bulletin n°5

Rappel du texte paru en septembre 2014 :

QUAND MON GRAND-PÈRE, UN ARTISAN NOISÉEN, PARTICIPE À LA GUERRE ET EN REVIENT...

Il s'installe vers 1905 à Noisy-le-Grand, où on le trouve, en 1911, habitant et travaillant au n° 35 de la Grand-Rue. Le logis est alors occupé par lui-même et sa femme, Jeanne Peyrat née en 1884, un fils de 7 ans né d'une de ses deux premières épouses, toutes deux décédées prématurément. En 1921, après son retour de la guerre, il occupe d'abord le même logement avec une famille élargie : deux enfants sont nés depuis, l'un André en 1916 et l'autre, mon père, Gabriel, né en 1919. Habitent alors au même domicile familial une domestique d'origine luxembourgeoise, Catherine Grandin, née en 1846 et un jeune "employé maréchal" Paul Lacabane né en 1903. Au total, sept personnes vivent dans l'espace de la même maison. Mon père m'a raconté que la table familiale comporte en fait huit couverts, car une place supplémentaire était toujours réservée pour un apprenti ou un compagnon de passage dans l'entreprise.



Un atelier de maréchal-ferrant en Lorraine vers 1910

À la lumière de récentes recherches, il est possible d'apporter les précisions suivantes :

Émile Coquillard s'installe vers **1909** à Noisy-le-Grand, où on le trouve, en 1911, habitant et travaillant au n° 35 de la Grand-Rue. Le logis est alors occupé par lui-même, sa femme, **Louise Chertemps, née en 1877 à Gastins (77), qu'il épouse en 1908 et qui décède en 1912 à Noisy-le-Grand** et un domestique, **Louis Gobé ouvrier maréchal-ferrant, originaire de l'Allier. En 1914, il épouse Jeanne Peyrat, née en 1884 à Noisy-le-Grand.** En 1921, après son retour de la guerre, il occupe d'abord le même logement avec une famille élargie : **son épouse et 3 enfants, Roger, né en 1914, André, né en 1916 et mon père, Gabriel, né en 1919...**

Claudine et Alain Bourguignat

Bulletins déjà parus

Bulletin n° 1
Septembre 2012

M.-R. Deranger : *Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde.*
C. Durand-Coquard : *Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand.*
B. Jouët : *À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (1).*
C. Coquard : *En 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie.*

Bulletin n° 2
Mars 2013
Bulletin spécial école

C. Jouët : *De la salle d'asile à l'école maternelle.*
C. Durand-Coquard : *L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : repères.*
C. Coquard : *Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets (1870-1908).*
M. Cornec et B. Jouët : *Création de l'école du Richardet (1925-1937).*
H. Teissèdre : *Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure ...*

Bulletin n° 3
Septembre 2013

F. Baffet : *Les limites territoriales de Noisy entre 1789 et 1958 : quelques histoires courtes.*
J. Brouant : *Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand.*
C. Coquard : *Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822.*
B. Jouët : *À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (2).*

Bulletin n° 4
Mars 2014

F. Baffet : *Un domaine noiséen au 18^e siècle : « l'ancêtre » de l'Ensemble Scolaire Cabrini.*
M. Jouhanneau : *La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...*
C. Coquard : *Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913.*
C. Durand-Coquard et C. Coquard : *Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand.*

Bulletin n° 5
Septembre 2014
Bulletin spécial 1^e guerre mondiale

C. Durand-Coquard : *Vie quotidienne à Noisy pendant la 1^{re} guerre.*
G. Coquillard : *Quand mon grand-père, artisan à Noisy, participe à la guerre et en revient.*
A. Bourguignat : *Georges DUBOIS, un noiséen mort pour la France.*
C. Coquard : *Deux innovations rurales sur le territoire de la commune.*
C. Bourguignat : *Le monument aux morts de Noisy.*
M.-R. Deranger : *Rues et voies portant un nom lié à la 1^{re} guerre.*

Bulletin n° 6
Mai 2015

M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : l'installation 1890-1904.*
C. Bourguignat : *Métiers anciens, métiers disparus des Noiséens.*
C. Durand-Coquard : *Qui sont les habitants de la Grande Rue en 1936 ?*
A. Bourguignat : *Noisy-le-Grand, du village agricole à la cité moderne 1890-1960.*
C. Bourguignat : *L'agriculture et la guerre de 1914-1918 à Noisy-le-Grand.*
C. Coquard : *Des artisans de Noisy au début du XX^e siècle : la dynastie Pascal.*

Bulletin n° 7
Septembre 2015

F. Baffet : *Un domaine noiséen au XIX^e siècle : la « grande maison ».*
C. Coquard : *L.-A. Leroy de Saint Arnaud, conseiller municipal de Noisy- (1860-1872).*
C. Durand-Coquard : *Noisy-le-Grand il y a 50 ans : souvenirs d'une Noiséenne.*
H. Teissèdre : *L'église de Noisy-le-Grand de 1920 à 1960.*
A. Baffet et A. Dittgen : *Petite histoire des églises « filles » de Saint Sulpice.*

Bulletin n° 8
Mars 2016

A. Dittgen : *Noisy en 1936 : une première ville nouvelle.*
C. Durand-Coquard : *Une enquête de la Kommandantur de Versailles à Noisy en 1940.*
A. Bourguignat : *Jean Vaquier, un médecin dans son siècle (1888 - 1951).*

Bulletins déjà parus

-
- Bulletin n° 9
Septembre 2016
- C. Durand-Coquard : *Les pompiers à Noisy-le-Grand (1839-1967)*.
C. Coquard : *Démocratie communale et conflits politiques à Noisy (1884-1904)*.
M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : les chemins de fer nogentais (1901-1920)*.
-
- Bulletin n° 10
Mars 2017
- O. Coquard : *Hommage à Claude Coquard (1932-2016)...*
A. Bourguignat : *La prise en charge de la tuberculose à Noisy à l'aube du XX^e siècle*.
A. Dittgen : *La Grenouillère : une grande ferme noiséenne disparue*.
M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : la S.T.C.R.P. (1921-1934)*.
-
- Bulletin Hors-série
Octobre 2017
- M. Jouhanneau : *Histoire du tramway de Noisy-le-Grand : 1890-1934*.
-
- Bulletin n°11
Mars 2018
- A. Dittgen : *Voies et quartiers de Noisy qui reprennent d'anciens noms de lieux*.
F. Baffet : *Les biens confisqués pendant la Révolution à Noisy*.
M. Jouhanneau : *Corot peintre de Noisy-le-Grand*.
Cl. Bourguignat : *Monuments aux morts, plaques commémoratives, que nous racontent-ils ?*
-
- Bulletin n°12
Septembre 2018
Bulletin spécial
1^{re} guerre mondiale
- A. Dittgen : *Noms de rues de Noisy en rapport avec la Grande Guerre*.
A. Bourguignat : *Évolution de la démographie de Noisy lors de la première guerre mondiale*.
Cl. Bourguignat : *En hommage aux poilus*.
M. Jouhanneau : *Le travail des Noiséennes pendant la première guerre mondiale*.
-
- Bulletin n°13
Mars 2019
- F. Baffet : *Les maires et le Conseil Municipal de Noisy-le-Grand pendant la Révolution*.
A. Dittgen : *Rues de Noisy portant des noms de bâtisseurs*.
A. Bourguignat : *Un siècle de bistrots à Noisy-le-Grand*.
-
- Bulletin n°14
Septembre 2019
- M. Jouhanneau : *Le chemin de la Haute Maison*.
B. Jouët : *Le premier pont reliant Neuilly-sur-Marne à Noisy-le-Grand*.
H. Chatillon-Teissède : *Paul Pambrun, un élu au service de sa ville, Noisy-le-Grand*.
-
- Bulletin n°15
Mars 2020
- A. Dittgen : *Des Généraux de la Révolution et de l'Empire dans les grands domaines de Noisy*
Le général de Beauharnais et la Grande Maison.
Quelques considérations sur les généraux du 1^{er} Empire.
Le général Charles Antoine Morand et le domaine de Saint-Senne.
Le général André Burthe et la Roche du Parc.
Le général Louis Sébastien Grundler et le Parc des Tilleuls.
Le vice-amiral François d'Augier et le domaine de Villefrix.
-
- Bulletin n°16
Mars 2021
- A. Bourguignat : *Histoire de la maison des Russes*.
A. Bourguignat : *Élisabeth Skobtsoff, l'Action Orthodoxe et la présence russe à Noisy*.
-

Bulletins déjà parus

Bulletin n°17

Mars 2022

F. Baffet : *Les propriétaires du bois Saint-Martin*

A. Bourguignat : *Le bon docteur Sureau : de sa naissance à son installation à Noisy – 1^{re} partie*

M. Jouhanneau : *La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy – 1^{re} partie*

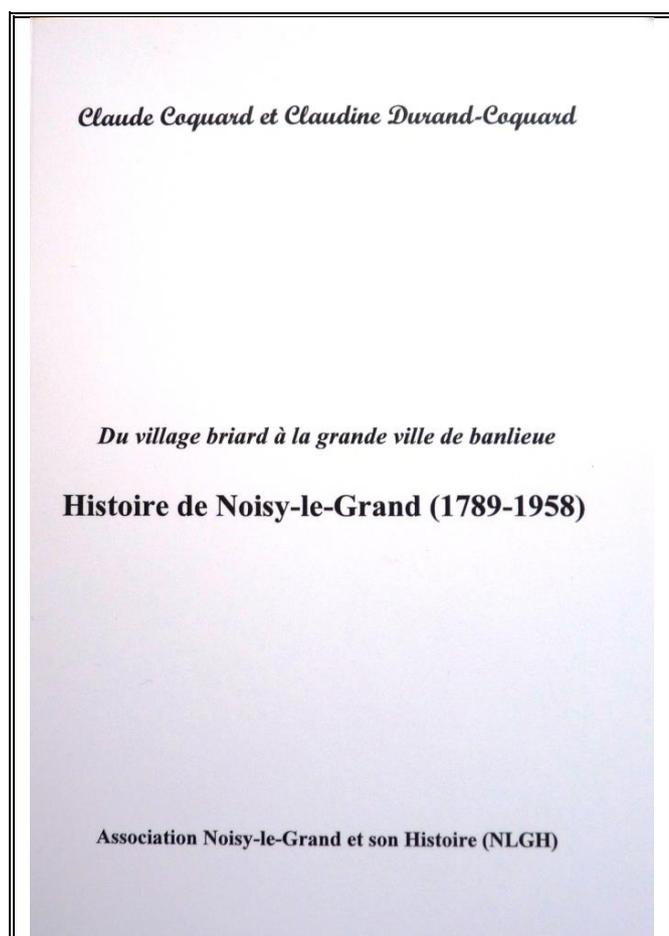
Une approche nouvelle de l'histoire moderne de Noisy-le-Grand

Près de cent ans après l'édition du premier ouvrage sur *L'Histoire de Noisy-le-Grand* rédigé par Adrien Mentienne, l'intérêt des Noiséens était limité par l'absence d'une étude générale poursuivant dans le temps le travail entrepris. C'est le but que se sont fixé les deux auteurs, habitant la commune depuis plus d'un tiers de siècle et passionnés par leurs recherches historiques.

Ils ont suivi, en particulier grâce à un dépouillement systématique des *Registres des délibérations du conseil municipal*, le déroulement chronologique de la vie à Noisy-le-Grand sous les divers régimes qu'a connus la France depuis la Révolution française et jusqu'à l'aube de la V^e République.

Pour chacune des périodes considérées, ils ont choisi d'aborder un certain nombre de thèmes d'étude, sans prétendre à quelque exhaustivité que ce soit.

Le lecteur trouvera ainsi quelques-unes des principales étapes qui ont conduit le petit village briard de moins de 1 000 âmes jusqu'à la grande ville de banlieue de plus de 15 000 habitants à la fin de la IV^e République.



L'ouvrage est disponible, au prix de 18 €,

- à la **librairie Folies d'encre**
5 allée Lino Ventura - Noisy-le-Grand
(01 43 04 05 36)

- auprès des **membres de l'association**
contact@nlghistoire.fr